

GUY COURTEAU & C^o
FRANÇOIS LANGUE, impr

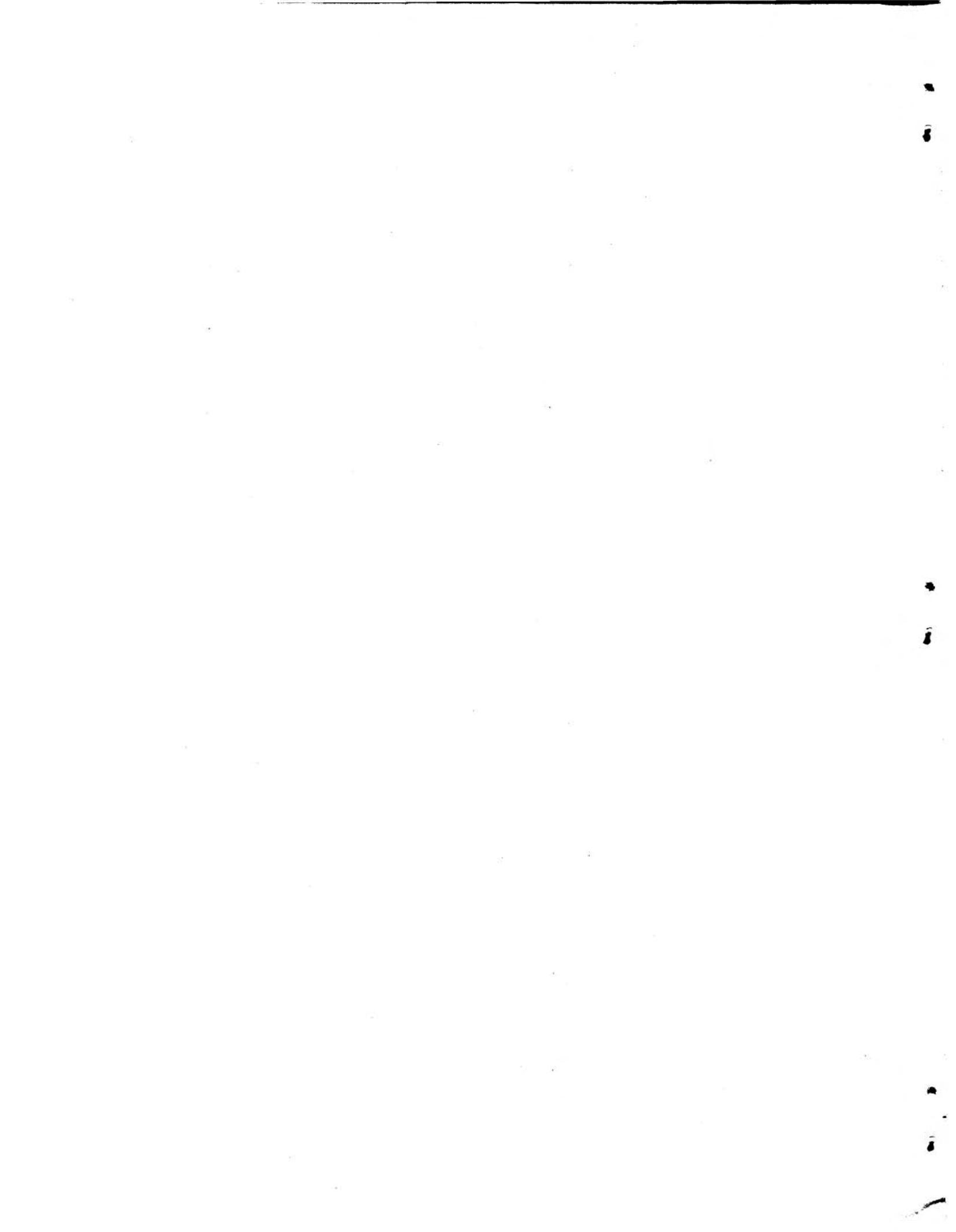
UNE NOUVELLE ACADIE
SAINTE-JACQUES

DE
L'ACHIGAN

1772
1947



CHESDENNAY



**UNE NOUVELLE ACADIE
SAINT-JACQUES DE L'ACHIGAN**

Imprimi potest:

Léon POULIOT, S.J., Provincial

Nihil obstat:

Eustache DUGAS, P.A.
19 mars 1947

Imprimatur:

Édouard JERRÉ, v.g.
20 mars 1947

Tous droits réservés

PROLOGUE

Il y avait une fois deux petits cousins. L'aîné subissait l'influence de son grand-père maternel qu'on appelait "le capitaine", et l'influence d'un homme passionné de travail et de connaissances historiques. Ce dernier démêlait en se jouant les généalogies de presque tous les paroissiens. Souvent, il commentait devant son fils ébahi un historique de Saint-Jacques qu'il ne cessait de feuilleter.

L'autre, le cadet, n'aimait rien tant que d'entendre causer d'histoire par ses parents ou les voisins. Tous avaient le don de bercer et de promener son enfance aux quatre coins du ciel par des récits idylliques sur l'Acadie.

Ces deux petits garçons grandirent, sans se connaître.

* * *

Souventes fois, renaissaient en leur mémoire des silhouettes géantes d'hommes et de femmes, d'admirables incarnations de zèle et de dévouements, des récits éblouissants d'amour où s'entremêlaient des merveilles de ferveur et, particulièrement, la physionomie d'un saint curé dont la charité évangélique et le zèle pittoresque demeurent quasi légendaires. ... Cette reviviscence les grandissait, les passionnait d'une fierté toujours nouvelle. Ils recueillaient des brochures aux pages brunies (Annales religieuses de la paroisse de Saint-Jacques, Vie de Monsieur Paré, ou anciens Bottins de Lovell), des albums de photographies ou des livres de famille. Ils relisaient pieusement ces pages et l'unanimité de leur vœu s'accroissait de plus en plus et s'exprimait en des paroles identiques: "Qui donc écrirait la plus belle des histoires?"

Acadiens, ils comptèrent sur la Providence. Elle les exauça. Voici comment.

Un jour, le plus jeune des deux communiquait au plus âgé son projet audacieux. L'aîné promet son entier concours. Il est prêt à tout revoir l'œuvre. L'idée d'une étroite collaboration était née. Leur rêve deviendrait réalité: l'histoire de leur paroisse serait écrite! Elle naquit, comme on le voit, de deux volontés et d'un même amour.

Une vogue extraordinaire entoure les travaux de la petite histoire. Les sociétés historiques et généalogiques se multiplient à l'envi dans presque tous les centres canadiens-français et franco-américains.

Une raison plus profonde que l'engouement justifie l'utilité, voire la nécessité des monographies paroissiales. Sulte l'a signalée, dès 1917, au vaillant chercheur G. Ducharme: "Depuis cinquante années, je prêche en toute occasion l'utilité des histoires de paroisse. Sans elles, ce que l'on nomme la grande histoire n'est qu'une toiture juchée sur des poteaux, et pas de corps de bâtiment.

"C'est vous qui bâtissez la maison et vous savez comment on s'y prend pour la rendre habitable. Je n'exagère rien en rien. Il nous faut toutes les histoires de paroisse pour arriver à dire que nous avons une histoire du pays" (Lettre-préface, Histoire de Saint-Gabriel de Brandon, pp. 5—6).

Alors, comment concevoir ces monographies? Comme le dépouillement pur et simple de registres, de livres de comptes de la fabrique? Excellente idée, si l'on se borne à un historique de l'église, mais conception vraiment trop étriquée, s'il s'agit de l'histoire de la paroisse.

Qu'on se garde de trop longues "biographies ou généalogies, très intéressantes pour les parents et amis, mais tendant à détruire l'impression d'unité ou à jeter dans l'ombre le flot lent, mais continu de la vie de l'endroit". (Voir Adair et Wardleworth, The Parish and Church of L'Acadie. The Progressive printers, Ottawa, 1933, p. 1).

Que les phases parfois pénibles de construction d'église et le rôle des curés méritent d'être mis en vedette, d'accord aussi!

Qui nierait, cependant, à l'historien, le droit, et bien plus le devoir de consacrer quelques pages à d'autres événements, à d'autres traditions ou personnages chargés, à certaines périodes, de représenter des aspects caractéristiques de notre passé? Témoins, acteurs d'un drame, c'est-à-dire de la même histoire paroissiale, pourquoi ne pas dégager leur rôle dans l'action commune?

* * *

Aussi, avons-nous essayé de ressusciter toutes les manifestations de La Vie à Saint-Jacques, depuis Les Origines jusqu'à nos jours, (1947) et de bien marquer son Rayonnement, en suivant de préférence l'ordre chronologique.

La réputation de notre paroisse, comme sa vitalité, est loin d'être banale. Une chanson a popularisé par toute la Province l'habitant de chez nous et nos familles nombreuses. Le tabac, le sirop d'érable

et la ceinture fléchée l'ont à jamais illustrée, à travers le pays. Par-dessus tout, Saint-Jacques préfère d'emblée la gloire d'être un jardin fleuri de vocations. "L'Arbre séculaire de Saint-Jacques de l'Achigan ou de la Nouvelle Acadie, planté dans un sol fertile, et arrosé par d'habiles jardiniers, avait grandi en puissance et en heureux fruits de salut", écrivait naguère Mgr Bruchési.¹

Nous chanterons notre sol, nos jardiniers, nos bâtisseurs, bref, nous ferons "l'éloge des hommes illustres et des pères de notre race", comme le recommande l'Écclésiastique (ch. 44, v. 1er).

Après de patientes enquêtes à domicile et de nombreuses recherches dans les archives et les bibliothèques, nous espérons, par ce travail, contribuer au magnifique édifice historique de demain.

* * *

Cette histoire développera chez nos gens la fierté de leur petite patrie. Elle répondra, sans doute, à de vifs désirs maintes fois exprimés chez nous, et même ailleurs.

Guy COURTEAU, S.J.,
de la Société Historique du Nouvel-Ontario,
François LANOUE, ptre,
de la Société Historique de Joliette.

1. Lettre à M. le curé A.-C. Dugas, curé de Saint-Clet. — 1902.

•

•

•

•

•

•

Livre Premier

**L'ANCIENNE ACADIE
(1632-1755)**

•

•

•

•

•

•

Chapitre unique: Nos ancêtres, les Acadiens

Le mot Acadie évoque à la fois pour nous l'harmonie d'une hymne et la mélancolie d'une cantilène. Dans nos cœurs, il rappelle le souvenir de la patrie absente, d'un petit peuple de défricheurs¹ qu'un tyranneau a dispersé.

Bercés dès notre enfance par les navrants récits de la dispersion de 1755, descendants de déportés, nous redirons à notre tour les gestes de nos ancêtres.

A grands traits, nous résumerons l'histoire de leur patrie, connue aujourd'hui sous le nom de Nouvelle-Écosse. Ce fut le pays d'origine des premiers colons de Saint-Jacques.

Puisse une notion plus exacte de l'ancienne Acadie aider à mieux comprendre la nouvelle².

L'ancienne Acadie

C'est grâce à deux colonisateurs, Isaac de Razilly et Charles d'Aulnay, "son bras droit"³, si plus de quarante familles françaises vinrent s'établir en Acadie de 1632 à 1644, après le Traité de Saint-Germain-en-Laye.

De ces quarante familles souches, une quinzaine arrivèrent avec Razilly en 1632, les autres entre 1633 et 1644, avec d'Aulnay⁴.

Dans le premier groupe, on trouve des Gaudet, Dugas, Martin, Landry, Trahan, etc., Melanson, Peseley. Ces deux dernières familles d'origine écossaise, se francisèrent bientôt à cause de l'atmosphère catholique et française où elles vivaient⁵.

Avec d'Aulnay de Charnisay, on retrace des Doucet, Bourgeois, Boudrot, Hébert, Blanchard, Dupuis, Savoie, Terriault, Poirier,

1. Langlois, Georges, *Histoire de la population canadienne-française*, 2^{ème} édition (Édition Albert Lévesque) Montréal 1935, pp. 17—32. D'après cet auteur, les Acadiens étaient ou Normands, Tourangeaux, Bretons, Saintongeais, Basques, Parisiens ou Écossais.

2. Ottawa met à la disposition des chercheurs les correspondances des auteurs de la tragédie acadienne: Boscawen, Lawrence, Winslow, etc.

3. Garneau, F.-X., *Histoire du Canada*, 8^{ème} édition t. 2, p. 11.

4. Langlois, G., *Ibid.*, p. 26.

5. Rameau de St-Père, Edme, *Une Colonie féodale en Amérique, 1877*, pp. 67, 80, etc.; Bernard, R.F. Antoine, C.S.V., *Le Drame Acadien*, pp. 69, 270.

Richard, Leblanc, Thibaudeau, Girouard, Comeau, Cormier, Robichaud, Morin, Brault, Béliveau, Babin, Forêt, Bourg, Granger, (d'ascendance anglaise), qui vinrent planter en terre acadienne les traditionnelles vertus françaises⁶.

Population remarquable par sa moralité, l'élévation de ses sentiments et sa bravoure chevaleresque, elle se doublera tous les dix-huit ans par sa seule fécondité naturelle. Les 2,000 Acadiens de 1710 — exactement 2528 en 1713 — verront après vingt-cinq ans leur progéniture atteindre le chiffre héroïque de 12,000 habitants, prospères et vertueux⁷.

Vertus individuelles et sociales

Ces premiers colons venaient de la "douce" France du XVII^e siècle, à cette époque où l'on choisissait judicieusement les pionniers en route vers l'Amérique.

Les Acadiens, fidèles à leurs vertus françaises, étaient hospitaliers, peu ambitieux, industriels, honnêtes, vertueux, robustes. Tels ils apparaissaient aux yeux de leurs amis et même aux yeux de leurs persécuteurs.

Messire Louis Petit, vicaire général de Mgr de Laval et curé de Port-Royal, rend un beau témoignage de ses fidèles dans son rapport à l'évêque de Québec en 1685: "On ne voit parmi eux ni jurements, ni débauches, ni ivrognerie". Très conscients de leurs devoirs religieux, ils franchissent de longues distances pour fréquenter les sacrements⁸.

Veut-on à leur sujet, des témoignages non suspects? Lawrence, un des spoliateurs des Acadiens, déclare dans son journal, qu'ils sont "le peuple le plus innocent, le plus vertueux, d'une parfaite égalité, sans distinction dans la société".

En Acadie, tout le monde se connaissait et s'appelait par son prénom, tout comme aujourd'hui: "Joseph à Joseph..." Le titre de "monsieur" n'était pas connu. Si quelque difficulté s'élevait, la difficulté était réglée par le curé, et sans appel.

6. Bernard, *Ibid.*, pp. 72, 270.

7. Au sujet des divers recensements d'Acadie, voir Herbin, John Frederic, *History of Grand Pre*, 5^eme éd. p. 35; Rameau de St-Père, *Ibid.*, p. 193; Bernard, *Ibid.*, p. 193; Langlois affirme: "La population acadienne devait, après 1713 — 2,528 furent cédés aux Anglais en 1713 — continuer de doubler tous les seize ans, "en dépit d'émigrations et de persécutions". Il s'appuie sur Lauvrière, qui en compte (t. 1, p. 331) de treize à quatorze mille. — *Ibid.*, t. 1, pp. 175—176; Candide de Nant, pp. 298—299.

8. Bernard, *Ibid.*, p. 165.

En été, les hommes travaillaient sur leurs fermes, et en hiver, ils coupaient le bois nécessaire au chauffage et à leurs clôtures. Les femmes s'occupaient à carder, à filer, à tisser la laine, le chanvre et le lin. Elles n'avaient que le noir et le vert pour confectionner des vêtements, mais aimant beaucoup le rouge, elles l'obtenaient en achetant des étoffes rouges anglaises qu'elles échiffaient, ou déchiquetaient, cardaient et filaient de nouveau pour obtenir des tissus barrés : probablement le fameux droguet de nos grand-mères⁹.

Un jeune homme ne songeait pas à se marier avant de savoir faire une paire de roues et une jeune fille, une paire de draps¹⁰.

Veut-on une idée de leur bravoure ? — Un trait, cité dans une lettre de M. Daudin, curé de Port-Royal, suffirait à en témoigner. Le gouverneur d'Halifax exige, en 1755, non seulement de prêter serment de fidélité au roi d'Angleterre, mais bien plus, de porter les armes contre le roi de France.

Considérant, à bon droit, ces vexations comme contraires à leurs engagements de 1730 envers le roi de France, ils se cabrent et opposent leur refus de s'y soumettre.

— “Persistez-vous dans votre résolution ?” demande le gouverneur.

— “Plus que jamais”, répond l'un d'eux. “Nous avons Dieu pour témoin”.

— “Assez !” reprend le gouverneur, en tirant son épée. Insolent, vous voulez que je vous passe mon épée à travers le corps ?”

Furieux, le gouverneur demande aux autres s'ils partagent les mêmes sentiments, et tous, d'une seule voix, de répondre : “Oui, monsieur, oui”¹¹.

Agriculture et commerce

Laborieux, habiles à manier la hache et le ciseau, ils ne reculent pas devant les plus gigantesques difficultés. Les terres hautes étaient plus faciles à défricher, et les basses plus fertiles. Pour disputer celles-ci à l'océan, ils construisent alors des murs qu'ils appellent des “aboiteaux”¹². Grand-Pré comprenait 2000 acres de terre enlevée de cette façon héroïque à la mer.

9. Herbin, *Ibid.*, p. 96.

10. Herbin, *Ibid.*, pp. 96—98.

11. Herbin, *Ibid.*, p. 93; Casgrain, abbé H.-R., *Un pèlerinage au pays d'Évangéline*, 4ème éd., 1890, p. 105.

12. Rameau, *Ibid.*, p. 215; Herbin, *Ibid.*, p. 31.

Les prairies étaient magnifiques. Lawrence mentionnera spécialement son désir de s'emparer des 120,000 bêtes à cornes des Acadiens. Chaque habitant du district des Mines possédait, en 1755, environ 15 bêtes à cornes, 30 moutons et 14 porcs¹³.

Les provisions abondaient tellement qu'un bœuf se vendait cinq dollars, un minot de blé, 18 sous. Le commerce se faisait avec Boston. Pour du grain, de la farine, des bestiaux et des légumes, de beaux écus garnissaient la bourse des habitants de Port-Royal, de Grand-Pré, des Mines, de Beaubassin, etc. Riches, ceux-ci prêtaient sans intérêt; leur fortune dépassait celle des Canadiens de l'époque. Les quelques argenteries qu'ils purent sauver et transporter avec eux dans leur exil, prouvent que l'argent n'était pas rare. Et, s'il nous était donné de voir les richesses qu'ils avaient enfouies sous terre, en 1755, dans l'espoir d'un prochain retour, nous serions émerveillés de constater qu'ils jouissaient d'une remarquable aisance.

Dès l'année 1671, les Hébert, Bourgeois, Melançon, Granger, Vincent, Dugas, Leblanc, Thibodeau, Gaudet, possédaient de jolies propriétés et un grand nombre de bêtes, tandis que Joseph Leblanc et Nicolas Gauthier dirigeaient des commerces très lucratifs à Grand-Pré¹⁴.

Quelques-uns de ces Acadiens avaient obtenu des fiefs considérables et devinrent les fondateurs de paroisses florissantes. Ainsi Jacques Bourgeois colonisa Beaubassin¹⁵. Pierre Melançon et Pierre Therriau, le Bassin des Mines¹⁶, c'est-à-dire Grand-Pré. Mathieu Martin obtint le-fief de Pigiguit, parce qu'il était le premier enfant de race blanche né en Acadie¹⁷. Enfin, Pierre Thibodeau fonda Chipoudy, près de Memramcook¹⁸.

Dès 1698, on lançait à Beaubassin la culture des pommes, qui s'implanta bientôt dans la vallée d'Annapolis et la transforma en un paradis de vergers, de verdure et de fleurs que le voyageur admire encore aujourd'hui.

Plusieurs moulins fonctionnaient un peu partout tant pour la moulure du grain que pour le sciage du bois. On en comptait trois dans la seule paroisse de Port-Royal.

13. Herbin, *Ibid.*, p. 97.

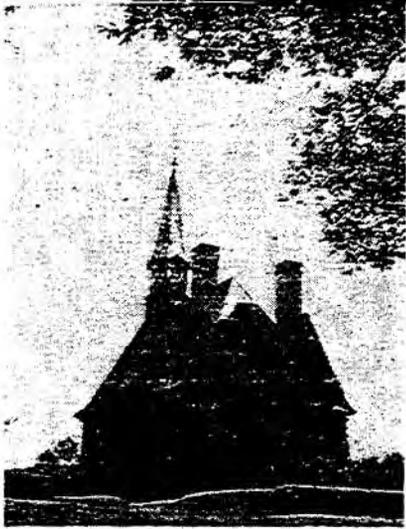
14. Bernard, *Ibid.*, p. 283.

15. Bernard, *Ibid.*, p. 132.

16. Bernard, *Ibid.*, p. 139; Herbin, *Ibid.*, p. 28.

17. Bernard, *Ibid.*, p. 215.

18. Bernard, *Ibid.*, p. 224.



Grand-Pré (1945)

Chapelle-souvenir

F. L.



La déportation des Acadiens (Dicksee)

Bref, l'Acadie était prospère. "Dans la partie de la Province habitée par ces Français, se trouvent les meilleures terres du monde"¹⁹. L'incomparable fertilité de ces terres donnait aux habitants, en peu d'années, assez de fortune pour établir leurs enfants autour d'eux et pour jouir d'une heureuse vieillesse.

"Lorsque le beffroi sonnait doucement l'Angelus, on voyait monter au-dessus des toits, des colonnes de pâle fumée, qui, semblables à des nuées d'encens, s'élevaient de cent chaumières, foyers de paix et de contentement. C'est ainsi qu'ils vivaient ensemble, ces modestes fermiers de l'Acadie, unis par une affection mutuelle et pratiquant l'amour de Dieu et des hommes. Ils étaient exempts à la fois de cette crainte qui règne sous la domination des tyrans, et de cette envie qui est le vice des républiques. Il n'y avait pas de serrures à leurs portes, ni de barreaux à leurs fenêtres.

"Leurs demeures étaient toutes grandes ouvertes, comme le jour et le cœur de leurs habitants. Là, les plus riches étaient pauvres, et les plus pauvres vivaient dans l'abondance". (Longfellow)²⁰.

Telle était l'Acadie de 1730.

L'instruction

On a accusé les Acadiens d'ignorance. En fait, ils n'étaient inférieurs sous ce rapport ni aux paysans de la Nouvelle-Angleterre, ni même aux paysans de France. La Vénérable Mère Marguerite Bourgeoys, en l'an 1657, fut "envoyée devant lui" par Mgr de Laval pour y instruire les enfants acadiens. Dès 1701, la sœur Chauzon enseignait à Port-Royal²¹.

Les curés eux-mêmes instruisaient plusieurs enfants. Dans les requêtes enfin, près de la moitié des habitants savaient signer leur nom²².

L'habitant, grâce au contact quotidien avec des interprètes, des seigneurs et des prêtres instruits, atteignait même un degré plus élevé de culture que son confrère, le paysan français d'alors. Les

19. *Pennsylvania Gazette*, 4 sept. 1755, *Archives Canadiennes* 1905, Vol. II, p. XVI.

20. Un vieux prêtre de chez nous, traduisait à sa manière, en termes expressifs, cette dernière ligne de la citation: "Là, il n'y a pas un riche et c'est pour cela qu'il n'y a pas de pauvres".

21. Bernard, *Ibid.*, p. 167.

22. Si ce n'était pas encore l'idéal, n'oublions pas que le même phénomène était courant au Canada, comme le témoignent les registres paroissiaux. Voir Fontaine, L.-U., dans *Cent trente-cinq ans après*, ou *La Renaissance Acadienne*, Montréal, Imprimerie Gebhardt, Berthiaume, 30, rue Saint-Gabriel 1890, pp. 40—41: "La prétendue ignorance des Acadiens et des Canadiens n'a jamais existé sous le régime français".

anciens auteurs et visiteurs, français comme anglais, louent le langage canadien, exempt des patois qui régnaient alors en France, et les mœurs très polies du peuple.

Situation politique

Par le Traité d'Utrecht, en 1713, l'Acadie tombait sous la domination anglaise et devenait la Nouvelle-Écosse. Cet acte solennel porte la signature de la reine Anne. "Les Acadiens sont admis à demeurer dans le pays à l'état de *neutres*, avec le droit explicite de vendre leurs biens et de quitter le pays, quand bon leur semblera"²³. Voilà leur statut légal.

Ballotés entre le désir d'émigrer au Cap-Breton et celui de demeurer sur la terre ancestrale, soumis à la tyrannie et à la fraude de leurs gouverneurs, hésitants et méfiants à l'endroit du serment d'allégeance, fidèles comme toujours à la Providence et aux conseils de leurs prêtres, les Acadiens, demeurant "neutres", se créeront un sort paisible et confortable, "en dépit d'une situation notoirement fausse et dangereuse"²⁴.

N'en déplaise aux prétentions des gouverneurs, les années 1730 et 1750 seront tout de même prospères. Dans une page à relire, Longfellow a décrit en style virgilien cette Acadie:

"Le village de la Grand'Prée reposait au milieu des champs en culture, avec ses maisons solides de chêne ou de noyer, comme savaient les bâtir les paysans normands du temps du roi Henri. Des lucarnes s'ouvraient sur leurs toits de chaume, et un pignon protégeait le seuil de la porte. Sous cet abri, par les beaux soirs d'été, à l'heure où le soleil couchant illuminait les rues du village et dorait la girouette des cheminées, matrones et jeunes filles, coiffées de leurs bonnets blancs comme neige, avec leurs jupons verts, rouges ou bleus, aimaient à se retrouver, chacune à son rouet. La quenouille chargée de lin se filait gaiement; le bruit des navettes venant de l'intérieur se mêlait à la chanson de la fileuse à son rouet. Lorsque apparaissait, grave, le pasteur du village, les enfants, suspendant leurs jeux, venaient baiser la main bénissante, pendant que mères et jeunes filles se levaient et le saluaient avec une respectueuse affection... Ainsi vivaient réunis dans l'amour de Dieu et des hommes les simples Acadiens dont les maisons restaient ouvertes comme le cœur de leurs maîtres".

Dès 1750, un an après la fondation d'Halifax, la situation changea: la physionomie de la Nouvelle-Écosse revêtait un autre

23. Groulx, abbé Lionel, *L'Histoire Acadienne* (Édition de la Soc. Saint-Jean-Baptiste, Montréal 1917) p. 18.

24. Bernard, *Ibid.*, p. 249.

aspect: les Acadiens croissaient à un rythme qui effrayait les Anglais. Les villes se fortifiaient et les soldats anglais augmentaient dans les garnisons. Des chaînes se forgeaient anneau par anneau, et se resserraient de jour en jour, car les gouverneurs exigeaient déjà de ces paisibles terriens le serment d'allégeance et les obligeaient à prendre les armes contre leurs propres compatriotes qui ne prêtaient pas ce serment.²⁵ Sans hésiter, cette fois, les Acadiens résolurent de quitter leur pays et de gagner le Canada. Cornwallis leur refuse des passeports. Les nouveaux maîtres d'Halifax convoitent leurs richesses et leurs bestiaux²⁶.

Depuis longtemps, les rapports envieux affluaient au sujet des Acadiens, à la Chambre des Lords anglais. Lawrence écrivit le dernier acte du drame acadien.

"Au printemps de 1755, Lawrence oblige les gens des Mines à remettre leurs fusils et leurs barques. Le 18 juin, il s'empare de Beauséjour et sépare ainsi les Acadiens des Canadiens. Dans ces conditions, tous les obstacles sont levés et Lawrence peut perpétrer son crime en toute sécurité"²⁷.

En juin 1755, la dispersion des Acadiens était bel et bien décidée dans l'esprit du gouverneur Lawrence.

L'occupation de Grand-Pré par les soldats de Winslow durant cet été-là, l'enlèvement des armes dans les maisons des habitants, l'emprisonnement des abbés Chevreulx et Lemaire, curés des Mines et de la Rivière-aux-Canards,²⁸ tout cela devait aboutir au jour du 5 septembre 1755, jour qui "dépassa les limites de l'odieux".

5 septembre 1755

Ce vendredi-là, à 3 heures de l'après-midi, en vertu d'un ordre formel du gouverneur, tous les habitants des Mines sont convoqués dans les églises. On doit leur faire part d'une ordonnance de Sa Majesté britannique.

Ne se doutant pas du piège, les Acadiens emplissent leurs églises. A Pisiquid (Windsor), par exemple, ils sont 183 et à Saint-Charles de la Grand'Prée, 418 hommes, jeunes gens et garçons de plus de dix ans²⁹.

25. Bernard, *Ibid.*, p. 310.

26. Groulx, *Ibid.*, pp. 20—21.

27. Groulx, *Ibid.*, pp. 20—21.

28. Herbin, *Ibid.*, p. 104, etc.

29. Bernard, *Ibid.*, p. 315.

Debout dans le chœur, Winslow lut en anglais les instructions de Lawrence. Deschamps, huguenot français au service des Anglais, les traduisit.

“Messieurs, j’ai reçu de Son Excellence le gouverneur Lawrence les instructions du roi, que j’ai entre les mains... Vos terres, vos maisons, votre bétail et vos troupeaux de toutes sortes sont confisqués par la Couronne, avec tous vos autres effets, excepté votre argent et vos objets de ménage. Vous-mêmes, vous devez être transportés hors de cette Province... Dans quelque partie du monde où le sort va vous jeter, vous serez, j’espère, des sujets fidèles, et un peuple paisible et heureux... Vous êtes tous prisonniers du Roi”.

Les braves Acadiens ne peuvent croire à pareille perfidie. Ils essaient de parlementer, de faire appel aux sentiments humains de leurs oppresseurs, tout est vain... Ils demeurent prisonniers dans l’église. Seuls vingt d’entre eux peuvent chaque jour aller quérir des vivres dans les familles. Il est extrêmement intéressant de noter que l’interprète des Acadiens était François Landry, qui, déporté à la Baie du Massachusetts, s’en vint à l’Assomption en 1766³⁰.

Déportation

Le 10 septembre, 141 jeunes gens, de 10 à 12 ans, et 89 hommes mariés furent embarqués sur des vaisseaux³¹. La patience des pauvres Acadiens était à bout: il fallut les mener au rivage à la pointe des baïonnettes. Les cris et les lamentations firent mal à Winslow lui-même.

Les mères, les frères et les sœurs de ces infortunés les suivaient, sur un parcours d’un mille et demi. Priant, pleurant, saisissant leurs vêtements, se tordant de douleur, ils s’attachaient à leurs pas et tous s’embrassaient une dernière fois. Des pères s’informaient auprès de leurs femmes où étaient leurs fils, et ils suppliaient les officiers de les réunir. Pour toute réponse, ces soldats, pointant leur baïonnette, les refoulaient dans les chaloupes³².

Jusqu’au 8 octobre 1755, les 230 jeunes martyrs acadiens resteront prisonniers sur les navires, dans la rade de Grand-Pré, et les

30. Né en 1692, fils d’Antoine Landry et de Marie Thibodeau, épousa à Grand-Pré, le 27 mai 1711, Marie-Joseph Doucet. Enterré à l’Assomption le 21 avril 1767. — Gaudet, Placide, *Généalogie des familles acadiennes*, p. 79.

31. Journal de Winslow à Lawrence, *Archives Canadiennes* 1905. Vol. II, p. 80.

32. Casgrain, *Ibid.*, p. 133, etc.

hommes dans l'église. Quand nos ancêtres parlaient du Grand Dérangement, cette journée du 8 octobre 1755 surgissait dans leur mémoire: en ce jour, l'Acadie française était dépouillée de ses enfants...

Pendant la captivité des hommes, l'ordre avait été donné à tous les habitants sans exception de se préparer à quitter leur pays.

"Dès le matin de ce jour du 8 octobre, des foules de femmes et d'enfants venues de toutes les directions, des vieillards, des malades, des infirmes, trainés dans des charrettes encombrées d'effets de ménage, des mères portant leurs nouveau-nés dans leurs bras, étaient poussés vers la Grand'Prée, par des escouades de soldats sans pitié... Des invalides, de faibles femmes chargées de fardeaux, tombaient de fatigue le long de la route et ne se relevaient que sous les menaces ou devant les baïonnettes. Les uns s'avançaient mornes et silencieux, comme frappés de stupeur, les autres en pleurant et en gémissant, quelques-uns en proférant des malédictions, d'autres enfin, pris d'une exaltation pieuse, murmurant des cantiques à l'exemple des martyrs.

"Les cris des enfants effrayés qu'on entendait de tous côtés se mêlaient aux aboiements d'une multitude de chiens cherchant leurs maîtres.

"Mais ce fut au bord de la grève, à l'heure de l'embarquement, dans une confusion extrême, que se passèrent les scènes les plus désolantes. Tous ces malheureux furent entassés pêle-mêle dans les chaloupes, malgré leurs plaintes. Et l'on ne prit pas plus de soin pour faire monter les membres de chaque famille dans les mêmes transports qu'on en avait mis lors de l'embarquement des jeunes gens.

"Dans les villages silencieux, les portes et les fenêtres des maisons battaient au vent. On n'y entendait plus que les pas des soldats et les mugissements des troupeaux errants, inquiets, autour des étables.

"Et quand ces infortunés jetèrent un regard d'adieu sur leur pays; quand, du toit des maisons, ils aperçurent des nuages de fumée, un dernier cri de douleur s'échappa de toutes les poitrines"³³.

Reverraient-ils un jour, leur douce Acadie ?..

De septembre à décembre, les mêmes scènes se multiplieront. Depuis Port-Royal jusqu'au fond de la Baie Française (Baie de Fundy), depuis l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard) jusqu'à la

33. Casgrain, *Ibid.* — Pour calculer l'étendue des désastres, rappelons qu'il y eut 698 maisons, granges et moulins incendiés dans le seul district des Mines. *Archives Canadiennes* 1905. Vol. II, p. 93.

Baie des Chaleurs, "sévit pendant dix ans la chasse à l'homme avec tous les accompagnements de la plus froide férocité"³⁴.

Mais les succès des machinations de Lawrence seront moins brillants à Beaubassin et à Port-Royal. Les habitants de ces deux villages avaient flairé le piège anglais et s'étaient cachés dans les bois. Le gouverneur organisa alors une féroce battue à l'homme.

Bon nombre d'entre eux succombèrent. En décembre, 1664 de ces Acadiens d'Annapolis gagnaient, à leur tour, la haute mer...

Le "Pembroke", parti d'Annapolis, tomba aux mains des captifs acadiens dirigés par le pilote Beaulieu (ou Fontaine dit Beaulieu) et le charpentier de marine Charles Belliveau³⁵. Celui-ci avait, quelque temps avant la déportation, réparé le mât de ce même senau sur lequel on l'exilait.

Avec Charles Dugas, Joseph Guilbeault, Pierre Goudreau et Denis St-Sceine, il avait garrotté l'équipage anglais. Une fois à la barre du navire, Belliveau fit virer celui-ci de "vent-arrière à vent de bout". Le capitaine anglais lui crie de faire attention à ne pas briser le grand mât. "T'as menti, lui répond Belliveau, tu sais bien que c'est moi qui l'ai fait et qu'il est bon".

"On amena le vaisseau à Saint-Jean, N.-B., et les 225 Acadiens qu'il contenait se dirigèrent sur Québec, où ils arrivèrent au printemps de 1756. (32 familles, d'après Casgrain, *ibid.*, p. 165). Parmi eux, il y avait 60 épouses séparées de leurs maris"³⁶.

Les registres de la paroisse Saint-Charles, rivière Boyer, (Québec) accusent le 15 septembre 1758, "une mortalité s'élevant au chiffre énorme de 90 victimes. L'arrivée du grand nombre de familles acadiennes en est la cause".

Ces 6000 captifs de 1755, entassés pêle-mêle sur de petits transports, furent dispersés aux quatre vents du ciel: aux États-Unis, depuis Boston jusqu'en Georgie; en Angleterre, en France, au Cap-Breton, etc. Et les 3000 errants disséminés dans les forêts acadiennes ajoutés aux 5000 réfugiés de l'Île Saint-Jean (Île du Prince-Édouard)³⁷, ne constituaient plus que les "débris humains d'un siècle de bonheur champêtre".

34. Groulx, *Ibid.*, (p. 21) après les abbés Desrosiers et Fournet dans *La Race Française en Amérique*, p. 140, souligne qu'il n'y a pas eu que le seul "Dérangement" de Grand-Pré, comme trop se l'imaginent, mais plusieurs autres, aussi atroces.

35. Ce Charles Belliveau est l'ancêtre des familles Béliveau de Saint-Jacques et aussi de M. l'abbé Gérard Coderre, ptre.

36. Bernard, *Ibid.*, p. 320.

37. Bernard, *Ibid.*, p. 320.

Voilà comment s'est écrit un des plus tristes récits de l'Histoire des Nations, "one of the saddest stories in the History of Nations"³⁸.

Lamentable exil ³⁹

"Des vaisseaux, bondés d'êtres humains, étaient partis avec la marée, emportant tout entières en exil, la nation et la patrie acadiennes. Exil sans fin et d'une pitié sans égale dans l'Histoire. Jetés sur des rives lointaines, et séparés les uns des autres, on les vit errer de ville en ville, sans amis, sans demeures, sans espérance humaine, résignés, et ne demandant à la terre qu'un tombeau" (Longfellow).

Ni l'histoire, ni le barde Longfellow n'ont pu dans leurs accents immortels, égaler la lamentable réalité des misères et des souffrances des Acadiens. Ce drame ne s'écrirait qu'avec des larmes et du sang.

Les déportés de l'État du Massachusetts et du Connecticut méritent une mention. Beaucoup d'entre eux seront les pionniers de la paroisse de Saint-Jacques, et par suite de ses démembrements, les premiers colons de quelques paroisses de la région de Joliette.

La ville de Boston reçut environ 2000 déportés, en novembre 1755.

Après une série d'enquêtes, longues et minutieuses sur leur sort, le gouvernement de l'État permit enfin à ces pauvres loques humaines d'atterrir. Dispersés dans les villages et les villes naissantes du Massachusetts, parqués dans les limites assignées, les Acadiens se virent refuser les droits de citoyens. La loi autorisait les commissaires des pauvres à les engager, contre leur gré, chez des Anglais et à mettre leurs enfants en servage.

Séquestrés dans des bâtiments abandonnés, dans des hangars, dans des granges où ils meurent de froid, de misère et de faim, en butte au fanatisme des Puritains; travaillant sans salaire; hors la loi, ils ne peuvent s'adresser aux tribunaux, ils sont le rebut de la population.

Il leur est interdit de sortir des endroits qu'on leur a assignés; la première offense mérite l'emprisonnement; la seconde, le fouet en public. Ils sont punis, même s'ils prennent la route pour visiter leurs

38. Dominion Atlantic Railway, *Old Acadia in Nova Scotia*, p. 8.

39. Pour le récit de l'exil aux États-Unis et de l'arrivée en Canada, voir Poirier, Pascal, *Des Acadiens déportés à Boston en 1755, Mémoires de la Société Royale du Canada*, section 1, Vol. II, Ottawa 1909; et le "Moniteur Acadien", 28 avril 1908.

parents ou assister à des funérailles. Douleur suprême, on leur enlève leurs enfants pour les disséminer au milieu de familles protestantes⁴⁰.

Ils n'ont pas de prêtres catholiques. Les parents baptisent à la maison et les mariages se contractent devant quelque citoyen recommandable. Le dimanche, les réunions sont tolérées dans les granges et les champs. Durant ces "messes blanches", on fait la lecture de textes liturgiques et l'on récite le chapelet.

Hutchison, écrivain anglais et protestant, déclarait qu'il lui était impossible de lire les pétitions des Acadiens au Gouvernement: les larmes l'en empêchaient.

Citons quelques-uns de ces faits navrants: Une nombreuse famille, transportée à Wilmington en hiver, habitait une maison en ruine, sans porte ni fenêtre. La mère, malade, devait changer son lit de place, selon les caprices du vent et de la pluie. Sans bois de chauffage, il leur était défendu d'aller en quérir dans la forêt. On leur avait fourni un peu de provisions, en les avisant de se gagner le reste. Le mari s'était plaint des inondations de son plancher où tout flottait. On lui répond, en ricanant, de se construire un canot...

Que cet autre fait est saisissant! Jean-Baptiste Bourgeois, séparé de sa femme et de ses enfants à Port-Royal, avait été débarqué à Philadelphie. De là, il commence une campagne de recherches pour retrouver les membres de sa famille. Il utilise la publicité des journaux. N'aboutissant à aucun résultat, et ne sachant pas un mot d'anglais, il quitte Philadelphie. De village en village, il atteint Boston. Partout, il s'informe avec une naïveté un peu bizarre: "Avez-vous vu ma Julie?" Dix années de perquisitions infructueuses l'amènent à la récente colonie acadienne de Saint-Jacques. Un matin, il frappe à la porte d'une des chaumières de la nouvelle paroisse, et renouvelle son éternel refrain à une dame aux cheveux blancs: "Avez-vous vu ma Julie?" D'un air étonné, la femme recule. Elle regarde attentivement l'étranger, elle pâlit et perd connaissance. Julie était enfin là devant lui⁴¹.

40. Ainsi, Isabelle Dugas fut placée comme servante dans un hôtel. Quand elle s'aperçut qu'elle travaillait pour des protestants, elle s'enfuit durant la nuit. En 1771, elle épousa à l'Assomption, Charles Forest, chez qui fut dite la première messe à Saint-Jacques, en juin 1772.

41. Casgrain, *Ibid.*, p. 202.

L'odyssée d'Évangéline a donc été vécue, même chez nous, à Saint-Jacques⁴².

Les pauvres Acadiens présentaient aux autorités requête sur requête pour l'amélioration de leur sort.

Espoir

De 1755 à 1759, date de la prise de Québec, les autorités anglaises empêchèrent les Acadiens de gagner leur patrie d'origine et de grossir les effectifs français.

L'article 39 de la Capitulation de Montréal, en 1760, soumis à la signature du général Amherst dit "aucun Français résidant au Canada ou sur les frontières ne sera déporté". Le général anglais ajoute en marge: "accordé, excepté à l'égard des Acadiens". Il oppose le même refus à l'article 55, quand Vaudreuil demande le retour sur leurs terres en faveur des Acadiens, prisonniers en Nouvelle-Angleterre.

En outre, par le traité de Paris en 1763, le Canada était accessible à n'importe quel colon anglais, mais fermé aux acadiens.

Cependant, en France, le récit de leurs infortunes parvint aux oreilles de Louis XV, qui les réclama comme ses fidèles sujets. La nouvelle de cette prochaine délivrance jeta le délire dans les cœurs des prisonniers de Boston et des alentours: tout le monde s'embrasait dans les rues et l'on comptait sur les vaisseaux du "Bien-Aimé", roi de France...

Les autorités anglaises s'émurent de voir 1179 Acadiens appartenant à 178 familles, réunies ainsi sur les côtes de l'Atlantique. C'était le 24 août 1763.

Les difficultés recommencèrent. Si Louis XV les réclamait comme siens, on pouvait donc les traiter comme prisonniers de guerre. Le roi de France reçut donc un compte de 9573 livres sterling, (environ 50,000 dollars), pour frais d'entretien de ses "fidèles sujets".

Louis XV ne paya pas.

De force, ils regagnent leurs villages. Vers le même temps, un marchand jersiais, Jacques Robin, leur offre des terres dans le Nouveau-Brunswick. Cette fois encore, ils ne peuvent partir.

42. Le lecteur trouvera des anecdotes identiques au chapitre des débuts de Saint-Jacques. Que de recherches aussi angoissantes, l'on pourrait relater ! N'est-ce pas, avec quelques variantes, l'histoire plus épique encore de cet *Étienne Aubin dit Mignault* ? Il était l'ancêtre du juriste et juge P.-B. Mignault et par sa mère *Anne Dugas* apparenté aux Dugas de Saint-Jacques. Curieuse coïncidence il est dans la lignée des deux auteurs de cette monographie. Voir à ce sujet l'article palpitant d'intérêt du R.P. Alexandre Dugré, S.J., *Relations*, nov. 1945, p. 293.

Dans l'été de 1764, le comte d'Estaing, gouverneur des Antilles françaises, les informe que ses "états" leur sont ouverts. Le gouverneur américain refuse d'accéder à leurs vœux, sous prétexte qu'ils sont sujets anglais. Ainsi, tour à tour, on les déclare sujets anglais ou sujets français. La situation est alors bien noire pour ces pauvres malheureux.

Reverront-ils jamais leurs champs et leurs hameaux ?

En 1765, un édit de Murray permettait à tous les sujets anglais de venir s'établir au Canada.

Le 13 janvier 1766, plusieurs Acadiens exilés s'adressaient de nouveau au gouverneur de Boston lui demandant humblement d'écrire au gouverneur Murray, de Québec, pour l'induire à les recevoir et à leur donner des terrains. Le gouverneur américain voulut bien plaider leur cause et celle de tous les Acadiens réfugiés en la Nouvelle-Angleterre. Sa lettre à Murray est datée du 25 février. Celui-ci accueille favorablement cette demande ainsi que celle des Acadiens eux-mêmes qui décident d'envoyer deux de leurs délégués, chargés de s'entendre avec le gouvernement de Québec. Au Conseil du Château Saint-Louis, ils demandent la permission de s'établir au Canada. Le gouvernement répond qu'il va consulter les différents seigneurs et les solliciter d'offrir des terres, aux meilleures conditions possibles, aux nouveaux colons qui désirent laisser la Nouvelle-Angleterre pour le Canada. D'après Murray, en effet, "il serait avantageux pour l'Empire britannique et surtout pour cette province (Canada) d'établir ici ces Acadiens sur le même pied que les nouveaux sujets de Sa Majesté".

Enfin on ouvre les portes de leurs prisons !⁴³.

Dans les cent vingt-cinq villages que 890 des prisonniers quittent le 13 juin 1766, les scènes d'héroïsme, de générosité, de pleurs et de résignation chrétienne peuvent à peine se concevoir, encore moins se décrire.

Où dirigeront-ils leurs pas ? Plusieurs chemins s'ouvrent devant eux.

Les uns n'hésitent pas à franchir à pied près de 600 milles pour regagner l'Acadie.

"Pitoyable anabase qui comptait plus de vieillards, de femmes et d'enfants que d'adultes et ceux-ci même sans armes!"⁴⁴.

43. Deux goélettes amèneront 90 Acadiens de Boston et Salem à Québec, au début de septembre 1766. *Gazette de Québec*, 1er septembre 1766: *Archives Canadiennes*, 1905, Vol. II, app. E., p. 157.

44. Lauvrière, Émile, *La tragédie d'un peuple*, t. 2, 1924, p. 314.

“On ne rencontre que veufs, veuves ou orphelins; le nombre de veuves l'emporte sur celui des veufs; car les femmes avaient, semble-t-il, plus que les hommes la force de supporter tant d'épreuves”⁴⁵. “Aux pierres des tombeaux, leur histoire fut écrite”. (Longfellow).

“Après quatre mois de lutttes contre l'épuisement physique et l'abatement moral, ils atteignirent la rivière Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick. Quelques-uns retrouvèrent des parents, des amis dont les avaient séparés dix années d'exil... Une cinquantaine de familles voulurent aller jusqu'au bout, gravir le calvaire jusqu'à la dernière marche, et, de leurs yeux, revoir au moins les ruines de leurs villages, de leurs foyers. Ils allèrent et ne les virent pas; tout avait disparu: église, fermes et granges; plus pierre sur pierre. Seuls subsistaient ici le puits, là les digues, çà et là des arbres, surtout les saules, de vieux saules, l'arbre symbolique des Acadiens, dont le pâle feuillage languissant pleure éternellement leurs deuils sans nombre. Mais quoi? Les noms même des lieux n'existent plus: Beaubassin s'était mué en Amherst, évocation odieuse; Beauséjour en Sackville; Cobeguid en Truro; Pigiguit en Windsor; Les Mines en Horton; jusqu'à Port la Joye qui n'était plus que Charlottetown; jusqu'à la Baie Française qui était devenue Fundy Bay! On leur adressait des injures dont ils ne comprenaient pas le sens, mais dont ils devinaient toute la malveillance. On traitait en intrus, chez eux, sur leur propre seuil, les légitimes possesseurs qui n'avaient pas même une pierre pour reposer leur tête...

“Avoir fait ce cruel pèlerinage pour trouver un tel accueil au pays natal!... Désespérés, ils s'enfuirent jusque vers les mauvaises terres délaissées de l'extrême Baie de Sainte-Marie, au fond même de la péninsule”⁴⁶.

Aujourd'hui, l'Acadie nouvelle compte plus de 260,000 fils, bien fidèles à leur foi et à leur race. Reconnaissance! Espoir! Dieu s'en est mêlé, c'est clair!⁴⁷

Ceux qui ne s'étaient pas senti la force de se diriger vers l'Acadie, optèrent pour la Province du Canada où Murray, avons-nous dit, les recevrait. D'aucuns arrivèrent à Québec par bateau, d'autres par terre, probablement guidés par des Indiens sur la rivière Kennebec, route souvent suivie par le P. Druillettes, S.J.⁴⁸ et plusieurs

45. Richard, chan. Louis, cité par Lauvrière, *Ibid.*, p. 474.

46. Lauvrière, Em., *Ibid.*, t. 2, p. 315. “Étrange impression d'être bien chez soi en pénétrant dans la chapelle-souvenir de Grand-Pré, comme partout en la vieille Acadie”. (Journal de voyage de mon collaborateur, publié dans *L'Évangéline*, de Moncton, septembre 1946 et dans *l'Action Populaire* de Joliette, octobre 1946.) (G.C.)

47. Desrosiers et Fournet (*Ibid.*, pp. 140—41) ne craignent pas de l'affirmer. Langlois (*Ibid.*, pp. 147—8) explique ce retour par des raisons psychologiques.

48. Thwaites, *Relations des Jésuites*, Vol. 36, passim.

expéditions militaires. Cette route communiquait avec Québec par la rivière Chaudière. Enfin d'autres gagnèrent directement Montréal par le Lac Champlain et le Richelieu⁴⁹.

D'où venaient nos ancêtres? Quelle intéressante question! Tout mortel, un jour ou l'autre, n'a-t-il pas éprouvé le besoin intime de se tourner vers le passé, pour y entendre la voix des anciens et les contempler dans le paysage qui leur était familier? L'Acadien qui n'éprouverait aucune nostalgie à évoquer les jours de Grand-Pré, de Beaubassin, de Port-Royal et de l'exil, est indigne de son nom! Pages sombres, c'est vrai, mais sublimes de l'épopée ancestrale!

Parmi les noms des "Français", qui veulent passer des États-Unis au Canada en 1766, l'on voit des Hébert, Dupuis, Landry, Thibodo (sic), Leblanc, Dugas, Vincent, Benoit, Mirault, Doucet, Boudro (sic), Melanson, Trahan, Bro, Fontaine, Arsenault, Gaudreau, Forêt (sic), Martin, Béliveau, Lanoue, Jeançonne (sic), Bourgeois, Robichaud, Thériault, Gaudet, Lord, Poirier, Richard. Ces déportés venaient surtout de Grand-Pré et de Port-Royal, et furent parmi les premiers colons qui s'établirent à Saint-Jacques.

D'autres vinrent aussi à Saint-Jacques, dès les premiers temps. Leurs noms n'apparaissent pas dans les requêtes signées aux États-Unis. Nommons les Granger, Blanchard, Cormier. Ils devaient donc probablement faire partie des 32 familles de Port-Royal, de Beaubassin et de Menoudy, qui s'étaient cachées dans les bois, au moment de la déportation; ou bien de l'équipage de Beaulieu, revenu à Saint-Jean, et, par la suite, ces Acadiens auraient atteint Québec, puis Montréal.

Ainsi se précise la double provenance de nos ancêtres acadiens; les uns, des exilés, vinrent des États-Unis; les autres, des évadés, émigrèrent de leurs forêts⁵⁰.

Conclusion

Pourquoi avons-nous redit les souffrances de nos ancêtres? Pour plusieurs raisons: ce récit, basé sur l'histoire et les souvenirs de nos pionniers, doit être transmis aux jeunes; puis, ces souffrances

49. En 1767, d'autres familles viendront fonder de nouvelles "Cadies" dans le district de Nicolet; en 1768, dans celui de Saint-Jean, Québec. — Lauvrière, *Ibid.*, p. 477.

50. Dans les *Annales Religieuses de Saint-Jacques*, Claude Dugas, vieux cultivateur vivant en 1872, signale des premiers colons de chez nous, cachés dans les bois, déportés, passant par Québec, par la Nouvelle-Angleterre, etc.

nous aideront à mieux saisir l'âme complexe des premiers colons de notre paroisse et certains atavismes encore vivaces qui ne s'expliqueraient que bien difficilement sans ces rudes coups de burin: mélange de timidité et d'audace, d'individualisme et d'esprit de corps, de gêne avec l'étranger et d'exubérant abandon avec les leurs, de patiente résignation et de soudaine combativité.

Les autres aspects de l'histoire des Acadiens sont plus connus et beaucoup d'auteurs les ont analysés déjà. Les luttes pour la survivance française dans les écoles du Nouveau-Brunswick et des Maritimes en général ont fait le sujet d'études pénétrantes. D'autres ont mis l'accent sur nos motifs d'espérer... Ils ont signalé des représentants de l'Acadie dans tous les domaines: religieux, politique, artistique, etc.

Dans un ouvrage réputé à bon droit, dans "*La Race Française en Amérique*", MM. les abbés Desrosiers et Fournet déploraient qu'il n'y eût point d'évêques acadiens. Depuis, ils en comptent plusieurs, même en dehors de leurs diocèses: l'évêque de Chicoutimi, Mgr Georges Melanson; l'évêque de Gaspé, Mgr Albini Leblanc qui, depuis l'automne de 1946, est en même temps évêque des "Acadiens des Iles" (Iles de la Madeleine); Mgr Georges-L. Landry, évêque de Hearst.

Les Acadiens apparaissent aux pages de notre histoire, comme un peuple-frontière, comme des Alsaciens ou des Lorrains... Des Barrès et des Bazin les auraient depuis longtemps présentés au monde, comme d'irréductibles géants de la douleur encaissée, de la foi, de l'espérance et de la charité.

Henri Martin, rempli d'admiration devant les gestes des Français de la Nouvelle-France, ne pouvait s'empêcher de s'écrier, en parlant de 1763: "Dans l'Inde, on avait pu admirer quelques grands hommes; ici, ce fut tout un peuple qui fut grand". Les Acadiens étaient de même sang. Si les autres Français du Canada furent des cédés, et non des vaincus, c'est encore plus vrai des Acadiens.

Les Acadiens, comme Lévis, n'ont pas perdu la dernière bataille. Ils ne méritaient pas d'être traités en vaincus.

On a voulu — avec ou sans l'approbation de Londres, peu importe! — les engloutir sous l'oppression, les priver de leur liberté ou de leur fierté française. Ce fut en vain.

De tout temps, les hommes et les historiens honnêtes de toutes races comme de toutes croyances n'exhaleront de leur cœur des hymnes de louange méritée que pour les survivants des justes

causes... C'est le verdict de tous les lecteurs — fussent-ils américains ou anglais — qui, aujourd'hui, lisent *l'Évangéline* de Longfellow, le *Grand-Pré* de Herbin, ou les ouvrages de Casgrain, de Rameau de Saint-Père, de Lauvrière ou du Frère Bernard, C.S.V... Les Acadiens, dans l'Histoire, n'ont qu'un seul et même nom avec le peuple polonais, celui de peuple-martyr.

Quand, après tant de tortures, un petit peuple a le courage de ne jamais renoncer à vivre sa vie d'autrefois et cela sous tous les cieux...; quand il a l'instinct de se grouper et de ne pas douter de la Providence, de ses prêtres et de sa foi, quand, malgré toutes ces lourdes chaînes de calamités, il ne cesse de se redresser et d'agir en union avec tous les esprits créateurs dans un enthousiasme indéfectible, qui oserait mépriser un tel atout dans l'édification de toute une Patrie?..

"La France est un pays de résurrection", se plaisait à répéter René Bazin et l'Acadie n'a jamais renié son caractère français. L'Acadie vivante a fait vœu de ne pas mourir. Il n'y a que Dieu qui annihile les peuples... Les Acadiens font partie du peuple de Dieu...

C'est pourquoi les Acadiens ont rebâti en maints endroits du Canada et jusqu'en Louisiane de nouvelles *Cadiès*, entre autres, Saint-Jacques, presque toujours désigné sous le nom de Saint-Jacques de l'Acadian.

•

•

...

•

•

•

•

Livre second

**UNE NOUVELLE ACADIE,
SAINT-JACQUES DE L'ACHIGAN**

I — LES DÉBUTS (1767—1774)

- Géographie de Saint-Jacques
- Les Acadiens à Saint-Jacques

II — LA VIE (1774—1947)

- Religieuse et paroissiale
- Civique
- Éducative
- Économique
- Politique et militaire
- Intime

•

•

•

•

•

•

I - LES DÉBUTS

Chapitre premier — Géographie de Saint-Jacques

Sous le soleil de Québec, la paroisse de Saint-Jacques, située dans le district et dans le diocèse de Joliette, forme un plateau qui s'étend entre le 45° 57' de latitude nord, et le 73° 34' de longitude, à 36 milles au nord de Montréal, à 9 milles au sud-ouest de Joliette, à 12 milles au sud-est de Rawdon et à 15 milles au nord-ouest de l'Assomption. Ce territoire couvre une superficie de 19,356 acres.

Le Paysage

Chez nous, point de montagnes, point de rivières, mais une paroisse isolée, loin des routes fluviales, loin même des voies ferrées, du moins jusqu'à l'aurore du XXème siècle, offrant l'aspect d'une immense terre docile.

Chez nous, point de montagnes. Mais, encadré d'érablières, un plateau¹ dont un côté légèrement surélevé, attire l'oeil de l'observateur. Que ce dernier, en fait, descende de Rawdon, et qu'il s'arrête sur un des premiers paliers de ce contrefort des Laurentides ! Là, il admirera de chaque côté de la grande artère de Saint-Jacques, des terres de trente arpents, bordées à leurs extrémités de massifs d'arbres, vestiges de la forêt primitive. Ces champs forment des rectangles contigus semblables à des plates-bandes où alternent les fleurs blanches du sarrasin et les fleurs violettes du trèfle, sous l'ombreux panache d'ormes superbes, conservés pour le décor et l'utilité.

Comme tant d'autres, ce même observateur contempera d'humbles coteaux, qui, chaque année, répètent leurs gestes d'offertoire et présentent au Créateur l'or de leur blé, de leur avoine, de leur orge, de leur foin ou bien l'émeraude de leur luzerne, de leurs légumes ou de leur tabac. Et ravi, il s'écriera : "Saint-Jacques est une paroisse agricole modèle ! Les terres manifestent partout une merveilleuse fécondité !"

1. Altitudes: Ruisseau Saint-Georges (savane): 158 pieds; Ruisseau Saint-Georges (gare): 164 pieds; Chemin du Ruisseau Saint-Georges: 162 pieds; Bas-du-village (équerre): 177 pieds; Église: 192 pieds; Chemin de Saint-Alexis (côte): 226 pieds; Chemin de Saint-Liguori (W. Gaudet): 243 pieds; Chemin de Rawdon (Cordon): 255 pieds; Bas-des-Continuations: 150 pieds; Chemin de Joliette (Continuations): 184 pieds; Haut-des-Continuations: 235 pieds.

Chez nous, point de rivières, non plus. Seulement quelques ruisseaux. Au temps du "grand Saint-Jacques", il est vrai, la rivière Ouareau baignait toutes les terres du nord-est de la paroisse et avec les rivières l'Assomption, l'Achigan, Saint-Esprit, la Rouge et la Blanche, elle fournissait une grande variété de poissons².

Aujourd'hui, seules quelques terres du rang du Haut-de-l'église (ou Haut-du-ruisseau) s'égouttent dans la rivière Ouareau. Le ruisseau Vacher prend sa source dans les terres du Haut-du-Ruisseau, et après avoir confué avec deux petits cours d'eau du sud-ouest du village (celui de la Source et le ruisseau anonyme situé au-delà de la voie ferrée), il atteint, tout comme le ruisseau Saint-Georges, la rivière Ouareau, près de Saint-Gérard-de-Vaclubse.

La population

Des tribus algonquines (algiques) occupaient notre région. C'était un de leurs territoires de chasse et de pêche, en la partie nord de Montréal. Ces tribus étaient, au dire des Relations des Jésuites, (Thwaites, passim) non des Iroquois, mais des *Iroquets*, peuplade algonquine, plus tard alliée des Français. N'utilisant pas les puits, l'Indien devait suivre les cours d'eau pour étancher sa soif et préparer ses aliments.

Quand ces premiers habitants disparurent-ils complètement de notre région? — D'après le magistrat L.-U. Fontaine, une famille indienne hivernait à Sainte-Marie vers 1850, exactement à l'endroit où s'élève l'église. A la même date, "Michel, le sauvage" et "Nica, la sauvagesse" venaient à l'église de Saint-Jacques.

Aujourd'hui, les seules traces laissées par ces fils de la forêt sont des noms de rivières. Ils avaient appelé une de ces rivières "Outaragavesipi" ou rivière tortueuse, l'Assomption actuelle; une autre, rivière l'Achigan, d'un nom indien désignant un poisson bien connu. Enfin, la rivière du Lac Ouareau tirerait son nom de Naguaro qui signifie lac lointain...

Quand les Acadiens arrivèrent à Saint-Jacques, il est probable que de temps à autre, ils rencontraient des familles indiennes en route vers les forêts du nord. Durant ses 175 ans d'existence,

2. On raconte qu'il y a plus de quatre-vingts ans, un seul habitant prenait, au dard, à la pêche au flambeau, en une seule nuit, au pied de la chute du Lac Ouareau (probablement à Crabtree), au-delà de cinquante beaux saumons qu'il vendait très cher à Montréal. Les pêcheurs prennent encore dans les alentours, le poisson blanc, l'achigan, le doré, le brochet, la truite, la barbotte, l'anguille, la carpe, le mulot, la brème.

Saint-Jacques, excepté à l'époque où il comprenait Rawdon,³ est demeuré un centre cent pour cent français et catholique.

Le sol

L'on aimerait peut-être connaître le passé préhistorique de Saint-Jacques? Qu'était notre région dans les temps les plus reculés? C'était le fond d'un océan sur lequel des glaciers ou banquises descendirent très lentement du nord au sud, en nivelant les sommets. Par leur fonte, ils changèrent le pays en une immense pénéplaine où ils creusèrent des lacs et des rivières innombrables. Ils formèrent la mer Champlain, qui comprenait les terres basses ou le bassin du Saint-Laurent.

Quand la mer Champlain se retira, durant les périodes secondaire et tertiaire, elle laissa sur son passage des dépôts résultant de débris morainiques raclés par les banquises. Telle serait l'origine scientifique des terres grises du bassin du Saint-Laurent, notre région géologique; l'explication de la fertilité de cette zone argileuse et de la quantité considérable de nos pierres des champs, espèces de roches cristallines, pour la plupart granit et gneiss.

Notre sol se divise en six espèces et renferme surtout des terres franches à limon argileux, variant à partir du chemin de Saint-Alexis (la Côte) jusqu'au chemin de Rawdon (le Cordon); des terres argileuses, à partir du chemin de Saint-Alexis jusqu'à la croisée des chemins du rang du Ruisseau Saint-Georges et de Sainte-Marie, plus les terres de la partie sud-ouest du Ruisseau Saint-Georges; tandis que celles de la partie sud-est de celui-ci sont de sable moyen à sous-sol argileux. Les terres du rang des Continuations reproduisent, par lisières, les trois mêmes espèces de sol, où apparaissent des flots de sable graveleux, acide ou calcaire.⁴

Les terres franches, à limon argileux, sont assez productives: le foin, le grain, les cultures mixtes à base d'industrie laitière y donnent de bons résultats. Elles sont excellentes pour le tabac à cigare.

Les argiles constituent les meilleures terres de la région. Le foin y pousse dru, de même que le grain. C'est le sol idéal pour les pâturages, l'industrie laitière et pour la culture de la betterave à sucre.

3. *Retours du dénombrement des Habitants du Bas-Canada obtenus durant l'année 1844*: Français, 5631; Britanniques, 11; Irlandais, 6; Écossais, 2; Européens, 4; Américains, 2; catholiques romains: 5638; Anglicans: 6; Méthodistes, 11; presbytérien, 1. Avant le démembrement de Rawdon (1837), le nombre des personnes d'origine ou de religion étrangères devait être plus élevé.

4. *Les sols de la région de Joliette*, publication du Ministère de l'agriculture de Québec, 1940.

En résumé, notre sol se prête aux cultures spéciales⁵, notamment à celle du tabac, de la betterave à sucre, du sirop, des légumes, ainsi qu'à la grande culture, savoir celle du lin, du blé et des autres grains tels que l'avoine, l'orge, le seigle, le sarrasin, les pois, le maïs, etc.

Combien y a-t-il, au village et dans la campagne, de terrains cultivés ou non cultivés, de terrains incultes ou de terres en bois debout? Les statistiques suivantes — de 1945 — répondent à ces diverses questions.

	<i>Village</i>	<i>Campagne</i>	<i>Total</i>
Terrains cultivés.....	1,185 acres	14,748 acres	15,931 acres
Terrains non cultivés.....	31 “	214 “	245 “
Terrains en forêt.....	148 “	2,820 “	2,968 “
Terrains incultes.....	22 “	190 “	212“
TOTAL:	1,386 “	17,972 “	19,356 “

Le sous-sol

Notre sous-sol, même s'il renferme de la pierre à bâtir, n'a pas connu les vastes exploitations. Cette pierre a toutefois servi, sur place, à construire notre première église, le couvent des Dames du Sacré-Cœur, l'église anglicane de Rawdon, ainsi que la plupart des anciennes habitations en pierre dont quelques-unes ont résisté aux rigueurs du temps et du climat.

Un bon nombre de nos clôtures (les autres sont en cèdre ou en fil de fer) témoignent du travail accompli par nos ancêtres pour débarrasser leurs terres de nombreuses pierres calcaires. L'on trouve aussi des roches bleues friables que les enfants s'amuse à briser pour y dégager de minuscules coquillages.

Notre histoire géologique est brève. Elle ne présente ni fossiles, ni roches très variées. Les seules merveilles qui frappent notre curiosité et l'attention des savants sont les *Dalles*, la *Crosse Roche* et le légendaire *Trou de la Zette*.

Demandons à la science des explications sur ces phénomènes. Ce que nous appelons *les Dalles* n'est pas simplement un mot poétique chargé de mystère, un coin pittoresque de la rivière Ouareau

5. On appelle culture spéciale, celle des produits cultivés dans les localités qui leur sont le mieux adaptées. Chez nous, la grande culture comprend le blé, puis les autres grains: à savoir l'avoine, l'orge, le seigle, le lin, le sarrasin, les pois, les grains mélangés et le maïs.

sur la route de Joliette, ou un endroit autrefois recherché des pique-niqueurs et des pêcheurs, mais d'après les géologues, sourciers de nos richesses enfouies, la région des Dalles est une entité géologique. Elle appartiendrait à une formation calcaire, nommée *Black River*. La formation du *Black River* est une couche de pierre de cinquante pieds d'épaisseur qui se divise en trois membres distincts: le Pamélia, calcaire dolomitique; le Lowville et le plus intéressant pour nous, le Leray, calcaire noduleux, de couleur sombre qui prend à l'air des teintes bleuâtres. Il se présente en lits très épais qui résistent bien à l'érosion. Ses affleurements, plats ou inclinés, peuvent dépasser quelques centaines de pieds carrés en superficie. On leur donne, en plusieurs endroits, le nom de *dalles*. Sur ces affleurements, les joints et les cassures ont, la plupart du temps, été élargis par le travail de dissolution, très efficace dans ces calcaires. Ces pierres bleuâtres, de calcaire noduleux, servaient dès les débuts de la paroisse, comme matériaux de construction.

Puisque, dans nos esprits, la rivière des *dalles* est presque inséparable de la *rivière Rouge*, pourquoi ne pas tirer au clair son origine en consultant les mêmes savants? — Ils notent le travail géologique des eaux courantes et signalent des phénomènes d'ablation et de creusement. Ainsi les eaux usent ordinairement les bords des rivières. Elles liment facilement les roches tendres, comme les schistes, mais leur lime se brise contre les roches dures. Alors, les pentes demeurent abruptes et la rivière coule souvent dans des gorges profondes ou des canons (canions). C'est le cas de la rivière Rouge entre Saint-Jacques et Joliette.

La *grosse roche* est un bloc erratique de 15 à 20 pieds de diamètre, un de ces blocs rocheux abandonnés par les glaciers.

Le *trou de la Zette* est un trou de fées... D'après les légendes, des fées auraient habité nos parages... En réalité, "ces trous de fées" sont des effets des eaux d'infiltration. Ces eaux finissent par dissoudre les calcaires. A la longue, il restera au sein des roches, des vides appréciables qui formeront les grottes ou les cavernes... C'est l'assèchement de ces rivières souterraines qui occasionne les "trous de fées", que l'on rencontre dans les terrains calcaires, notamment à Joliette, (exactement, dans le rang du Grand-Lac-Ouareau détaché de Saint-Jacques au démembrement de Crabtree, en 1921) ⁶.

6. Ces renseignements géologiques sont presque littéralement tirés de Laverdière, U.-W. et Morin, Léo, dans *Initiation à la Géologie*, Fides 1941, pp. 102, sqq.

Le climat

Jacques Cartier, en écrivant au roi de France, parlait ainsi des Indiens: "ils sont tant hommes, femmes qu'enfants, plus durs que bêtes au froid". Le climat actuel n'a pas sensiblement changé. Notre climat est caractérisé par l'abondance des précipitations, par l'influence de la couche de neige hivernale et par un grand écart des températures extrêmes. Aussi, est-il très froid en hiver et très chaud en été. La température oscille entre 60° et 90° F., en été; durant l'hiver, elle varie entre 30° au-dessus et 30° au-dessous de zéro. La température moyenne de l'année s'établit à 40° F. au-dessus de zéro. Les fluctuations de température satisfont les plus exigeants. L'expérience annuelle de la fonte des neiges nous permet de constater qu'il fait un peu plus froid chez nous qu'à Joliette ou à l'Épiphanie. Le "temps des sucres" est ainsi plus prolongé qu'ailleurs. La neige repose nos terres et le dégel tardif leur assure une fécondité plus grande. Ce climat rude est tonifiant: il n'est pas humide.

La précipitation atmosphérique est de 35", répartie assez uniformément sur toute l'année⁷.

La période moyenne de végétation est de 118 jours, allant de la mi-mai à la mi-septembre.

Nos habitants ont tenu compte de l'intensité des vagues de froid ou de chaleur dans la façon de construire leurs maisons et leurs bâtiments.

Jusqu'aux grands feux de 1890 ou de 1914, un bon nombre de maisons du village étaient en pierres des champs, à deux étages et à larges cheminées⁸. C'étaient des maisons confortables, spacieuses, accueillantes aux enfants, aux pauvres et aux visiteurs.

Flore et faune

Un terrain aussi fertile produit naturellement des essences forestières diverses que Joseph Bouchette énumérait déjà, en partie, dans sa description topographique de la seigneurie de Saint-Sulpice.

7. Des exceptions s'enregistrent cependant: ainsi le 25 octobre 1932, la première chute de neige atteignait une épaisseur de 14 pouces: elle demeura. Le 1er juin 1943, une neige abondante venait nous faire oublier les espoirs du printemps.

8. Voir Morrisset, Gérard, *Le Devoir*, 29 nov. 1943. Ce qu'il dit des maisons de Varennes s'applique à la lettre aux nombreuses maisons de pierres du vieux Saint-Jacques. Subsistent les maisons de Lucienne Marsolais, Jean-Paul Lapointe, Louis Lévesque, Adrien Gagnon, Donat Forest, René Marsolais, Alfred Jetté, Julien Perreault, Médéric Payette, Antonio Brisson, Félix Blouin, Aldéric Larièvre, Alexis Melançon.

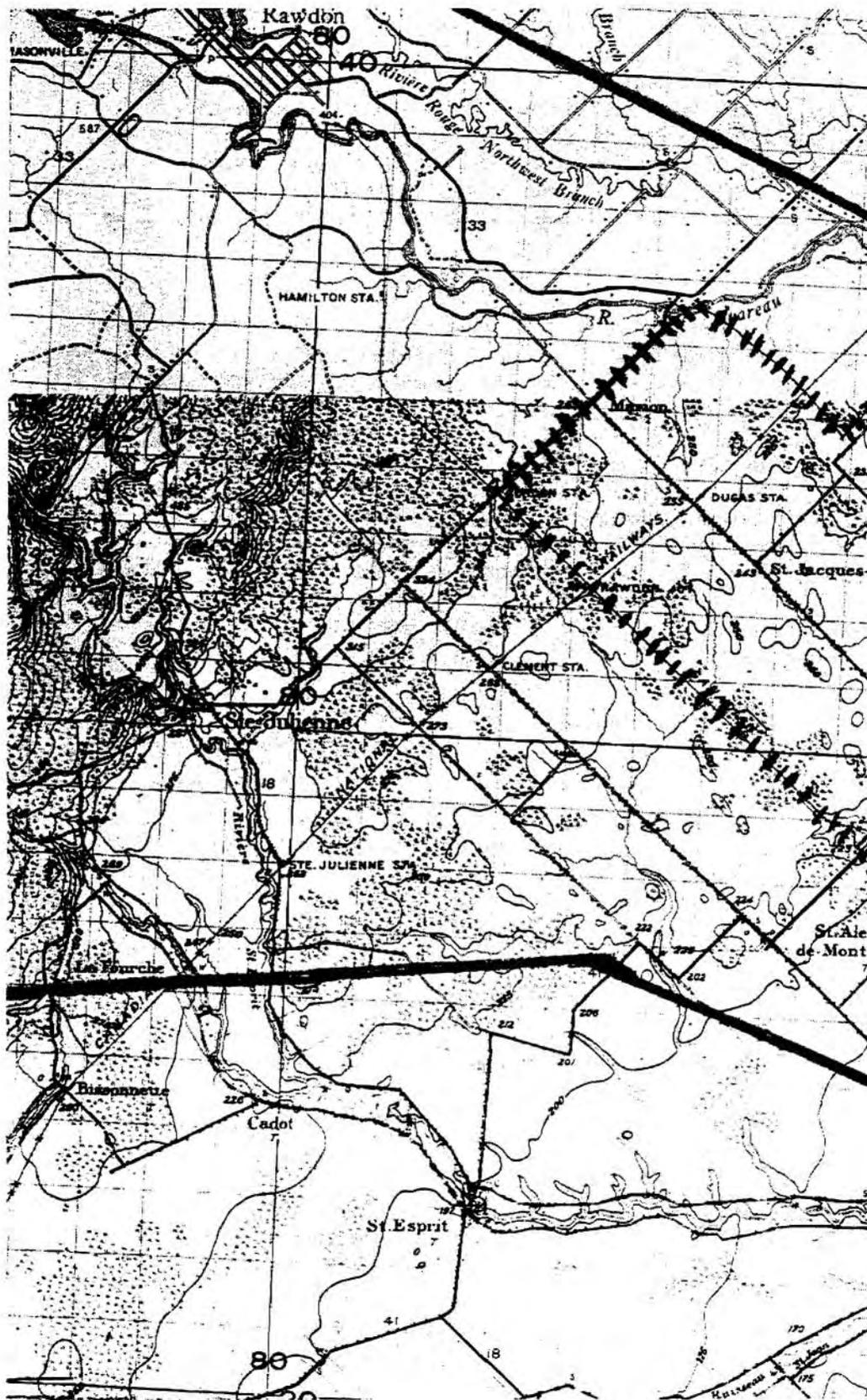
Nos terres élevées sont couvertes de forêts de bois durs que nos gens appellent de préférence "bois franc". Nommons l'érable à sucre "d'une grande perfection" (Bouchette), la plaine ou érable argenté, le hêtre à grandes feuilles avec ses délicieuses fânes, le chêne aux glands doux ou amers, le noyer cendré et ses noix longues, le caryer blanc et le caryer dur et leurs noix douces ou amères, le noisetier à long bec ou coudrier rostré, le marronnier, l'ostryer de Virginie, le bouleau, le merisier et l'orme. Tous ces arbres à feuilles caduques, avant de servir d'excellent bois de chauffage, étalent leur futaie surtout aux limites de nos champs⁹.

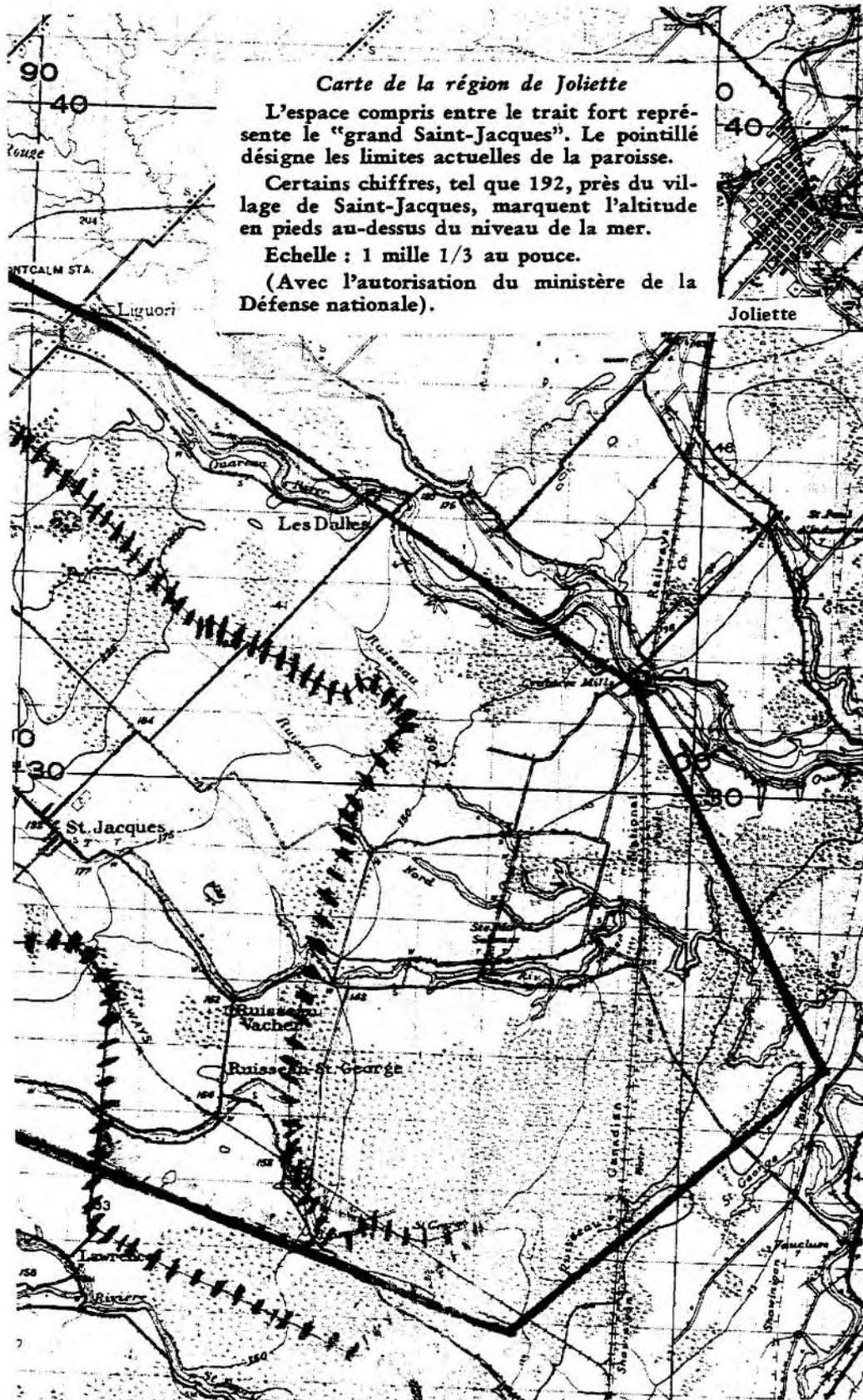
Dans les terres basses, croissent en abondance les bois mous, tels que le pin "d'une belle venue" (Bouchette), le cèdre, le sapin, l'épinette rouge (ou mélèze), l'épinette blanche qui fournit la plus ancienne des gommages à mâcher, la pruche, le bois blanc (ou tilleul), le liard, le peuplier de Lombardie, le tremble et le saule. En septembre et en octobre, les magiques couchers de soleil embrasent ces forêts de fantaisistes incendies où flamboient le pourpre et l'or, le carmin et le rose, l'argenté des bouleaux et le vert foncé des conifères. Apothéose des essences d'ombre et de lumière qu'un instant plus tard le crépuscule ensevelit dans ses tentures macabres de violet et de noir.

En plus des arbres, notre flore comprend des arbustes et des arbrisseaux. L'on a réussi à acclimater des pommiers, des pruniers, des pimbinas ou viornes d'Amérique et des lilas qui ombragent ou encerclent nos jardins. Dans nos sous-bois ou le long des clôtures et des fossés abondent les fraises, les framboises, les catherinettes (framboises noires ou sauvages), les gadelles, les groseilles et souvent, au-dessus des harts rouges (cornouillers) et de l'herbe Saint-Jean, des aulnes, des cerisiers, des cenelliers s'entremêlent pour former des taillis, rendez-vous de la menue gent ailée.

Pour le commun des mortels, la flore c'est avant tout, les plantes et les fleurs. Dans nos sous-bois qui scintillent de lucioles, le soir, poussent au printemps les trilles, la smilacine, les fougères, le ginseng, la maïanthème, le petit thé (Gaulthérie), les actées rouges et blanches, le muguet des bois, (ou pyrole), les sabots de la Vierge (ou cyripède), les violettes jaunes, l'ail doux, le carcajou (ou snicroûte) — marinade recherchée ! — les rognons de coq, enfin, le sang-dragon (la sanguinaire canadienne) dont un de nos députés,

9. Les amateurs de sciences naturelles trouveront en appendice H une nomenclature plus complète de la flore de Saint-Jacques.





Carte de la région de Joliet

L'espace compris entre le trait fort représente le "grand Saint-Jacques". Le pointillé désigne les limites actuelles de la paroisse.

Certains chiffres, tel que 192, près du village de Saint-Jacques, marquent l'altitude en pieds au-dessus du niveau de la mer.

Echelle : 1 mille 1/3 au pouce.

(Avec l'autorisation du ministère de la Défense nationale).

Joliette

le Dr J.-B. Meilleur, décrivait, dès 1826, les propriétés médicinales au savant docteur Stephenson du McGill.

En été, les teintes multicolores des plantes et des fleurs de chez nous émaillent de leur sourire innombrable le tapis vert de nos prés. S'enivrant à la rosée matinale et aux frais arômes de la brunante, sous les caresses du vent et du soleil, au rythme du balancement des folles avoines, ondulent "le peuple étoilé des marguerites" (Fr. Victorin), des lis jaunes et des stellaires, l'éclatante floraison des verges d'or et des pissenlits, des gentianes et de la chicorée, des myosotis (forget-me-not) et des anémones, des marguerites rouges (ou épervières orangées), des violettes et des immortelles, etc...

Dans les baissières, la quenouille, flambeau des réjouissances populaires d'autrefois, côtoie le trèfle d'eau (ményanthe). Au cœur de nos forêts et de nos savanes, sur les versants des fossés ou au ras des clôtures, que de plantes, des simples que vendent nos herboristes, — les pharmaciens —, fournissaient à nos grand-mères d'infailibles tisanes contre tous nos malaises d'enfants. Citons la camomille, le baume, l'anis, la savoyane, l'herbe à dinde, le sureau blanc, etc...

D'autres plantes de chez nous figurent avec honneur, même dans la grande histoire ! Il s'agit de la lobélie, du ginseng et du grémil officinal.

La lobélie (*lobelia inflata*) aurait été découverte par le docteur Meilleur à Saint-Jacques, en 1831. Le ginseng trouva chez nous un fervent propagateur. N'est-ce pas le docteur L. Genand qui lançait cette culture ici, en 1851 ? Enfin le grémil officinal (appelé vulgairement herbes aux perles ou graines de lutin) est mentionné dans l'encyclopédie qu'est la *Flore Laurentienne* du Frère Marie-Victorin, E.C., (p. 460). Le docte botaniste canadien, après avoir expliqué d'où viennent les noms donnés à cette plante, ajoute: "Dans le district de Saint-Jacques de l'Achigan on se sert du grémil comme succédané à la digitale. On en fait prendre aux chevaux pour leur donner du tonus avant de les vendre".

Nos forêts et nos prés abritaient et abritent encore aujourd'hui une modeste faune, qui comprend, outre de nombreux écureuils, "suisses", lièvres, siffieux (marmottes), des renards, des rats musqués, des bêtes puantes (mouffettes), des blaireaux et des belettes. Presque chaque année, à la saison des fruits sauvages ou des "fruitages", apparaissent à l'orée des bois, le chevreuil et l'ours noir.

Notre faune ornithologique n'est pas beaucoup plus prétentieuse... Nos chasseurs abattaient, autrefois plus qu'aujourd'hui, maintes outardes, tourtres ou perdrix, des butors et des oiseaux de proie tels que l'émérillon, l'épervier, la buse, la chouette et le hibou. D'autres volatiles, moins rapaces, plus apprivoisés et aux chants plus harmonieux, égaièrent nos prairies, nos érablières et les bords de nos ruisseaux. Rappelons les principaux: les pigeons, les hirondelles, les goglus, les grimpereaux, les passereaux (moineaux), les merles, les étourneaux, les "récollets", (jaseurs du cèdre), les grives, les pinsons ou rossignols, les fauvettes, les chardonnerets, les troglodytes et les oiseaux-mouches (colibris), les loriots, les geais, les pique-bois (pics), les piverts, les batailleurs de corneille, les moucherolles, les chauves-souris, les rameurs de cheminée (martinets), les engoulevents, etc...

Chapitre II — Les Acadiens à Saint-Jacques

En septembre 1766, une proclamation royale, adressée à tous les seigneurs, concernait les réfugiés acadiens et recommandait les points suivants: prendre soin des Acadiens, les établir sur les terres non concédées de leur seigneurie, aux meilleures conditions possibles, et leur fournir pour l'espace d'un mois les provisions à même les magasins du roi¹⁰.

Stage à l'Assomption

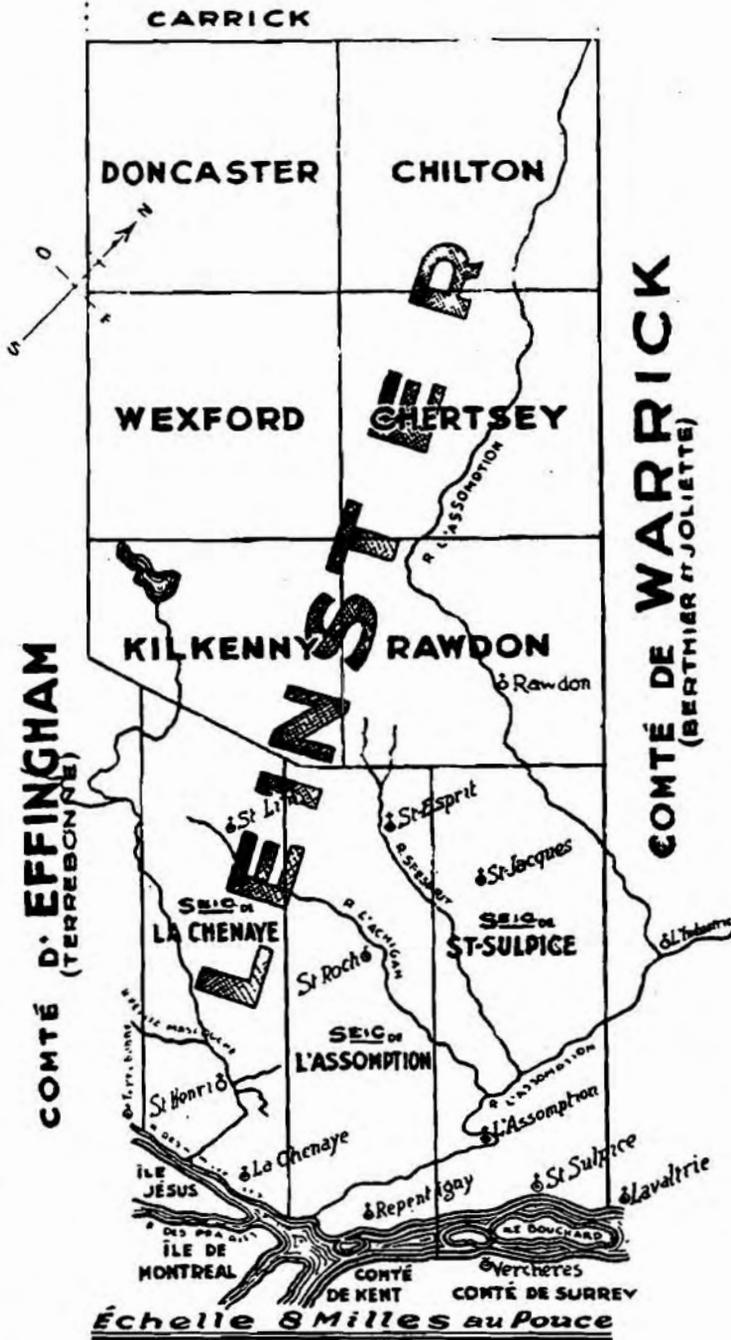
Grands seigneurs et magnanimes bienfaiteurs, les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice s'intéresseront au sort des infortunés Acadiens émigrés de la Nouvelle-Angleterre à Montréal ou à Québec. Ils en orienteront d'abord treize familles en 1766, puis environ quarante, en 1767, vers leur Seigneurie de Saint-Sulpice.

"Cette Seigneurie de Saint-Sulpice, au nord du Saint-Laurent, dans le comté de Leinster, est bornée en front par la rivière (le Saint-Laurent), au fond par le township de Rawdon (Cordon de la Seigneurie), au nord-ouest par la Seigneurie de LaValtrie (rivière Ouareau), et au sud-ouest par celle de l'Assomption (Petite Ligne de Saint-Alexis); elle a deux lieues de front sur six de profondeur"¹¹.

"Il y avait déjà près d'un siècle (1640) que ce territoire, qu'occupent aujourd'hui les paroisses de Repentigny, Saint-Sulpice, Lachenaie, l'Assomption, Saint-Paul-l'Ermitte, Charlemagne, Mascouche, l'Epiphanie, Saint-Gérard, Saint-Jacques, Saint-Roch et Sainte-Marie, avait été cédé à Messieurs les Associés de Notre-Dame de Montréal, et aucun colon ne s'était encore fixé au delà de Saint-Sulpice et de Repentigny. Ville-Marie et les établissements voisins avaient absorbé toutes les ressources dont on pouvait disposer. C'est au prix des plus grandes difficultés que jusque-là s'était opéré le défrichement. Seuls, pendant les rares années d'apaisement, les explorateurs et les coureurs de bois avaient osé remonter le cours des affluents du grand fleuve, pour

10. *Gazette de Québec*, 15 sept. 1766, *Arch. Can.* 1905, Vol. II, p. 157.

11. Bouchette, Joseph, *Description Topographique du Bas-Canada*. etc. 1815, pp. 234—237.



COMTÉ D'EFFINGHAM
(TERREBONNE)

COMTÉ DE WARRICK
(BERTHIER & JOLIETTE)

Notre Milieu géographique

s'enfoncer dans les solitudes mystérieuses de la forêt. Mais dès que s'ouvrit la dernière période de paix avant la conquête du pays, la colonisation et le commerce prirent un nouvel essor"¹².

La place la plus importante de la Seigneurie de Saint-Sulpice était l'Assomption qui s'appelait alors Saint-Pierre-du-Portage ou Le Portage, tout simplement. Cette paroisse, fondée en 1717, quand les deux frères Charles et Thomas Goulet¹³ y construisaient la première hutte, fut civilement érigée en 1754, sur requête de Messire Jacques Degeay, prêtre-missionnaire, "le plus remarquable du temps" (Mgr Gosselin, *Ibid.*)¹⁴ et de quelques autres citoyens. Les Sulpiciens, seigneurs de toute cette étendue de terre, desservaient la cure de l'endroit.

M. de Montgolfier, alors supérieur des Messieurs et vicaire général de l'évêque de Québec pour la région de Montréal, accueille les pèlerins de la Nouvelle-Angleterre dans sa Seigneurie.

"La paroisse de M. Degeay, (sic) curé de l'Assomption", écrit-il le 16 octobre 1766, à Mgr Briand, évêque de Québec, vient d'augmenter tout à coup d'environ quatre-vingts personnes par l'établissement de douze ou treize familles acadiennes arrivées nouvellement dans ce pays, que j'ai accueillies dans cette paroisse, et à qui j'ai donné des terres dans ses profondeurs.

"Je leur ai envoyé un prêtre pendant environ trois semaines pour pourvoir à leurs besoins spirituels les plus pressants: c'est M. Brassier, (Gabriel-Jean) il en est de retour, et me paraît fort édifié de sa mission"¹⁵.

M. Degeay fait appel au bon cœur de ses paroissiens. Ceux-ci¹ donnent l'hospitalité aux Acadiens, et mettent à leur usage une immense bâtisse sur la ferme Leroux¹⁶. Certains se creusent des grottes dans le sable et y passent l'hiver. Puis, le curé prépare pour

12. Notes fournies par l'archiviste du Collège de l'Assomption, M. l'abbé Henry Gates.

13. Au sujet des premières familles de l'Assomption, voir le *Bulletin des Recherches Historiques*, Vol. XLI, No 11, novembre 1935, p. 700, article de Mme Thérèse Archambault-Lessard.

14. Forget, Mgr Anastase, *Histoire du Collège de l'Assomption*, p. 10. L'abbé Jacques Degeay était né dans le diocèse de Lyon, France, en 1717. Entré chez les Sulpiciens, il fut ordonné prêtre en 1740. Arrivé au Canada, le 21 juillet 1741, il devint deuxième curé de l'Assomption de 1742 à 1774. (Henri Gauthier, P.S.S., *Sulpitiana*, 2ème éd. 1926, p. 194).

15. Lettres de M. Montgolfier à l'évêque de Québec, *Archives de l'Archevêché de Montréal*. Dans une lettre du 3 novembre 1766, le grand vicaire parle d'une correspondance entre M. Degeay et le gouverneur au sujet de soldats déserteurs. M. de Montgolfier juge sévèrement ses subordonnés: le curé de l'Assomption n'échappe pas à ses reproches. Dans la lettre précitée, il le traite de "caractère bouillant". (Voir *Vie religieuse*, note 1.)

16. Ferme du Collège de l'Assomption (1947).

eux le départ vers les "belles plaines toutes couvertes d'érables"¹⁷ au fond de la Seigneurie, vers la future paroisse de Saint-Jacques.

En octobre, il revalide tous les baptêmes et mariages contractés civilement en Nouvelle-Angleterre, durant l'exil. Ces douze familles étaient celles de Joseph Dupuis, Joseph Hébert, Armand Dupuis, Charles Landry, Jean-Baptiste Landry, Germain Landry, Joseph Leblanc, Joseph Bro, François Leblanc, Pierre Martin, François Poirier et Pierre Lanoue.

Comme presque partout au Canada français, l'action bienfaisante du prêtre se manifeste dès l'origine de notre paroisse.

Ces douze familles passèrent l'hiver à l'Assomption.

En mai 1767, un nouveau contingent "d'Acadiens de nation" vint de "Canaticotte" (Connecticut), ou de la "province de Boston" — probablement en bateau par Québec — rejoindre ces frères acadiens de l'Assomption. En effet, en juin 1767, MM. Degeay et Brassier rebaptisent les enfants et revalident les mariages des couples suivants: Armand Dupuis et Marie Landry; François Leblanc et Elisabeth Dugas; Armand Landry et Madeleine Landry; Paul Landry et Anastasie Leblanc; Charles Hébert et Marguerite Landry; Paul Bro et Marie-Joseph Landry; Jean-Baptiste Landry et Marguerite Daigle; Joseph Leblanc et Marguerite Landry; Joseph Bro et Anastasie Benoît; Joseph Bro et Anne Picote; Germain Landry et Marguerite Benoît; Alexis Bro et Marguerite Béliveau; Dominique Thibodeau et Anne Dupuis; Louis Lord et Luce Fontaine; Étienne Robichaud et Marie Robichaud; François Landry et Marie Hébert; Armand Bourgeois et Marguerite Dugas; Joseph Bourque et Marguerite Mireau; Pierre Dupuis et Anastasie Bourgeois; Jean-Baptiste Forest et Marie Hébert; Louis Mireau et Marie Richard; Louis Cadet-Fontaine et Marie-Thérèse Robichaud; Charles Béliveau et Osithe Dugas; Jean Richard et Marie Hébert; Joseph Leblanc et Madeleine Dugas; Claude Dugas et Marie Melançon; Jean-Baptiste Dupuis et Marie-Joseph Thibodeau; Pierre Lanoue et Marie-Joseph Dugas; Jean-Baptiste Lanoue et Théotiste Bourgeois; Polycarpe Robichaud et Élisabeth Bourgeois; Paul Landry et Rose Benoît; Simon Forest et Rosalie Richard; Bonaventure Gaudet et Marie Bourgeois; Jean-Baptiste Janson et Marie-Joseph Lord; Charles Gaudet et Anastasie Robichaud; Louis Janson et Marie Guilbert.

17. La partie de Sainte-Marie était surtout couverte de bois mou, tandis que celle de Saint-Jacques l'était de bois franc.

Ce contingent est certainement parti des États-Unis, puisque, le 13 septembre de cette année 1767, Marie-Esther Mireau, fille de Louis, est baptisée à l'âge de 4 mois, et elle est née, comme tous les autres, "à Conaticotte". Ces nouveau venus amènent aussi avec eux des enfants appartenant à quelques-unes des premières familles arrivées à l'Assomption, l'année précédente.

Ils forment un total de 50 familles environ, avec quelques jeunes gens, quelques veufs et quelques célibataires.

M. Degeay munit à ses frais chaque famille d'abondantes provisions de bouche, de quelques quintaux de farine, d'une certaine pesée de lard, d'instruments aratoires, d'une vache et de quelques autres articles indispensables.

Premiers établissements

"Par un matin ensoleillé de juin 1767, alors que l'espérance renaît dans tous ces pauvres cœurs endoloris, le dévoué prêtre se met en tête de la colonne de ses protégés. Il les conduit vers les grasses plaines qui leur étaient données, et qu'ils appellent dans un sentiment spontané de sincère reconnaissance: la terre promise, *la Nouvelle-Acadie*"¹⁸.

Ils s'arrêtent sur les bords des ruisseaux Vaché (sic) et Saint-Georges¹⁹.

Habitée à voir passer les Indiens dans ses sentiers, la forêt étonnée regarde arriver ces nouveaux venus, ces pauvres loques dont les visages sont pourtant illuminés d'un rayon d'espérance.

La forêt cède la place. Elle fournit le gîte et la chaleur à ces vaillants pionniers. Bientôt, dans les éclaircies, surgissent d'humides chaumières dont les volutes de fumée s'élèvent vers l'azur recueilli comme les nuages d'encens vers la voûte du sanctuaire.

Que de fois durant les soirées, celles du premier hiver surtout, l'on rappelait une aventure heureuse ou malheureuse des dernières années. L'inépuisable fonds d'espérance et de générosité que l'on portait en soi aidant, on oubliait les injustices ou les souffrances du passé.

18. Forget, Mgr Anastase, *Ibid.*, p. 13.

19. Quelle est l'origine des noms de ces deux cours d'eau? — Malgré d'actives recherches, nous n'avons pu rien retracer de convaincant. Les hypothèses sur l'origine du ruisseau Vacher sont mises en doute: le ruisseau ne vient ni du sulpicien de ce nom (il n'était pas encore né), ni de vaches trouvées là (supposition ridicule), ni d'un ruisseau du même nom en Acadie (très peu plausible).

Dès 1767, sur les rapports d'arpentage, l'on retrouve ces deux noms. Certains contrats de 1800 appellent le ruisseau Vacher "ruisseau Saint-Jacques".

M. Degeay entre-temps, est si dévoué auprès des Acadiens, qu'il est prêt à sacrifier l'Assomption.

Et, le 31 décembre 1767, dans sa lettre de vœux à l'évêque, il écrit:

"J'ai reçu avec beaucoup de joye et plaisir toutes les familles acadiennes que vous m'avez adressées. La majeure partie fut cabanée tout autour du Portage, en attendant qu'ils (les Acadiens) puissent aller s'établir sur les terres qui leur ont été concédées; je voudrais pour le bien de leurs âmes, qu'ils y fussent déjà, et, je suis dans la disposition de tout sacrifier pour les y suivre. J'en ai aux environs de cinquante familles dont je suis fort content. Je n'ai rien négligé jusqu'à présent pour leur procurer les faveurs spirituelles qu'ils pourraient attendre de moy; j'ai fait faire ces jours derniers, la première communion à vingt-cinq; rien n'a été plus édifiant ni plus touchant. Je m'attache tellement à eux que je commence à me détacher de ma paroisse, vu l'ingratitude dont ils (les paroissiens) me paient tous les jours. Il est vrai que je ne dois pas attendre de récompense en ce monde...

"Pour ce qui est du temporel, conjointement avec M. Brasier, nous leur procurons toutes les faveurs qu'il nous est possible, mais avec tout cela, quelques vieillards, quelques familles très nombreuses et très pauvres... auraient encore besoin d'un secours étranger... C'est ce que je compte faire lorsque M. le général (Carleton) sera au Montréal, avec un peu d'aide de votre part"²⁰.

Pour nos Acadiens, revivre avec leurs frères, leurs cousins, après plusieurs années de séparation, c'était sûrement un puissant réconfort et un rayon de joie dans l'aurore qui commençait à poindre.

Nos pères ont toujours voué une profonde gratitude à M. Jacques Degeay, cet apôtre si généreux dans leurs malheurs. Sensibles aux bontés de ce zélé protecteur, ils voulurent immortaliser sa mémoire, en appelant leur nouvelle paroisse: *Saint-Jacques*.

Aux générations actuelles de garder vivant le souvenir de ce FONDATEUR !

Distribution des lots

"La fondation de la paroisse de Saint-Jacques est un fait bien émouvant, digne de la grande histoire et très caractéristique de cet esprit de charité et de solidarité chrétienne qui animait nos pieux ancêtres", écrit l'historien du Collège de l'Assomption²¹.

20. Lettre de M. Degeay à l'évêque de Québec, *Archives de l'Archevêché de Montréal*. En 1768, M. Degeay mettra son projet à exécution et s'adressera au gouverneur Carleton au sujet de ses Acadiens.

21. Forget, Mgr Anastase, *Ibid.*, p. 13.

Ces proscrits ne deviendront-ils pas les ancêtres d'un très grand nombre de ces vieilles familles françaises qui, aujourd'hui, habitent Saint-Jacques, Saint-Paul, Rawdon, Sainte-Julienne, Saint-Alexis, Saint-Liguori, Saint-Gabriel, Saint-Alphonse, Saint-Côme, Chertsey, Sainte-Marie-Salomé et Sacré-Cœur de Crabtree ?

Parmi les premiers colons fixés à Saint-Jacques même, on relève dans le *Livre terrier de la Seigneurie de Saint-Sulpice*, surtout des Leblanc, Landry, Dugas, Forest, Vincent, Thibodeau, Thériault, Morin, Hébert, Bourque, Bro, Dupuis, Richard, Bourgeois, Melançon, Gaudet, Mirault, Doucet, Poirier, Cassé, Comeau, Blanchard, Lanoue.

Ceux qui obtinrent des lots dans la future paroisse de Sainte-Marie-Salomé, étaient principalement des Bourgeois, Lord, Mirault, Granger (1785), Melançon, Lanoue²², Jeançonne (sic), Hébert, Richard, Robichaud, Gaudet, Martin, Fontaine.

Durant l'été de 1767, M. Degeay fit arpenter les lots par Jean Péladeau, juré-arpenteur.

De quelle façon, a-t-on procédé à la distribution des lots ? — Par le tirage au sort. Les colons s'établirent dès 1767, bien que les contrats ne soient tous datés qu'à partir de 1773.

Les clauses des contrats de concession stipulaient que les colons paieraient une redevance annuelle en retour de leur lot. A Saint-Jacques, aurait-on attendu l'échéance de la dette et le défrichage d'une partie de la terre à eux concédée, avant de signer de tels contrats ? Il le semble bien, puisque nos gens demandent (1779) une "exemption de toute corvée, tant qu'ils n'auront pas défriché leurs terres" (Lauvrière).

En 1773, nous retraçons la concession de trois lots seulement: le No 539 du cadastre à Pierre Laporte (venant de l'Assomption)²³, le No 526 à Basile Leblanc²⁴, et le No 497 à Thomas Jeanson (sic)²⁵.

En 1774, au Ruisseau Saint-Georges, onze terres furent concédées; dans le rang de l'église, (haut et bas) vingt-huit sur le côté sud, et vingt-neuf sur le côté nord; neuf, sur le côté sud du Ruisseau

22. Jean-Baptiste Lanoue, époux de Théotiste Bourgeois, reçut, le 16 janvier 1781, le lot no 478, appartenant aujourd'hui à Oscar Jetté de Sainte-Marie-Salomé. En 1787, Jean-Baptiste Lanoue s'établissait à Saint-Jacques sur la terre occupée actuellement par Marcel Lanoue. En 1825, son fils François achetait la terre voisine, propriété de son oncle Pierre Lanoue depuis 1804, puis de l'un de ses descendants, Eugène Lanoue.

23. Aujourd'hui, chez Jules Lapalme.

24. Aujourd'hui, chez M. Gustave Melançon, a. c.

25. Présentement, chez Rosaire Léveillé, Sainte-Marie-Salomé.

Vacher, dans Sainte-Marie; et douze, sur le côté nord du même ruisseau ²⁶.

Les concessions et le défrichement suivaient la même allure.

En retour de leur terre, les nouveaux fermiers devaient payer à Messieurs les Seigneurs, "dix deniers tournois et un demi-minot de bled (*sic*), froment, sec, net, loyal et marchand mesure de Paris, pour chaque vingt arpents en superficie, à moins qu'il n'y ait mention contraire dans les contrats" comme nous l'apprennent les actes des concessions, tous signés par Joseph Papineau, écuyer, arpenteur et notaire ²⁷.

Les lots comprenaient tous trois arpents de front sur trente de profondeur. Les contrats étaient signés en présence de Messire Étienne Montgolfier, vicaire général du diocèse de Québec et supérieur des Sulpiciens, et de M. Brassier, procureur.

En compulsant le *Livre terrier de la Seigneurie de Saint-Sulpice*, l'on constate facilement qu'aucune règle déterminée n'a été suivie dans la distribution des lots. L'on voit, dès les commencements de la paroisse, qu'il y eut des terres défrichées d'un bout à l'autre de cette partie de la Seigneurie: aussi bien dans le rang du Haut-du-Ruisseau que dans Sainte-Marie-Salomé, le "Bas-du-Ruisseau", à l'exception cependant du rang des Continuations et de celui de Saint-Liguori qui ne seront concédés qu'à partir de 1795.

En 1775, quand il sera question de construire une église, on décidera de l'élever au centre des terres défrichées ²⁸. Encore une preuve que, dès les premiers temps, les colons étaient déjà installés d'une extrémité à l'autre de la paroisse.

Première messe

Une pieuse et émouvante tradition se plaît à confondre la date de la première messe célébrée chez nous avec la date de naissance de la paroisse.

En fin de juin 1772, par un éblouissant matin d'été, M. Degeay, en sabots, arrivait du Portage, avec les objets du culte. Il s'arrêta sur les bords du ruisseau Vacher, dans la maison de Charles Forest ²⁹.

²⁶. A Sainte-Marie, plusieurs terres se sont conservées de père en fils. A Saint-Jacques aussi, celles d'Arthur Leblanc, Anatole Forest et Eugène Lanoue, par exemple, ont appartenu à la même famille.

²⁷. *Livre terrier de toute la Seigneurie de Saint-Sulpice*, Montréal.

²⁸. Sur le site de l'église actuelle.

²⁹. Cette demeure, à cause du poids des ans, a été démolie en avril 1946. Propriété de Rodolphe Dugas, elle avait plus de 175 ans d'existence, et mesurait 30 pieds par 32. Parmi les rares témoins de ces premières heures, subsistent les maisons d'Adalbert Sincerny, (à peu près de la même époque), Ernest Lachapelle, Joseph Dugas et René Marsolais (1806). La maison de Donat Forest située dans les environs, date de 1822.

Hommes, femmes et enfants, heureux comme des premiers communiants, exultent d'allégresse. Enfin ! douze ans après la Déportation, le Christ descendra sur l'autel, tout près de leurs demeures, comme aux jours heureux d'Acadie !

Avec plus de ferveur que jamais, une huche à pain servant d'autel,³⁰ le saint curé appelle le Christ sur cette nouvelle patrie. Qu'Il daigne guérir ces cœurs souventes fois brisés de douleur, mais toujours demeurés fidèles !

Le Christ vient. Il leur apporte ses grâces de choix. Par la bouche de son ministre, d'abord, Il les remercie de leur amour et les reconforte :

“Vous avez mangé le pain de l'exil plutôt que d'abandonner votre foi. Dieu qui récompense un verre d'eau donné en son nom, vous bénira dans vos enfants”. Puis il leur dévoile l'avenir : “Cette table où je viens de dire la messe, se transformera en un magnifique autel où vos fils viendront faire descendre le Dieu qui console les affligés”.

Cent ans plus tôt, à Ville-Marie, le P. Barthélemy Vimont, S.J., avait prononcé de semblables paroles d'espoir.

Ces paroles prophétiques devaient se réaliser. Saint-Jacques est une des paroisses les plus fertiles en vocations. De 1772 à 1948, le Christ y a moissonné 106 prêtres, 312 religieuses et 42 religieux-frères.

Premiers moulins

Au Canada français, jadis aux tout premiers jours d'une paroisse, non loin de l'église, les roues d'un moulin rythmaient les travaux et la joie de vivre.

A Saint-Jacques, les Messieurs de Saint-Sulpice, perpétuant la coutume, élevèrent un moulin à farine (chez Euclide Bolduc) et un moulin à scie sur les bords du ruisseau Vacher, dans le rang du Bas-de-l'Église, à l'équerre du chemin qui conduit au Ruisseau St-Georges (chez Gérard Gauthier)³¹. (A cette époque, le chemin de Sainte-Marie ne passait pas là. Partant de chez Narcisse Robichaud, il aboutissait au rang de l'église de Sainte-Marie, près de chez

30. Cette précieuse huche est conservée chez René Marsolais.

31. Un autre moulin à farine existait à l'Épiphanie, selon le récit de Daniel Dugas, dans les *Annales Religieuses de Saint-Jacques*. Les clauses des contrats de concession obligeaient tous les habitants à porter moultre leur grain au moulin des dits seigneurs sous peine de confiscation et d'amende. Après 1819, l'on dut aller au moulin des Sulpiciens de Saint-Liguori, actuellement propriété de Mme Alcide Richard.

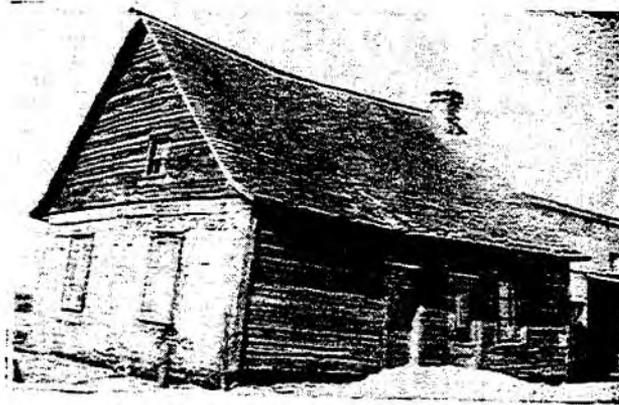


Le ruisseau Vacher

F. L.

*Ici fut célébrée la
première messe.*

(Photo prise lors de la
démolition de cette
maison en avril 1946)



F. L.



Presbytère-chapelle

Antonio Johnson). Cet endroit du moulin avait été choisi, à cause des bords de pierre du ruisseau, où l'on voit encore les solives du barrage.

Les Sulpiciens vendirent leur moulin à scie, vers 1840, à Jean-Michel Provost. Il eut dans la suite différents propriétaires: de 1840 à 1842, Louis André Brien dit Desrochers, de 1842 à 1859, Antoine Gaudet, et, de 1859 à 1862, Édouard Dugas. Enfin Jean-Baptiste Gauthier l'acheta de ce dernier, et le fit marcher jusque vers 1890. En 1900, on le démolit, excepté le corps principal de la bâtisse, qui constitue une partie des granges de Gérard Gauthier³². Tous les chevrons, les clous et les joints sont en bois. Il en était ainsi pour la maison de Roldolphe Dugas, où fut célébrée la première messe.

Atmosphère des débuts

Ces pauvres enfants de l'Acadie rencontrèrent, certes, chez les Canadiens, des frères capables de comprendre l'étendue de leurs malheurs. Mais rien ne pouvait remplacer le village natal, les champs qu'ils avaient cultivés, le clocher de leur église et la patrie de là-bas qui, jalousement, gardait les ossements de leurs morts !

De cette Acadie bien-aimée, ils n'ont conservé, en plus de leurs souvenirs, que de petites croix suspendues à leur cou, quelques hardes et quelques livres de piété³³. Que de fois, ils se surprirent à pleurer les trésors de ce passé à jamais disparus avec leur bonheur d'autrefois !

Ces larmes, versées sur le nouveau sol acadien, ont ancré nos ancêtres à leur patrie d'adoption. Après l'agonie, après la croix; la joie, l'espoir ! Oui, ils se cramponneraient de toute la force des cœurs meurtris, à cette terre hospitalière qui leur promettait, en retour, le pain quotidien, le chanvre et le lin.

Au milieu de tous ces malheurs, nos pères se résignaient avec une grandeur d'âme étonnante. Armés de leur foi, ils demeurèrent constamment attachés à leurs devoirs religieux. Ainsi, de 1767 à

32. Nous avons retracé, chez Joseph Gauthier, tous les contrats de vente du moulin.

33. Quelques privilégiés de Sainte-Marie possèdent de précieux trésors de cette époque. Adalbert Brien garde un peigne à filasse, apporté par les Fontaine, (les cent dents de ce peigne valaient 1 franc la dent); Henri Lord a conservé 2 verres qui, une fois remplis d'eau, ont cette particularité de "chanter", quand on les presse de la main; Henri Mireault a recueilli de ses ancêtres, un écrin, et Mme Henri Gaudet (Ernestine Jeansonne) m'a remis un trésor précieux entre tous, apporté d'Acadie par Mme Bonaventure Gaudet, une petite croix d'argent. (F.L.)

1772, ils partaient à deux heures du matin, à pied et en sabots — la tradition le rapporte, — et se rendaient jusqu'à l'Assomption pour remplir leur devoir dominical.

“Les jours où ils devaient communier, confirme Mgr J.-A. Richard, curé-fondateur de Verdun, ils s'emportaient un morceau de pain qu'ils mangeaient au sortir de l'église et revenaient joyeux, réconfortés, à leurs modestes demeures, prendre vers le soir, l'unique repas de la journée. Le lendemain, on reprenait le dur labeur de la semaine. On raconte que deux amis acadiens, du ruisseau Vacher, partirent, un dimanche de la “Grande Procession” (Fête-Dieu), de grand matin pour aller entendre la messe à l'Assomption. Rendus là, comme il était encore de bonne heure, ils se dirent: “Allons à la messe à Saint-Sulpice”, à une lieue de là. — “Allons-y! Peut-être y rencontrerons-nous des nôtres!” — Ils s'y rendirent et pendant la procession du Saint-Sacrement, l'un dit à son copain en désignant une personne: “Vois-tu celle-ci? C'est ma femme”. — “Tu n'y penses pas”. — “C'est ma femme”, te dis-je”. — “La reconnais-tu?” — “Oui, c'est elle”. De fait, c'était elle. Il la retrouvait après quinze ans de séparation.³⁴

Dans les veines des Acadiens, coulait le plus pur sang français. Sobres, se contentant de peu, capables de supporter les plus grandes privations, ils étaient des gens doués de ténacité et de persévérance que l'adversité ne pouvait réduire. Bons, affables, hospitaliers, d'une grande vigueur musculaire, leur probité et la simplicité de leurs mœurs étaient proverbiales. S'ils étaient soumis aux ordres de leurs chefs spirituels et temporels, ils n'en étaient pas moins courageux et opiniâtres dans leurs entreprises, au point qu'on leur applique cette expression presque passée en dicton: tête de fer, mais cœur d'or.

C'est ainsi qu'en ces heures héroïques se forgeait l'AME ACADIENNE DE CHEZ NOUS.

De ces temps, provient aussi, en partie notre intense amour paroissial. C'est un fait reconnu que les anciens de Saint-Jacques ou de Sainte-Marie sont ravis de se rencontrer et de s'informer de la paroisse natale !

Nous avons maintes fois surpris des larmes aux yeux de ceux qui racontaient les souffrances de leurs grands-parents. Et les jours de Grand-Pré, consciemment ou non, hantent nos esprits. Chacun

34. “Un nommé Doucet retrouva sa femme à Saint-Jacques après 40 ans de séparation. On a vu des Acadiens chercher toute leur vie leur famille sans pouvoir la retracer. Combien ne retrouvèrent qu'une tombe !..” Extraits du merveilleux livre de famille de 450 pages dressé par l'ardent patriote, Mgr J.-Arsène Richard, curé-fondateur de Verdun, 1899—1945. Fils de Simon Richard et d'Eléonore Forest, nés tous deux à Saint-Jacques, Mgr Richard, à la visite des Acadiens de Louisiane chez nous en 1930, se réclamait de notre paroisse.

nourrit en son âme le désir de fouler le sol béni de l'Acadie³⁵. Avec quelle émotion, dans nos réunions familiales ou paroissiales, ne chantons-nous pas la chanson d'Évangéline, qui nous reporte vers la patrie de jadis !

Ces premières heures de la fondation ont donc marqué d'une empreinte profonde l'âme de nos ancêtres. Heures entremêlées de larmes et d'espoir ! Nos pères avaient perdu l'Acadie; ils trouvaient en retour les plus riches terres du Bas-Canada. Le succès leur souriait enfin. Tout présageait un avenir meilleur.

La Providence ne prodigue-t-elle pas, aux humbles fidèlement soumis à ses desseins, si souvent impénétrables, une multitude de dons tenus en réserve ou en suspens ?

"Tombons à genoux, écrivait Mgr Richard dans ses *Mémoires*, et remercions Dieu de nous avoir donné de tels aïeux, aussi extraordinaires par leurs vertus que par leurs malheurs. Glorieux ancêtres, guerriers sans peur et sans reproche, cultivateurs habiles pour enrichir vos terres, nobles exilés, victimes de la trahison et de la haine des Anglais, vous avez fidèlement servi Dieu et votre pays. Vous qui avez préféré l'exil à l'abandon de Dieu et de la France, vous avez été l'honneur de la famille. Reposez maintenant sans regret dans la mort, à l'ombre de la croix et de vos lauriers, comme les moissonneurs à la fin d'une journée laborieuse et bien remplie. Mais que le souvenir de vos gestes ne soit pas enseveli avec vous dans vos sombres cachots. Qu'il en sorte comme une lumière pour éclairer nos ténèbres, comme une force pour nous soutenir dans nos défaillances et comme une voix amie pour nous donner le courage de marcher sur vos traces".

Après avoir ressuscité la patrie de nos ancêtres, l'ancienne Acadie (Livre Ier), après avoir assisté aux débuts d'une *Nouvelle Acadie*, de Saint-Jacques, pénétrons plus avant, au cœur même de notre sujet. Rappelons les gestes de nos ancêtres, leur vie, sous ses divers aspects.

35. Mon collaborateur a réalisé son désir, au cours d'un voyage dans les Maritimes et au pays d'Évangéline en juillet 1946. MM. J.-C. Chaussé, alors curé de Sainte-Marie-Salomé, Joachim Forest, prêtre, Antonio Johnson et le P. Maurice Ouellet, C.S.V., l'accompagnaient. (G.C., S.J.) M. l'abbé Treffé Gaudet Roch Gaudet et Narcisse Forest assistaient à une convention acadienne d'Arichat en 1900 ainsi que NN. SS. Marcel et Azarie Dugas. En 1912, ces deux derniers retournaient en Acadie avec Mgr Eustache Dugas.

II — LA VIE (1774-1947)

VIE RELIGIEUSE ET PAROISSIALE

En guise d'introduction, énumérons les Souverains Pontifes et les Évêques qui, depuis 1772, ont présidé aux destinées de l'Église, tant à Rome que dans notre Province.

Depuis cette date, douze papes se sont succédé sur le trône de Pierre: Clément XIV (1769—1774); Pie VI (1775—1799); Pie VII (1800—1823); Léon XII (1823—1829); Pie VIII (1829—1830); Grégoire XVI (1831—1846); Pie IX (1846—1878); Léon XIII (1878—1903); Pie X (1903—1914); Benoît XV (1914—1922); Pie XI (1922—1939); Pie XII (1939—).

Avant de faire partie du diocèse de Joliette, Saint-Jacques a successivement appartenu aux diocèses de Québec et de Montréal.

A Québec, nous avons eu comme évêques:

NN.SS. Jean-Olivier Briand (1766—1784); Ls-Philippe Mariauchau d'Esgris (1784—1788) (1er évêque canadien); Jean-François Hubert (1788—1797); François Bailly de Messein (1789—1794), coadjuteur; Pierre Denaut (1797—1806); Joseph-Octave Plessis, 1er archevêque (1806—1825); Bernard-Claude Panet (1825—1833); Joseph Signay (1833—1850), (1er archevêque reconnu officiellement).

En mai 1836, Saint-Jacques passait au nouveau diocèse de Montréal, érigé par Grégoire XVI. (Voir carte dans Pouliot, R.P. Léon, S.J., *Trois grands artisans du diocèse de Montréal*, 1936). Nos évêques furent:

NN.SS. Jean-Jacques Lartigue (1836—1840); Ignace Bourget (1840—1876); Édouard-Charles Fabre, 1er archevêque (1876—1896); Paul Bruchési (1896—1939).

Le 27 janvier 1904, Pie X créait le diocèse de Joliette auquel nous appartenons aujourd'hui, et qui connut à sa tête:

NN.SS. Joseph-Alfred Archambault (1904—1913); Guillaume Forbes (1913—1928); Joseph-Arthur Papineau (1928—).

Dans ce cadre précis, insérons ces chefs que la Providence a préposés à la garde spirituelle de notre paroisse, nos curés. Car, si l'église a été le foyer de la vie paroissiale, la paroisse, à son tour, au dire d'historiens et d'économistes, tels que les Le Play, les Salone, les Siegfried, etc. est demeurée à travers notre histoire la cellule vitale incomparable du Canada français.

Chapitre premier — Les curés

Art. 1er — Les précurseurs de M. Paré

Une rude épreuve frappait les colons de Saint-Jacques, le 6 août 1774¹. Ce fut un jour de grand deuil pour toute la paroisse. M. Degeay, leur curé, qui exerçait son ministère avec tant de dévouement, malgré une santé chancelante depuis sept ans, mourait doucement dans la paix du Seigneur, à l'âge de 57 ans et six mois.

On devine à quel point cette perte fut douloureuse pour ces Acadiens en exil qui avaient trouvé dans le zèle ardent de leur pasteur, — dont on ne comptait plus les largesses et les marques de sollicitude, — un protecteur et un bienfaiteur insigne.

MESSIRE JEAN-BAPTISTE BRO,
PREMIER CURÉ (1774—1814)

Par une heureuse permission de la Providence, le 8 novembre de la même année, M. Bro, déjà auxiliaire du curé de l'Assomption et desservant à l'occasion les pionniers de la *Nouvelle Acadie*, devenait d'office curé de ses compatriotes et le demeura 40 ans, jusqu'en 1814.

Jean-Baptiste Bro est né le 20 avril 1743, à Saint-Joseph de la Rivière-aux-Canards, en Acadie, dans les environs de Grand-Pré. Sa famille était pauvre et comptait douze enfants. Sa mère, Brigitte Martin, veuve de Séraphin Bro, avait par la suite épousé Michel Bourg, notaire royal aux Mines, et père de l'abbé Joseph-Mathurin Bourg², premier prêtre acadien et curé-fondateur de Carleton, en Gaspésie.

1. Gauthier, Henri, P.S.S. *Ibid.*, p. 194. D'autres mettent le 8. M. Degeay, s'était retiré depuis quelque temps à l'Hôtel-Dieu de Montréal. M. de Montgolfier s'en montra mécontent... "Ce sera, écrit-il à l'évêque, une mauvaise planche pour d'autres prêtres canadiens à qui on n'aura point de raison de refuser de les traiter comme celui-ci, dans une chambre particulière, ce qui demande une fatigue considérable et peut être une occasion de dissipation et de dérangement pour la communauté..." Il parle de l'imagination de M. Degeay qui "est des plus vives et des plus susceptibles... Sa santé dépérit tous les jours et il y a lieu de craindre que dans peu il ne sera plus". Lettre à Mgr Briand, 3 août 1774.

Après la mort de M. Degeay, M. Huet de la Valinière devint curé de l'Assomption. "M. Bro se confina à l'Acadie" (sic). — (Lettre de M. de Montgolfier à l'évêque de Québec, 12 nov. 1774; Cf. Lejeune, O.M.I. *Dictionnaire Général du Canada*).

2. Les généalogistes nous apprennent que ce nom de Bourg est l'équivalent de Bourque. (Chouinard, abbé E.-P., *Bulletin des Recherches historiques*, vol. VI, pp. 8-20, 1900).

Les premières années de M. Bro se passèrent aux travaux des champs. Déporté en Angleterre en 1755, nous le retrouvons sur la frégate du roi, "la Dorothée", qui le débarque en France, le 21 mars 1763. Il a alors vingt ans. Sa famille s'installe à Saint-Servan, en Bretagne, tout près de Saint-Malo. En 1767, il apprend la philosophie, et dès 1768, il "étudie pour être prestre".

L'abbé de l'Isle-Dieu³, vicaire général de Québec, à Paris, fit instruire M. Bro et M. Bourg au Collège de Saint-Servan, diocèse de Saint-Malo, puis au Séminaire du Saint-Esprit, à Paris⁴.

Revenu au Canada en 1772, M. Bro fut reçu sous-diacre à Québec le 13 juin de la même année, par Mgr Jean-Olivier Briand, et diacre le 29 octobre suivant. Enfin le 15 novembre, Mgr Louis-Philippe Mariauchau d'Esgris, coadjuteur de l'évêque de Québec, lui conféra le sacerdoce dans la chapelle du Séminaire diocésain⁵.

Il demeura un an au Séminaire de Québec, et en octobre 1773, Mgr Briand l'envoya à Saint-Pierre-du-Portage (L'Assomption), aider M. Jacques Degeay. Il desservait outre le poste éloigné de la Longue-Pointe (du 24 octobre 1773 au 18 juin 1774), les deux missions de Saint Roch et de Saint-Jacques. Jusqu'en 1775, il venait alternativement tous les quinze jours, à chacun des deux derniers endroits.

"Depuis environ quinze jours, (26 octobre 1773) écrit M. de Mongolfier, vicaire général, M. Breau (sic) est dans notre maison à Montréal; il y est venu, malade, peu de jours après son arrivée à l'Assomption. Il a d'abord demeuré ici sept à huit jours dans les remèdes; mais sa santé paraît aujourd'hui suffisamment rétablie. M. Degeais (sic) est bien aise d'avoir cet homme à sa disposition pour s'en servir dans toutes les solennités et autres cas de besoin, en attendant que le presbitaire (sic) de la Nouvelle-Acadie dans l'Assomption puisse être logeable; ma joie est grande de le voir se retirer au séminaire, pour le former de plus en plus aux fonctions du ministère. En attendant, je me sers de M. Breau pour desservir presque en tout la paroisse de la Longue-Pointe; j'y fais donner la messe tous les dimanches et fêtes, et rendre à tous ces habitants dans leur propre église tous les services ordinaires du ministère, quoi qu'il n'y ait pas de prêtre résidant habituellement dans le presbytère, n'ayant celui-ci qu'en passant".

Tout de même, on l'a vu, quand M. Degeay mourut, M. Bro devint curé de Saint-Jacques.

3. Lejeune, O.M.I., *Ibid.*

4. Gosselin, abbé Auguste, *L'Église du Canada, Après la Conquête*, deuxième partie, (1775-1789), pp. 155 sqq.; Chouinard, abbé E.-P., *Bulletin des R.H.*, vol. VI, pp. 8-20, (1900); Allaire, J.-B., *Dictionnaire*, Vol. VI pp. 144-5.

5. *Archives du Canada* 1905, *Ibid.*

Premiers registres

Il est très intéressant de consulter les vieux registres que nous avons le bonheur de posséder au complet. Qu'on nous permette d'en citer les premières pages.

Voici le premier acte signé par M. Bro: "L'an mil sept cens (sic) soixante-quatorze, le vingt-sept novembre, a été baptisé par moi, soussigné, Pierre, ney (sic) hier, fils légitime de François Martin et de Marie-Magdeleine Poirier, mariés ensemble. Le parrain a été Pierre Martin, et la marraine, Magdeleine Arsenaux, qui ont déclaré ne savoir signé (sic) de ce enquis suivant l'ordre".

Bro, ptre.

Un peu plus d'un mois après, les cloches sonnaient pour la première inhumation dans le cimetière, situé près de l'église, côté nord-ouest.

"L'an mil sept cens (sic) soixante et quinze, six janvier, a été inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps de Pierre-Basile Dugas, décédé hier, âgé d'environ trois ans, enfant légitime de Jean-Baptiste Dugas et de Marie Bro. Ont été présents (sic), le père et Germain Dupuis qui n'ont pu signer de ce enquis suivant l'ordonnance"⁶.

Bro, ptre.

Les premières noces à Saint-Jacques eurent lieu en hiver. "L'an mil sept cent soixante-et-quinze, six février, après la publication de trois bans, faite au prône des messes paroissiales pendant trois dimanches consécutifs entre Antoine Vincent, enfant légitime de feu Jean Vincent et Elisabeth Commo, les père et mère d'une part, et Elisabeth Marsolais, veuve de Jean Laroche de l'Assomption, d'autre part, sans qu'il y ait aucun empêchement de mariage, je soussigné, curé de cette paroisse, ai reçu leur mutuel consentement de mariage, et leur ai donné la bénédiction nuptiale avec les cérémonies prescrites par la Sainte Église en présence de Jean Blanchard, J.-Baptiste Dumond, J.-M. Pellerin, François Morin, François La-

6. Ce Pierre Dugas était le fils de la sœur de M. Bro et était né en France, selon Placide Gaudet, *Le Moniteur Acadien*, 22 octobre 1903. En plus de cette sœur, la mère de M. Bro vint, en 1778, le rejoindre à Saint-Jacques où elle mourut le 9 avril 1779, à l'âge de 64 ans. De même, en 1767, son oncle René Martin, de Port-Royal, était du nombre de ceux qui, de la Nouvelle-Angleterre, avaient opté pour l'Assomption et, par la suite, pour Saint-Jacques.

mothe et de Joseph Marsolet, père de la fille qui a signé avec moi; les autres ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance.

(signé) Joseph Marsolet,
Bro, ptre.

Où ces cérémonies se déroulaient-elles ? Dans la maison "accoutumée" de Charles Forêt.

Pendant cette année 1775, depuis le 27 novembre 1774, il y eut 28 baptêmes, 5 sépultures et 5 mariages. Voici les noms que portent ces actes: ils donnent une juste idée des origines acadiennes de la paroisse.⁷ B: Pierre Martin; S: Basile Dugas; B: Charles *Ratel*; B: Charles-Honoré Vincent; M. Antoine Vincent et *Élisabeth Marsolet*; B: Marie-Reine *Barbeau*; B: Angélique Dumond; B: B: Paul Thibodo; B: Scholastique Martin; S: Victor *Gagnon*; M. Jean Thibodo et Marie Terriot; B: Dominique Thibodo; B: Joseph Landry; B: Augustin Guiltry; S: Magdeleine *Beaudry*; B: Charles Terrio; B: Benjamin Martin; M: Jean *Lefèvre* et Anne Fontaine; S: Monique *Péloquin*; B: Azilda *Gérard*; B: Joseph Bourgeois; B: Louis Morain (sic); B: Isidore Cadoc; B: Michel Hébert; M. Jean Dupuis et Marie Hébert; M. Joseph Marsolet et Anne Richard; B: Moïse-Noël Richard.

La nouvelle paroisse croissait très rapidement: en 1775, tout au plus huit ans après l'arrivée des premiers colons, elle comptait déjà près de 75 familles, (une augmentation de vingt-cinq) et plus de 250 âmes. Elle avait son chef spirituel, son cimetière, ses registres.

Elle était dédiée à saint Jacques le Majeur. La protection et les exemples de ce saint patron étaient bien propres à stimuler le zèle du nouveau pasteur, de ce jeune prêtre acadien chargé de tout le succès, même matériel, de cette mission de compatriotes. A quelle date précise cette mission fut-elle érigée sous le vocable de Saint-Jacques ? Ce fut probablement en 1768 ou en 1773 à l'occasion d'une des deux visites pastorales de Mgr Briand, faites à l'Assomption. M. de Montgolfier ne dut certainement pas être étranger à ce choix.

Dès les premières années, les colons travaillaient avec une ardeur sans égale à ouvrir les terres qui semblaient être d'une fertilité extraordinaire. Très robustes et très endurcis à la fatigue, ils supportaient gaiement ces premiers travaux de défrichement toujours si pénibles; en retour, ils se virent, chaque année, largement rémunérés de leurs efforts.

⁷ Dans cette liste, le lecteur saisira que B signifie baptême; S, sépulture; M, mariage. Les noms en italique indiquent une origine canadienne.

Presbytère-chapelle

Le nouveau curé décida sur-le-champ de construire une chapelle temporaire. Et il semble que tous les paroissiens furent d'accord, car, nulle part, on ne trouve de trace de discussion ou de chicane à ce sujet. La petite colonie, à l'unanimité, voulut marquer l'emplacement où s'élèverait l'église (à l'endroit actuel du monument du Sacré-Cœur), en y plantant une croix haute de vingt-cinq pieds. Cette croix ne disparut qu'en 1830.

Cette chapelle devait occuper le premier étage du presbytère; le rez-de-chaussée servirait de demeure au curé. Dès 1775, les travaux de construction commencèrent.

L'édifice, mesurant 80 pieds de longueur sur 50 de largeur, comportait une grosse charpente. Les murs, épais, en pierre grise, donnaient à la maison une solidité à toute épreuve. Le bois employé à la construction provenait de la forêt voisine, située "à cinq arpents du lieu", (Chagnon) et la pierre, d'un champ dans le haut du rang des Continuations. Les colons s'étaient engagés à fournir gratuitement leur temps et les matériaux disponibles. Cependant M. Degeay, un peu avant sa mort, y était allé d'une généreuse contribution: dans une lettre adressée à Mgr Plessis, trente-huit ans plus tard (1812), deux paroissiens déclarèrent que M. Degeay avait fait tous les déboursés, inévitables on le conçoit, même dans les entreprises soi-disant gratuites.

Cette chapelle-presbytère s'élevait sur l'emplacement du presbytère actuel et s'ouvrit en 1776. Le premier janvier de cette année, le curé, enfin logé dans sa résidence, présidait une deuxième assemblée de marguilliers⁸ au cours de laquelle fut élu François Poirier, Pierre Doucet étant déchargé.

Bataille de cloche

De son vivant, M. Degeay avait promis une cloche pour la future église de Saint-Jacques. Quand la mort le surprit, cette cloche servait encore à l'église de Saint-Pierre-du-Portage.

Le testament de M. Degeay n'en soufflait mot. Il s'éleva à ce sujet une âpre contestation entre le nouveau curé du Portage,

8. Bien que Saint-Jacques ne fût pas érigé civilement en paroisse, les syndics, auxquels celle-ci avait droit, portaient quand même le nom de marguilliers. (Pagnuelo S., *Études historiques et légales sur la liberté religieuse au Canada*, pp. 381, sqq.)

M. Pierre Huet de la Valinière, P.S.S.⁹ et ses paroissiens. La fabrique de l'Assomption comptait la garder. M. de la Valinière, caractère tranchant, ne l'entendait pas ainsi: la cloche, appartenant à la fabrique de Saint-Jacques, devait être remise aux Acadiens.

Pour couper court aux difficultés, le curé de Saint-Pierre-du-Portage informa ces derniers, qu'il leur concédait la cloche en litige, à la seule condition de venir au plus tôt la descendre eux-mêmes du clocher. La tradition a conservé le souvenir de cette fameuse descente qui prit tout juste un petit quart d'heure à ces vigoureux Acadiens. Ils déployèrent une force musculaire si étonnante que tous les spectateurs en furent stupéfaits.

Une deuxième cloche, d'environ huit cents livres, devait garnir le clocher, trente ans après, vers 1804.

Familles canadiennes

Les années suivantes offrent peu de faits à signaler. Le taux de la population est nettement progressif, comme la chose est habituelle aux peuples de mœurs irréprochables et d'une vie familiale intense. En 1778, les registres rapportent vingt-six baptêmes, dix sépultures et treize mariages. En seize ans, la paroisse comptera 597 âmes de plus.

Quelques familles canadiennes des environs, à savoir de l'Assomption ou de Repentigny, s'ajoutèrent dès les commencements, aux pionniers acadiens. Citons celles des Marion, Marsolais, Brien dit Desrochers, Venne, Lévesque, Gagnon, Goulet, Blouin. La plupart d'ailleurs étaient déjà alliées à des familles acadiennes.

Avec l'accroissement de la population, le territoire de Saint-Jacques s'étendait aussi de plus en plus. En 1794, le concession de nouvelles terres par Messieurs les Seigneurs de Saint-Sulpice, dans cette région connue aujourd'hui sous le nom de Saint-Liguori, amplifiait le fief de ces expatriés¹⁰. On note déjà, même à cette époque, le départ de quelques habitants pour le Nord-Ouest.

Première visite pastorale

En 1788, le vingt-neuf juin, la paroisse recevait pour la première fois M^{gr} Hubert, évêque de Québec.

9. Gauthier, *Ibid.*, (1926, p. 219). Voir notamment dans le *B.R.H.*, vol. VII, 96, 178; vol. X, 129, 161, des articles de M^{gr} Henri Têtu, montrant que cet excellent prêtre était "absolument volontaire" (Montgolfier), plaignard, d'un tempérament ardent, remuant et irréfléchi. (Cf. Lettre de M^{gr} Hubert, 6 oct. 1788).

10. Les premières terres furent concédées à Jos. Langlois, Jos Leblanc, Jos Ratel et Claude Bourgeois.



*La première église
restaurée
(1859)*



Le "Monument"

Sa Grandeur "alloue" les comptes et trouve "au coffre", c'est-à-dire en caisse, la somme de 920 livres¹. Mgr ordonne judicieusement de n'effectuer aucune dépense sans l'approbation de l'assemblée des marguilliers.

Le même évêque reviendra quatre ans plus tard faire la visite pastorale. On n'enregistrait pas à cette époque le nom des confirmés.

Première église

Le quatorze janvier 1783, les Messieurs de Saint-Sulpice avaient concédé un terrain de trois arpents sur trente pour y construire l'église et un autre de trois arpents sur vingt-quatre pour le presbytère¹². Depuis 1776, les offices se célébraient au premier étage du presbytère-chapelle.

En 1800, Mgr Pierre Denaut, faisait la troisième visite pastorale. La caisse de la fabrique contenait 8464 livres, ancien cours. Mgr conseilla alors de bâtir une église proportionnée à l'accroissement de la population, et, en 1801, il chargeait M. Jean-Joseph Roy, curé de l'Assomption, (1799-1824) d'en désigner l'endroit. Celui-ci décida que l'église ne s'élèverait ni au Ruisseau Saint-Georges, ni sur la Côte, près du chemin gagnant Saint-Alexis, mais sur le terrain avoisinant le presbytère-chapelle, où elle se trouve située actuellement.

Insérons tout de suite la cause des événements malheureux qui vont se produire.

M. Bro avait établi le bon ordre dans sa paroisse. Le diable ne pouvait pas ne pas semer l'ivraie. Certaines "personnes étrangères à la paroisse" soudoyèrent quelques têtes chaudes, deux seulement, pour jurer la perte du curé, probablement à cause de son refus d'accorder une licence pour la vente des liqueurs. En 1788, ces deux paroissiens adressèrent à Mgr Hubert, coadjuteur de Québec, une diatribe cousue de mensonges contre M. Bro.

11. Dans la Province du Canada, comme on disait avant 1841, les marguilliers n'ont jamais — leurs livres de comptes en font foi — adopté la monnaie anglaise, c'est-à-dire les livres sterling, les schellings et les deux sous (penny-pence), mais conservèrent le sou français et la livre française, qui valait un franc-or (entre 16 et 20 sous, ou *coppres*). Il en fut ainsi jusqu'en 1872, alors que l'État adoptait les dollars et les cents, comme nous les avons actuellement.

Les milieux officiels imposèrent, (1853) comme unité monétaire, le dollar, équivalent de l'américain; on proclama le cours forcé de la livre sterling à \$4.86 et deux tiers.

12. Dans l'église, Messieurs les Seigneurs auront leur banc seigneurial. Il subsistera jusqu'en 1841.

L'évêque est en visite à Montréal. Aussitôt que cette calomnie est connue à Saint-Jacques, cent quatre paroissiens rencontrent Mgr Hubert et réfutent l'une après l'autre les accusations portées.

L'incident ne se clôt pas là. Un instant apaisée, la clique infime des turbulents se remettra à l'œuvre et profitera des difficultés de la construction de l'église pour dénigrer de nouveau leur curé auprès de l'autorité diocésaine. Voici les faits.

Le 6 juin 1801, les paroissiens choisirent huit syndics pour la construction projetée: Joseph Bourgeois, Louis Gaudet, Joseph Dupuis, François Prévost, Pierre Richard, Antoine Marion, Laurent Trudeau, de Saint-Jacques et Joseph Peltier, de Saint-Pierre de l'Assomption, tous cultivateurs.

"Le 30, les commissaires civils, James McGill et Louis Cha-boillez, confirmèrent leur nomination et les autorisèrent à dresser un état de dépenses que la construction de l'église pourrait occasionner, ainsi que la répartition de ce que chaque tenancier serait appelé à payer ou à contribuer"¹³.

Le rapport des syndics fut approuvé le 8 septembre 1801. Il estimait la main d'œuvre et les matériaux requis pour la construction de l'église à 29,929 livres, ancien cours. "Cette somme, répartie sur les terres de la paroisse, représentait une cotisation de 13 sols par arpents". Les paroissiens fournissaient en outre divers matériaux et des heures de corvée.

Leur estimé de la superficie des 487 terres de la paroisse donnait 46,045 arpents répartis entre les districts de Laurent Trudeau (79 terres), de Th. Dupuy(34), de Th. Bourgeois(38), de Th. Peltier(50), d'Antoine Marion(54), de Pierre Richard(59), de François Prévost (115 terres). Ces districts correspondaient en tout ou en partie à l'Épiphanie, à Sainte-Marie-Salomé, au Ruisseau Saint-Georges, à Saint-Alexis, à Sainte-Julienne, à Saint-Liguori, et aux rangs des Continuations et de l'église. (*Extrait du Tableau de répartition filé par Joseph Bourgeois et autres avec le compte de leur administration.*) La liste des propriétaires d'alors constitue un précieux document qui est conservé au Palais de Justice de Montréal. Il porte la date du 8 septembre 1801.

"En attendant la rentrée des cotisations, les syndics empruntèrent de la fabrique 2400 livres, pour parer aux dépenses les plus

13. Nous avons utilisé l'étude historico-légale "*Une querelle de paroisse en 1805*", qui a paru dans *Le Cahier des Dix*, numéro 13, sous la signature de Me Maréchal Nantel, C.R. Les passages entre guillemets sont de lui. — A cette époque, la livre française valait \$0.16 2/3.

urgentes". Les travaux commencèrent en 1802. Tout allait bien jusqu'au moment où, en mai 1804, les syndics arrêtent brusquement l'ouvrage, sous prétexte qu'ils n'ont plus d'argent en caisse. Ils présentent aux commissaires civils des paroisses une requête leur demandant l'autorisation de faire une nouvelle répartition, parce que celle du 8 septembre 1801 avait été trouvée insuffisante pour défrayer le coût de l'entreprise. En face des mécontentements, des menaces de procès, les intéressés suscitent de part et d'autre, ajournements, discussions, rapports aux commissaires civils, et même à l'évêque, accusations, etc., bref, le pire des malheurs en chrétienté, la discorde. Finalement, le 10 mars 1805, à une assemblée extraordinaire convoquée au son de la cloche de l'église, les anciens et nouveaux marguilliers élurent des procureurs spéciaux: Daniel Dugas, Jean Mireault et Clément Landry aux fins de poursuivre les syndics au nom de la paroisse et de la fabrique de Saint-Jacques.

Les Procès

Dès le 14 mars, c'est un avocat célèbre de Montréal, Joseph Bédard, qui sera chargé d'intenter cette action. Il accuse les anciens syndics ou défenseurs d'être redevables à la fabrique d'environ 13,000 livres et d'avoir causé de graves préjudices à leurs paroissiens. En conséquence, que la Cour les condamne à parachever l'église et à rendre compte de leur administration.

Les syndics incriminés choisissent Stephen Sewell. Cet avocat "plaide uniquement *des moyens de droit* à l'encontre de l'action", alléguant que les prétendus marguilliers de l'œuvre et fabrique de Saint-Jacques n'étaient pas justifiables d'élire, comme ils l'avaient fait, des procureurs spéciaux pour agir au nom des habitants d'une paroisse qui n'existait pas légalement. (A ce moment, Saint-Jacques n'était pas encore reconnu civilement).

La paroisse de Saint-Jacques existe de fait, rétorque Bédard, et les marguilliers peuvent légalement déléguer à des procureurs spéciaux le droit de les représenter. Cette *première phase* du procès ou *la contestation de droit* se termina en faveur de Bédard.

Le 20 avril 1805, la Cour du banc du roi, composée du juge en chef James Monk, des juges Pierre-Louis Panet, Isaac Ogden, Arthur Davidson, donne pleinement raison à Bédard. Ce jugement, au dire des gens du métier, est une cause-type de jurisprudence. La Cour condamne les syndics "à rendre compte de la gestion et administration de leur charge et du produit de la répartition du 8 septembre 1801"; la Cour ordonne en second lieu la nomination de

deux experts pour estimer les dépenses exactes et les travaux requis au parachèvement de l'église. Jusqu'ici la Cour approuvait Bédard et rendait un jugement en tout point équitable.

Les experts nommés furent Antoine Janson dit Lapalme, de Montréal, représentant des défendeurs et Michel Gausselin, père, de Saint-Jacques, représentant des demandeurs. Ils remirent leur rapport, en fin de mai.

Les syndics incriminés, d'autre part, ne rendirent pas leurs comptes dans le délai prescrit. Alors, le 2 juin, Bédard réclame contre eux la peine d'emprisonnement (*la contrainte par corps*, en langage d'avocat), pour les forcer à s'exécuter au plus tôt.

Le 9 ou 10 juin, malgré les requêtes de Sewell, la Cour ordonne l'incarcération des récalcitrants. Cette mesure soulève l'agitation et les animosités dans la paroisse.

Enfin, le 25 juillet 1805, les syndics défendeurs affirment leurs comptes devant deux juges et le notaire Louis Guy, de Montréal, "en la Chambre du Geôlier, ès prison de cette ville". Ils y expliquent leur conduite. En 1801, déclarent-ils, ils avaient fixé le coût de la construction de l'église à 29,929 livres, somme qui serait payée d'après la répartition faite sur les terres de la paroisse, dont la superficie globale était, d'après leur estimé, de 46,045 arpents. Selon ces chiffres, la cotisation se montait à 13 sols par arpents. Mais, d'après leurs nouveaux calculs, ils constatent que la paroisse ne s'étendait en réalité que sur une superficie de 37,394 arpents, dont 32,924 de terres imposables. Bien plus, ils avaient oublié d'inclure dans leur premier état de compte, certains matériaux que les paroissiens étaient censés fournir. D'autre part, soixante-et-treize tenanciers pauvres, insolubles ou "absents dans les pays d'en-Haut" n'avaient pu s'acquitter de leur cotisation. Le montant global ne correspondait plus aux prévisions. Aussi avaient-ils été contraints d'arrêter les travaux et d'exiger une nouvelle répartition pour couvrir un déficit de 7070 livres.

En 1806, s'ouvrait une *seconde phase* du procès. Cette fois, la cause s'engage, non plus sur une question de droit, mais bien sur les faits, à savoir sur les comptes des syndics. Bédard estime que la recette augmentée et la dépense réduite devaient laisser un excédent d'environ 15,000 livres, dont les syndics sont responsables envers la paroisse.

Sewell nie les avancés de Bédard et insiste sur la pureté des intentions de ses clients. Il reproche aux demandeurs d'avoir rendu

impossible la tâche des syndics par leurs procédures odieuses et leurs calomnies.

La question des comptes semble complexe, car les débats traînent en longueur. On ferme même l'église "par mesure de précaution". En juin 1806, la Cour nomme deux arbitres ou praticiens pour s'enquérir des faits: Joseph Papineau et Louis Huguet-Latour, notaires de Montréal. Bédard s'oppose au choix de Papineau que la Cour finit par maintenir dans ses fonctions, en octobre. Par suite de ces tergiversations, l'enquête n'aura lieu qu'à la fin de l'année. Les arbitres déposèrent leurs rapports, à la Cour, le 15 avril 1807. Papineau et Latour en arrivent aux conclusions suivantes:

"1o — la superficie des terres imposables n'est que de 32, 924 arpents au lieu de 46,045 ainsi que le portait l'acte de répartition de 1801; 2o — 73 tenanciers doivent être éliminés parce que absents, morts ou insolubles; 3o — la recette doit être estimée à 29,572 livres et la dépense à 36,015 livres, laissant un passif de 6443 livres, auquel il est nécessaire d'ajouter 4492 livres représentant la valeur des ouvrages et des matériaux requis pour parachever l'église; 4o — les syndics avaient raison d'arrêter les travaux, parce qu'ils n'avaient plus de fonds disponibles; 5o — ils ont eu tort, cependant, de modifier les termes de la répartition concernant certains matériaux, etc...

Dans la *troisième et dernière phase* de cette cause, Bédard contestera les conclusions du rapport.

Ce rapport des arbitres déconcerta, sans doute, les demandeurs, puisque les procédures restèrent stagnantes pendant près de deux ans.

Au début de 1808, Bédard tente d'en finir avec l'affaire. Il essaie d'amener la Cour à fixer la date des plaidoyers sur ce rapport. Démarches inutiles. Il n'obtiendra l'autorisation de plaider que le 9 mars 1810. Les juges "ajournent toutefois encore leur décision et demandent à Bédard de rédiger des observations écrites sur le rapport des arbitres, et d'exposer les objections que ses clients pourraient avoir à son homologation."

Dans ses observations, Bédard "réitère ses arguments antérieurs et critique vivement l'appréciation de la preuve par les arbitres. Dans sa réponse, Sewell défend le rapport. Enfin, les juges vont se prononcer? Non, ils enterrent le dossier dans les archives, où il dormira deux années encore...

Le 20 octobre 1812, les magistrats James Monk, Pierre-Louis Panet, Isaac Ogden et James Reid prononcent le jugement.

“Ils y admettent en leur entier les conclusions des arbitres, (Papineau et Latour) et ordonnent de rembourser aux syndics les dépenses encourues pour la construction de l'église, jusqu'à concurrence de 5727 livres et 6 sols (la livre de vingt coppres); de leur allouer pour parachever l'église, en la manière indiquée au rapport des arbitres, une somme additionnelle de 5400 livres, plus 2400 livres pour défrayer les déboursés occasionnés par la reddition des comptes et le procès. Ces trois montants forment un total de 13,527 et 6 sols que les défendeurs, en leur qualité de syndics, sont autorisés à prélever au moyen d'une nouvelle répartition. Mais la Cour ajoute “que les défendeurs n'ont point procédé dans les devoirs de leur charge de syndics ainsi qu'ils y étaient tenus” et elle les condamne aux dépens de l'action, sur lesquels elle accorde les 2400 livres comprises dans la répartition autorisée par le jugement”.

Les syndics incriminés sortaient donc du procès ni trop blancs ni trop noirs, mais par un tour de force judiciaire, si, d'un côté la Cour les obligeait à payer une partie des frais du procès, c'était aux dépens de la fabrique ou des paroissiens qui condamnaient leur conduite. Les procureurs spéciaux qui avaient sacrifié leur temps et leur argent, pour obtenir justice, en étaient quittes pour leur peine... et une sorte d'équité pour le moins étrange.

Les paroissiens de Saint-Jacques, qui avaient combattu ces syndics avec tant d'âpreté depuis 1805,

“se trouvaient donc, après sept ans, sans église et contraints à une deuxième répartition majorée du double de ce qu'elle aurait été sans les procédures. L'aventure, pour eux, tournait au désastre, et si le procès avait semé la discorde dans la paroisse, le jugement ne pouvait qu'attiser la dissension”.

En effet, après les lenteurs et les trois phases de ce procès tristement célèbre, le désaccord avait atteint le comble, puisqu'il avait réussi à diviser notre paroisse jusque-là si unie. Ainsi en 1807, trois syndics incriminés et sept de leurs partisans avaient porté devant Mgr Plessis de violentes accusations contre leur curé, M. Bronégligence à secourir les malades et à célébrer régulièrement les Saints Mystères. Les chefs de famille au nombre de 203, les ont carrément démentis dans une lettre adressée au même évêque, le 11 juillet 1807. Cette protestation contenait ces mots: “La majorité des voix est une confession sacrée de son mérite”.

C'est surtout après le verdict de 1812 que le désaccord s'accrut et engendra un malaise irrémédiable. En conséquence, au mois de février 1813, l'évêque crut-il de son devoir de recourir à un moyen extrême: l'interdit du presbytère-chapelle. Pendant trois mois, les paroissiens durent se rendre à Saint-Esprit pour les

offices religieux. Cette sanction accabla le dévoué pasteur d'une douleur indicible. Il implora miséricorde pour ses paroissiens et pour lui. "J'ose vous prier, Mgr, de suspendre le poids de vos coups, pour adoucir mes peines," écrit-il le 22 mars suivant. Constatant l'affaiblissement de ses forces, M. Bro charge M. Joseph-Jérôme Raizenne, curé de Saint-Roch (1796-1831), d'agir comme procureur à sa place. L'évêque consent. En effet, la mémoire affaiblie et l'âge avancé de M. Bro (il avait 70 ans) ne lui permettaient plus de s'acquitter parfaitement des fonctions de son ministère. Aussi songeait-il à se plonger dans la solitude pour s'entretenir avec son Dieu.

Mgr Plessis écouta la voix suppliante du pasteur à laquelle s'adjoignit celle de M. Raizenne. Au mois de juin 1813, il levait l'interdit et, pour consoler M. Bro, lui laissait espérer sa retraite à l'automne. Si cette mesure rigoureuse avait fort attristé le curé, elle eut du moins ce consolant résultat d'apaiser passablement les animosités.

Les travaux de construction se continuèrent en juin. Le 10 août suivant, le curé de Saint-Roch bénissait solennellement l'église à peu près terminée.

"Mais l'orage qui avait passé sur Saint-Jacques ne s'était pas dissipé sans un dernier écho". Les procureurs spéciaux, ceux qui avaient mené le procès contre les premiers syndics, réclamèrent le remboursement des frais par eux encourus. Car ces dépenses — \$800.00 — ne figuraient pas dans les dédommagements accordés par le juge, et la fabrique refusait de rembourser. Daniel Dugas, Jean Mireault et Clément Landry, choisissant encore Bédard comme avocat, intentèrent un deuxième procès, cette fois contre la fabrique, défendue par Me Jean-Roch Roland.

Suivant la coutume et l'ordre enjoint par la Cour, deux arbitres examinèrent la situation. La fabrique n'ayant pas cru à propos de contester, jugement fut rendu contre elle le 19 octobre 1813, en faveur de Dugas et de ses compagnons, pour un peu plus de \$700.00. "Un bref d'exécution fut émis à la demande des demandeurs et, en décembre 1813, le shérif faisait rapport qu'il n'avait pu trouver en possession de Joseph Fontaine, en sa qualité de marguillier en charge, aucuns biens lui permettant de réaliser le montant de la condamnation". L'évêque dut intervenir. Finalement, la fabrique paya en janvier 1814.

Quelques jours après, M. Raizenne fit la quête de l'Enfant-Jésus. Cette visite ramena au bercail tous les récalcitrants, à part dix.

Que penser de cette longue querelle? Écoutons d'abord deux contemporains: les deux curés voisins de M. Bro mêlés à l'affaire assez étroitement.

L'archiprêtre Jean-Joseph Roy, curé de l'Assomption, écrivait en ces termes à l'évêque: "Vous dire le sujet du procès, ils l'ont ignoré longtemps eux-mêmes, et peut-être l'ignorent-ils encore un peu. Vous connaissez la tête des Acadiens, ils reviendront difficilement. Je crains même que M. Bro ne soit trop vieux pour pouvoir éteindre les dissensions qui règnent — je dirais par des gaucheries — dans la paroisse." Ce jugement sévère nous semble quelque peu erroné. Tous, à notre avis, connaissaient fort bien le point en litige. En second lieu, la maladie de M. Bro et ses attitudes déconcertantes n'infirmenent en rien le bien-fondé de la cause, puisque la Cour elle-même a reconnu, de la part des syndics, des négligences à parfaire leur devoir, même si d'un côté "par une espèce d'équité sans exemple" (Daniel Dugas à l'évêque, lettre du 2 mars 1813), elle les condamne aux dépens et, d'autre part, leur accorde une somme de 2400 livres...

Le curé de Saint-Roch de l'Achigan, M. Raizenne, dans ses lettres datées du 18 novembre et du 10 décembre 1813 à l'évêque de Québec, relate fidèlement la complexité de la situation. Ainsi, comme en témoigne le *Livre des délibérations de la fabrique*, il relève l'opposition du curé Bro au dédommagement de Daniel Dugas, procureur syndic, et l'humiliation infligée par le même curé au marguillier en charge, Joseph Fontaine.

Deux autres témoins très au fait de la tradition méritent d'être entendus. Il s'agit de l'abbé Chagnon et du futur curé Paré. L'un et l'autre, en accord avec certaines décisions de la Cour, incriminent les huit syndics. Nous croyons leur opinion conforme à la vérité, car l'approbation par la Cour du choix de Papineau comme arbitre malgré l'opposition de Bédard, les plaidoiries de Sewell et ses allégués, les atermoiements et les décisions du jugement n'emportent pas la conviction.

Sans prétendre absoudre les auteurs de désordre, nous rappellerons toutefois, que ces querelles de marguilliers avec leur curé ou entre eux, était chose courante dans le Bas-Canada, quand il s'agissait de construction d'église. Ces chicanes, en plusieurs endroits, s'envenimèrent même au point de dégénérer en schisme. Grâce à Dieu, notre paroisse fut préservée d'une telle calamité, probablement à cause de la mansuétude du premier curé de Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie, M. Bro.

Au cours de cette histoire, nous décrirons les diverses modifications que subira cette église, construite au prix de tant de difficultés.

Cet édifice en pierre avait un rond-point et un seul clocher d'une hauteur démesurée. A l'intérieur, la voûte manquait, mais les bancs étaient fixes ainsi que l'autel. Le vieux curé acadien, si longtemps privé d'église, lui qui avait admiré tant de cathédrales en France, entre enfin dans une véritable maison de Dieu, passablement nue, c'est vrai, mais qu'il avait l'intention de décorer, un jour, de riches parures.

L'automne arriva. M. le curé Bro était toujours à son poste. Au jour de l'an suivant, il présida, pour la dernière fois, l'élection du marguillier Joseph Forêt (sic). La recette de l'année s'élevait à 306 livres, ancien cours.

Au seuil de l'éternité

Les facultés intellectuelles du curé Bro avaient sensiblement baissé depuis quelque temps; il vivait plongé dans une distraction continuelle. Aussi en juin 1814, Mgr Panet, (coadjuteur de Mgr Plessis jusqu'en 1825) lors de sa visite pastorale à Saint-Jacques, s'engagea à désigner un nouveau curé et ordonna de construire deux confessionnaux et de consigner les actes de vente des bancs ainsi que les procès-verbaux des assemblées de fabrique.

Au mois d'octobre, M. Bro, tout à fait incapable de desservir la paroisse, abandonna sa cure, avec droit au tiers du revenu de son successeur¹⁴. Il se retira chez sa cousine, Isabelle Bro, qui demeurait à l'endroit où s'élève aujourd'hui le couvent.

Ainsi prit fin l'administration du premier curé de *Saint-Jacques de la Nouvelle-Acadie*, désignation courante à cette époque. Un peu plus d'un an missionnaire, quarante ans curé, M. Bro avait consacré quarante-deux ans de sa carrière sacerdotale à ses compatriotes acadiens.

Il vécut dix années dans la retraite. Après une maladie de quelques jours, il mourut le 12 janvier 1824, à l'âge de quatre-vingts ans et quelques mois. Les funérailles eurent lieu deux jours après son décès, dans l'église de Saint-Jacques, où ses restes mortels

14. Cette clause surprend quiconque méconnaît l'exacte condition de vie du clergé séculier du temps. En fait, elle est une mesure de justice. Simples missionnaires, les prêtres dépendaient, au temporel comme au spirituel, du Séminaire de Québec.

furent déposés dans les caveaux du chœur, du côté de l'évangile. Voici l'acte de sépulture:

"Le quatorze janvier, mil huit cent vingt-quatre, nous, prêtre soussigné, avons inhumé dans l'église de cette paroisse, le corps de Messire Jean Bro, ancien et premier curé de Saint-Jacques, décédé avant-hier, âgé de quatre-vingts ans. Présents: A. Arsenault, ptre, J.-B. Morier, ptre, J.-R. Paré, ptre. *Raizenne*, ptre.

M. le curé Paré raconte ainsi les funérailles à l'évêque. "L'église était remplie de ses chers paroissiens qui luttèrent à l'envi contre le gros tems (sic) du jour pour s'y transporter de bien loin. Je vis bien des "mea culpa" parmi ceux-mêmes qui lui firent perdre la tête à coup de têtes d'Acadiens... Le cher vieux reçut le Saint-Viatique le jour des Saints Innocents et l'Extrême-Onction avec toute la piété et l'attention qu'on avait droit d'attendre de lui pour le moment. On le faisait ordinairement communier tous les mois; toujours il le fit en édifiant les assistants".

Physionomie de précurseur

De stature moyenne, il avait les cheveux châtain, un front large et découvert, un nez long et aquilin; des yeux gris, petits, ronds et fort vifs. Son teint était d'un brun pâle; son corps, droit; ses épaules larges annonçaient une force musculaire peu commune; son agilité était remarquable. En voici une preuve frappante: à l'âge avancé de 75 ans, quand l'affaiblissement de son intelligence¹⁵ l'inclinait vers les amusements des jeunes, il ne lui en coûtait guère de parier quelques sous qu'il triompherait de n'importe qui, dans une course de plusieurs arpents.

M. Bro, dans sa jeunesse, avait été témoin des guerres barbares dont l'Acadie fut le théâtre. Jamais il n'oublia les épisodes douloureux de cette cruelle persécution. Malgré la douceur de son caractère, il n'arrivait pas toujours à dissimuler la profonde antipathie qu'il éprouvait pour la race anglaise. Cependant, nul prêtre ne fut plus loyal sujet anglais, quand le devoir lui commandait de pratiquer et d'enseigner la soumission à l'autorité légitime.

Ami de la paix, jovial et d'un abord facile, une fois engagé dans la lutte, son naturel d'Acadien le poussait cependant à soutenir son droit avec une ténacité invincible.

Toute sa vie, il aima ses Acadiens avec une tendresse vraiment paternelle. Combien l'affligèrent ces difficultés survenues entre lui et ses paroissiens !

15. Les chevaux et les chats étaient, paraît-il, son faible au déclin de ses jours.

Prêtre irréprochable, le second prêtre acadien fut toujours un véritable ministre de Dieu. Il avait un talent assez remarquable pour la prédication. Ce don oratoire s'affirmait dans les grandes occasions, en particulier à la première communion des enfants. Ses lettres, dont quelques-unes sont conservées aux *Archives de Joliette*, révèlent un cœur noble et zélé.

Patient, dévoué, très compatissant pour toute espèce d'infortunes, il aimait les pauvres, autant par instinct que par charité chrétienne; sa bourse était ouverte à tous les indigents.

Il pleurait aussi facilement avec les désolés qu'il s'amusait avec les joyeux.

Ses habitudes étaient simples, modestes, vivant de peu, il amassa quelques économies et à sa mort, il les légua à sa cousine Isabelle, à la condition expresse qu'elle les abandonnerait elle-même, à sa dernière heure, pour fins d'éducation des filles de sa paroisse. Cette intention était d'autant plus digne d'éloges, qu'à cette date un legs de ce genre pour la fondation d'un couvent était chose peu banale.

Messire Jean-Baptiste Bro a été une sorte de précurseur. N'a-t-il pas tracé la voie à un curé dont les vertus et la réputation de sainteté seraient universellement connues dans tout le district de Montréal, au curé Paré?

MESSIRE JEAN-MARIE MADRAN, DEUXIÈME
CURÉ DE SAINT-JACQUES (1814—1819)

Jean-Marie Madran, né à Saint-Ours, comté de Richelieu, le 13 février 1783, de Jean-Baptiste Madran et de Josephte Gamarre, appartenait à une famille pauvre et vertueuse.

Il perdit son père dès son enfance. Sa mère, femme forte, vigilante, travailla pour subvenir aux besoins de ses dix enfants et pour les élever convenablement. Pieuse mère chrétienne, elle leur apprit à aimer et servir Dieu fidèlement.

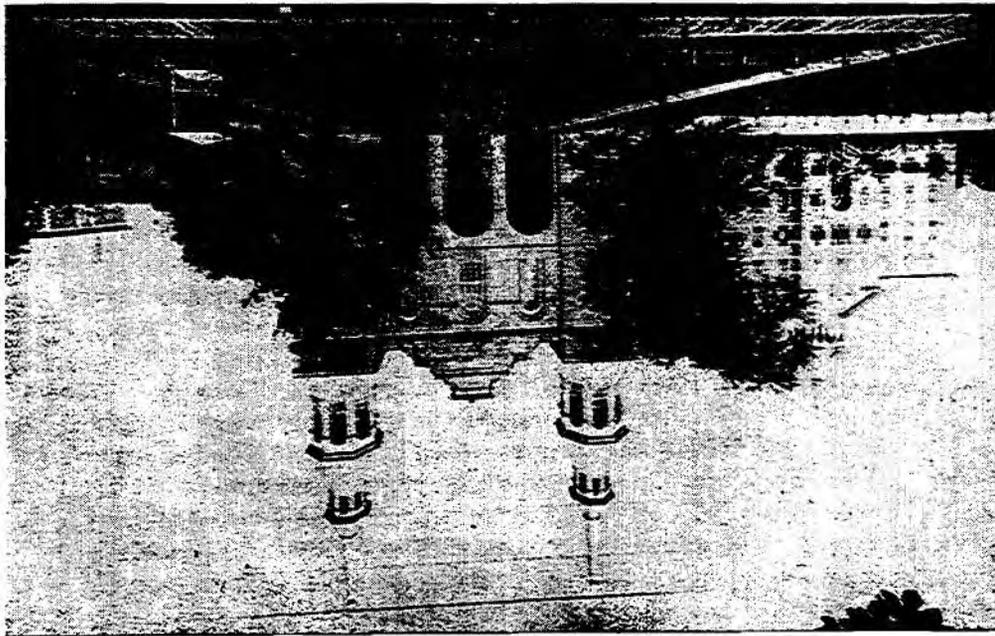
Le jeune Jean-Marie, doué d'un caractère docile et d'un cœur tendre, profita admirablement de ces premières leçons de vertus, reçues sur les genoux de sa mère.

Une grande timidité naturelle voilait les qualités d'un esprit assez pénétrant, mais peu vif. Une mémoire heureuse et un goût prononcé pour les études expliquent comment, à dix ans, il excellait à lire, écrire, et servir la messe de son curé¹⁶. N'oublions pas

16. M. l'abbé Jean-François Hébert, curé de Saint-Ours (1792-1831).



La vieille église



que nous sommes à l'époque des maîtres ambulants. Quand M. Pierre Fréchette, curé de Belœil, (1796—1816) et de St-Hilaire (1808—1816), prit sous sa protection, probablement sur la recommandation du curé de Saint-Ours, le jeune Madran, il avait sans doute constaté chez l'enfant, une prédisposition pour le sacerdoce. Aussi le plaçait-il à ses frais au Séminaire de Québec. Jean-Marie y brilla par ses succès tout le long de ses études.

Ordonné prêtre le 13 juin 1813, vicaire à Saint-Pierre de l'Île d'Orléans (1813—1814) et à Cap Santé (1814), il fut le 15 octobre 1814, nommé curé de Saint-Jacques. Il devint par la suite, missionnaire aux Îles de la Madeleine (1819—1822); curé de Châteauguay (1822—1825), de Fraserville ou Rivière-du-Loup (1825); de Cacouna (1825—1832); de Berthier-en-Bas (Bellechasse) (1832—1834); de Saint-François de la Rivière-du-Sud (1834—1835); missionnaire de Nipissiguit (1835); curé de Caraquet avec desserte de Tracadie au Nouveau-Brunswick (1838—1849); curé de Grande Digue (1848—1854); de Shédiac (1854); de Richibouctou (1854—1857). A l'âge de 74 ans, il mourut à Petit Rocher, N.B. le 2 juin 1857¹⁷.

Le pacificateur

Le souvenir de son trop court ministère chez nous resta profondément gravé dans l'esprit de ses paroissiens. M. Madran était d'un naturel un peu faible (Chagnon, p. 28), paisible et de manières affables.

A son arrivée, en 1814, de nombreuses dissensions, occasionnées par la construction de l'église, assombrissaient encore la vie paroissiale.

Le nouveau pasteur, âgé de 32 ans, en était à sa première cure. Les ressources d'un caractère doux et souple, il les utilisa pour pacifier les esprits. Son zèle le poussa tout d'abord à apaiser les plus récalcitrants qui, depuis peu, désertaient l'Église. Il réussit parfaitement dans cette tâche délicate. Les réfractaires, même les plus obstinés dans leurs ressentiments et leur rancune, se trouvèrent complètement désarmés en présence de cette douce pression surnaturelle de leur curé. En peu de semaines, tout le monde revivait en paix dans Saint-Jacques de la Nouvelle Acadie.

Le premier acte, consigné dans les registres par M. Madran, porte la date du 18 octobre 1814.

17. Tanguay, Mgr Cyprien, *Le Répertoire général du Clergé canadien*; B.R.H., Vol. III, p. 177. — Allaire, *op. cit.*, le met à Cacouna de 1830 à 1832.

Il présida la première assemblée des marguilliers, sous son administration, le 25 décembre 1814, pour l'élection de Joseph Dupuis, à la place de Julien Poirier, sortant de charge.

Un partisan de la "finition"

Le nouveau curé pressa l'exécution des travaux commencés avant son arrivée. Il restait à finir l'intérieur et la décoration de l'église.

La paroisse souffre de la crise économique de cette époque. Une lettre de M. Madran déclare que sur 600 familles, 60 n'ont pas de quoi vivre; il leur fournit le grain et vit comme le moins fortuné d'entre eux. Pour comble de malheur, en août 1816, une gelée dévasta les récoltes dans presque toute la Province. Mgr Plessis, dans un mandement¹⁸, mentionne 27 paroisses dont Saint-Jacques, parmi les plus "dénudées de toute ressource pour leur subsistance et sans espoir de se procurer les moyens de semer au printemps". L'évêque de Québec réclame du secours auprès des paroisses non éprouvées et même auprès du gouverneur.

Dans une assemblée de juillet 1816, les marguilliers votèrent les fonds nécessaires pour l'achèvement de la voûte. Ils confièrent à un ex-apprenti du maître-sculpteur Philippe Liébert, au Sieur Joseph Pépin¹⁹, de Saint-Vincent-de-Paul, le contrat des travaux de menuiserie et de sculpture. Le montant des dépenses était excessif (28,548 livres). Pour mieux faire accepter le vote de cette forte somme, M. le curé offrit trois mille livres de son revenu personnel, qu'acceptèrent avec reconnaissance les sieurs Clément Landry, Joseph Desmarais, François Dupuis, Joseph Senet et Louis Marion, signataires du contrat.

Ce contrat comprenait la "finition" de la voûte, l'achat de 1600 livrets de feuilles d'or, (au prix de 3 francs le livret) la construction de deux autels, d'un banc d'œuvre, orné de deux chandeliers, d'une chaire, de balustrés, de corniches, d'une garniture de

18. Têtu, *Mgr. Mandements des Evêques de Québec*, III pp. 130-131.

19. Né en 1770, associé de Quevillon et major de la milice locale. Dans les documents officiels, il est désigné comme maître-sculpteur. Décédé en 1841. En 1808, il décore Boucherville avec Quevillon. De 1808 à 1832, il exécute la décoration entière de l'église de Saint-Roch de l'Achigan qui demeure encore intacte et constitue un de ses principaux monuments. De 1811 à 1815, il fit des travaux de menuiserie et de sculpture à Saint-Joseph de Soulanges. Si nous jugeons de son œuvre par l'église de Saint-Roch, Pépin fut un décorateur de grand mérite et d'originalité. (Traquair, Ramsay, *The Old Architecture of Québec*, Montreal, 1947.) Notre magnifique chandelier pascal de huit pieds de hauteur ainsi que six autres de trois pieds et demi de hauteur témoignent encore aujourd'hui de l'habileté du sculpteur Pépin, disciple "dévoué et soigneux" de Philippe Liébert. (Voir Gérard Morisset, *Philippe Liébert*, Québec 1943, p. 16).

chandeliers, pour les deux autels, de trois cadres sculptés, de deux pupitres tournants, de deux trônes dans le chœur qui devait être boisé, et de neuf tabourets; le tout en style corinthien, note le devis.

Les travaux, commencés au mois d'août suivant (1816), sous la surveillance du curé, ne finirent qu'en juillet 1819, au départ de M. Madran. Pépin exécuta ces ouvrages divers, avec une rare maîtrise, au dire des connaisseurs (Chagnon, *op. cit.* p. 19).

A cette date, l'église ainsi enrichie avait deux autels latéraux, celui de droite dédié à la sainte Famille, et celui de gauche à saint François de Sales; un jubé au portail et une voûte sculptée. Une fois le tout terminé, il restait encore 325 livres en caisse.

Zèle et calomnie

M. Madran, — au cours des 5 ans qu'il fut curé, — déploya d'exceptionnelles qualités de prêtre-apôtre et d'administrateur. Son zèle s'étendait à tous, même aux non-catholiques en fort petit nombre, qui demeuraient dans sa paroisse. Il y avait entre autres une famille (d'origine écossaise probablement) appelée Bruce, que les Acadiens de Saint-Jacques avaient "canadianisée" sous le nom de Brousse. Ces Écossais venus des États-Unis, avaient une jeune fille, nommée Marie, que la religion catholique semblait attirer particulièrement. Ses parents étaient hérétiques et fanatisés par leur haine du papisme.

Or il advint un jour que Marie Brousse sollicita du curé Madran la faveur d'être instruite dans la religion catholique. Quelques semaines après, le curé la baptisait, le plus discrètement possible.

Dans les petites paroisses, — même ailleurs, — tout s'apprend et se colporte malicieusement. Aussi le père Bruce, mis au courant, fit un tapage de tous les diables, non seulement dans Saint-Jacques mais au dehors.

Le curé Madran se rendit bientôt compte de l'agitation causée autour de cette abjuration pourtant inattaquable au strict point de vue légal. Marie Bruce étant majeure, elle était parfaitement libre de choisir sa religion ²⁰.

20. A Rome, un adolescent juif avait reçu le baptême d'une servante catholique, à qui il l'avait demandé. Rejeté de sa famille, le nouveau converti fut pris sous la protection de Pie IX. De vives réclamations s'élevèrent de la part des ennemis de l'Église. On criait bien haut que c'était là une violation flagrante des droits de la famille. Le pape n'en continua pas moins sa protection au jeune converti. L'enseignement théologique est formel sur ce point. (Cf. Gury, t. II, p. 137, no. 248). Ce fait est rapporté par l'abbé F.-X. Chagnon. (*Annales Religieuses de Saint-Jacques le Majeur*, 1872, p. 99).

Cependant, le pasteur de la Nouvelle Acadie, — constatant que la querelle s'envenimait, au point de dégénérer en une sorte de petite guerre religieuse, — préféra se retirer pour apaiser les esprits dans Saint-Jacques. Il demanda et obtint de son évêque un changement de poste. C'est alors qu'il fut nommé prêtre-missionnaire des Iles de la Madeleine.

Avant le départ du curé, au cours d'une assemblée tenue le 7 juillet 1819, le sieur Jos. Dupuis faisait état des deniers de la fabrique. Les recettes se montaient à 5953 livres et les dépenses à 5628 livres. M. Madran, étant pauvre, réclama les trois mille livres mentionnées plus haut. Tous les paroissiens s'accordèrent avec les fabriciens pour lui remettre cet argent. Toutefois, M. l'abbé Madran, donnant une nouvelle preuve de son grand cœur, se contenta de la moitié de la somme convenue.

Notre deuxième curé n'a fait que passer parmi nous; néanmoins son administration a été sage, pacifique et remarquable par l'esprit d'économie dont il fit toujours preuve.

Des terres s'ouvraient chaque année en un mouvement concentrique autour de l'église. Cette année 1819, la paroisse s'étendait sur une longueur de trois lieues et demie, soit de Sainte-Marie-Salomé et de la Savane jusqu'aux "profondeurs" de Rawdon et sur une largeur de deux lieues, soit de la Petite Ligne de Saint-Alexis jusqu'à la rivière Ouareau de Saint-Liguori.

Il se faisait alors près de 175 baptêmes par année, 30 mariages et 60 sépultures. Ces chiffres sont éloquentes. Il y avait alors deux mille communiantes près.

M. Madran, dans la suite, desservit d'autres paroisses acadiennes du diocèse de Québec.

Continuellement en butte, semble-t-il, aux morsures cruelles d'amères calomnies, ce digne prêtre finit ses jours en 1857, à la mission de Petit Rocher, près de Bathurst, dans le diocèse de ce nom, au Nouveau-Brunswick.

Malgré d'actives recherches, aucun document ne nous permet de tracer de lui un portrait plus complet.

Le règne du deuxième curé de Saint-Jacques contraste avec celui du premier: M. Bro demeura chef spirituel de ses ouailles durant quarante ans, — M. Madran cinq ans à peine; le premier eut une administration troublée vers la fin par des dissensions, le second, dès le début apaise les flots de la tempête. Tous deux, chacun à sa façon, ont noblement porté les livrées du Christ: les épines de la calomnie ont couronné leur tête et ensanglanté leur front.

Les deux préparent les avenues du plan divin, l'arrivée d'un saint²¹. Saluons en eux les dignes précurseurs de M. Jean-Romuald Paré.

Article II—Le "saint" curé Paré

Une ère remarquable s'ouvre pour la paroisse de Saint-Jacques. L'évêque de Québec, Mgr Plessis, nommait pour remplacer M. Madran, l'abbé Jean-Romuald Paré. Après avoir surmonté mille obstacles, ce dernier devait trente-neuf ans durant, diriger la paroisse et se tailler une réputation de saint.

JEAN-ROMUALD PARÉ, ARCHIPRÊTRE (1819—1858)

Jean-Romuald naquit le 7 février 1779, à Saint-François de la Rivière-du-Sud, diocèse de Québec, (aujourd'hui Saint-François de Montmagny), sept ans avant saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars. "Dès l'âge de cinq ans, affirmait-il, une voix intérieure me prédisait que je serais prêtre un jour". Il confia aussitôt cette prédiction à sa mère, qui "était bonne comme la vie".

Angélique Fortier et Louis Paré, ses parents, étaient d'excellentes gens.

Jean-Romuald reçut le baptême de son curé, Pierre-Laurent Bédard. Sa mère entourait le troisième de ses six enfants d'une affection particulière. C'était Jean-Romuald qui, dès sa plus tendre jeunesse, avait une frimousse plaisante et attirante. Plein de santé, il avait de beaux yeux bleus, sa chevelure d'un blond argenté s'épanouissait légère et soyeuse. Les traits de sa figure étaient fort réguliers, son corps droit, et ses épaules larges. Il joignait à l'endurance et à la vivacité de son père, l'extrême bonté de sa mère. Compatissant en face de la douleur, il pleurait à chaudes larmes quand il voyait souffrir quelqu'un. Toutefois, comment expliquer chez lui de fréquents éclats d'humeur violente durant sa jeunesse? — Aux psychologues de sonder ces mystères de l'âge ingrat. Cependant, il réparait promptement ces saillies de caractère.

La montée d'obstacles

"A l'âge de sept ou huit ans, disait-il, je m'étais mis en tête d'aller au collège, pour faire un prêtre, lorsque j'eus vu M. Bédard pour la première fois. Je ne saurais dire d'où me venait cette pen-

21. Quand nous qualifions M. Paré de saint, ou quand nous lui attribuons des faits surnaturels, nous entendons nous soumettre à l'autorité de l'Église, et, d'avance, nous adhérons au jugement de l'unique règle de foi, au Christ visible, à N.S. Père le Pape.

sée. S'il m'arrivait de m'éveiller la nuit, j'appelais ma mère, je lui demandais s'il était possible que je fasse *mon cours*. Comme sa réponse était toujours: "c'est impossible", alors je me chagrinais, je la suppliais de vouloir convaincre mon père. Et puis maman, qui était *bonne comme la vie*, finissait par dire comme moi, puis elle me laissait consolé en me remettant son chapelet entre les mains, en me recommandant de prier la Sainte Vierge. Mais cette idée était si ancrée dans mon esprit qu'il m'arrivait parfois de croire apercevoir le diable sous la forme d'un énorme chien. Il voulait m'empêcher d'être prêtre, et je l'ai bien attrapé aussi," ajoutait-il en plaisantant.

En 1791, âgé de douze ans, il fit sa première communion. Trois années après, en dépit de vives instances auprès de son père, rien ne faisait présager son départ pour le collège. A seize ans, il se livrait aux travaux des champs et ne savait ni lire ni écrire; il vivait paisiblement dans sa famille, loin de tous les amusements du monde²².

Vers le même temps, de pénibles malheurs s'abattaient sur lui. D'abord, en 1794, sa chère et bonne maman perdait la raison. De plus en plus, ses espérances de sacerdoce menaçaient de sombrer.

Mais la Providence veillait. Une dame lui enseignera gratuitement la lecture et l'écriture. Son père l'autorisa à suivre ces leçons, à condition que l'étude ne dérangeât en rien les travaux de la ferme. Le jeune Paré imagina un moyen ingénieux, mais incommode. Il fixa ses heures de classe pendant le dîner. Pour suppléer à ce repas, il se contentait de dévorer, en se rendant aux champs, une tranche de lard sur un morceau de pain.

La mémoire assez ingrate du retardataire explique la lenteur de ses progrès et aurait rebuté bien d'autres jeunes. Il n'en persista pas moins dans sa résolution de devenir prêtre. A l'âge d'environ dix-huit ans, ce tenace quitta la maison paternelle et s'offrit comme domestique au curé Bédard qui l'accueillit avec charité, reconnaissant dans cette démarche le signe d'une vocation solide. Il lui permit d'étudier au presbytère pendant trois ans.

Là encore, pas de succès fulgurants dans ses études, mais quelle ténacité! "C'était un bon garçon, disait une vieille cousine peu prétentieuse, mais il avait peu de talent".

22. "N'envoyez pas vos enfants trop tôt aux travaux des champs, conseillait Pie XII, en novembre 1946, aux cultivateurs italiens réunis en Congrès à Rome, en négligeant de les envoyer à l'école et de les instruire dans la foi catholique. Cette instruction est de la plus extrême nécessité". (Cité dans *Relations*, déc. 1946, p. 371).

En 1800, M. le curé Bédard envoyait son protégé au Petit Séminaire de Québec. Là, timide, rude dans ses manières, arriéré en classe, il fut loin de gagner l'admiration de ses confrères. Il acceptait toutefois ces humiliations avec une indifférence qui surprenait son entourage. Rarement en récréation, presque continuellement à la chapelle, il chérissait notamment l'exercice du chemin de croix.

Une nouvelle épreuve l'attendait. En 1803, deux de ses frères moururent de la fièvre typhoïde. Cette perte atterra son père. Vieilli, secouru uniquement par un jeune enfant, il se vit dans l'obligation de rappeler Romuald.

Cette décision navrante était un nouvel obstacle dans la rude montée du futur lévite. Celui-ci, néanmoins, n'hésite pas un instant à revenir au foyer. Il le retrouve plongé dans la plus profonde détresse. Il se résolut alors à quêter de porte en porte la somme de quarante dollars. Il procure ainsi un bon aide-fermier à son père, puis, plein de courage, il retourne au collège. Aux vacances suivantes, il renouvelle le même geste.

Malgré de médiocres talents et certaines préventions, on l'admit au Grand Séminaire à l'été de 1805. Il avait alors vingt-six ans.

Une troisième épreuve l'y attendait. Entraverait-elle cette fois, son rêve et son élan? — Voyons. Un jour, son cousin Xavier Paré, étudiant sous le même toit, est puni sévèrement. Romuald, maîtrisant mal la vivacité de son caractère, blâme M. Lahaille, le supérieur. Ce dernier le dénonça à Mgr Plessis qui décida de le congédier. Le coupable s'agenouillant aux pieds du prélat, gémissait: "Je n'ai plus de chez nous, je vous appartiens, où irais-je?" — Sa Grandeur, touchée, changea de résolution et l'envoya expier sa faute au faubourg Saint-Roch de Québec, où il demeura comme instituteur pendant deux ans.

Ayant appris ce renvoi du Séminaire, son protecteur, le curé Bédard, l'exhortait ainsi à la résignation:

"Mon cher Paré,

"Confie-toi dans ta retraite; ne montre au dehors aucun chagrin; parais content. Je dois t'avoir fait remarquer qu'après l'année passée, tu rentreras au Séminaire. Ton père est convenu avec moi pour ta pension. Monseigneur m'a écrit qu'il ne s'y opposerait point. Ainsi, sois tranquille. J'ai travaillé pour cela: j'y travaillerai encore; j'espère que tout ira bien. Il faut t'en tenir à ce que je te marque. Bene veleat... Vale..."

Le professeur Paré tint compte de ces conseils et manifesta une conduite pleine de zèle et de dévouement envers ses élèves.

Il apprit à les attirer à lui et à Dieu par une tendresse vraiment maternelle. Au témoignage de Madame Hormisdas Jetté (Marie Moisan), qui avait bien connu M. Paré, on ne pouvait trouver prêtre plus doux, plus aimant, ou plus habile à former le cœur des enfants.

Cette incartade contribua beaucoup à dépouiller le jeune séminariste de sa volonté propre. De ce jour, il devint un sujet humble et soumis avec ses supérieurs ecclésiastiques. Sa correspondance avec l'évêque le prouve²³. D'irascible qu'il était, Monsieur Paré se fit le plus doux des prêtres. Il imitait en cela saint François de Sales, (dont il fera peindre en 1830 un portrait qu'on voit encore dans l'église de Saint-Jacques). "*L'Esprit de Saint François de Sales*", par Camus ou Collot, était d'ailleurs sa lecture spirituelle préférée.

Mgr Plessis, s'il n'accorda d'abord que peu de confiance à cet ecclésiastique dévot, timide et peu doué intellectuellement, décida toutefois, après ces deux années de châtement bien accepté, de le réadmettre au Grand Séminaire.

A l'automne de 1807, il retourna donc au Grand Séminaire pour y achever sa théologie et s'y préparer au sacerdoce. Il pria constamment et étudiait rudement sans beaucoup de succès. Mais cette âme humble et confiante en Dieu apprenait davantage au pied de son crucifix que dans les livres.

L'abbé Paré reçut la tonsure et les premiers ordres mineurs, et, le 19 décembre 1807, le sous-diaconat de Mgr Plessis.

"On avait grand besoin de prêtres à cette époque, disait-il; j'étais très ignorant; cependant, Mgr crut que je pourrais bien dire la messe et confesser".

Enfin, le 25 février 1809, ses vœux étaient comblés: Mgr Plessis lui conférait l'ordination sacerdotale, dans la chapelle du Séminaire de Québec.

Agé de trente ans, il avait dépensé dix-huit ans à cultiver la terre; puis, étudié trois ans chez son bienfaiteur, le curé de Saint-François et cinq ans au Petit Séminaire de Québec; professeur deux ans au faubourg Saint-Roch, il avait consacré l'autre année et demie au Grand Séminaire.

A l'exemple de saint François Xavier, qui s'imposa le cruel sacrifice, après sa conversion de passer près du château de sa

23. Il commençait ses lettres par "mon cher évêque", et il les terminait quelquefois par "ter quaterque valeat pastor pastorum", expression latine qui se rendrait assez bien en français par "trois et même quatre fois bonne santé et bonjour au Pasteur des pasteurs." Mgr Bourget avouait qu'il parcourait toujours avec bonheur les lettres de M. Paré.

famille, sans s'y arrêter, Monsieur Paré se refusa-t-il la consolation d'aller bénir sa famille après son ordination?.. Il semblerait que oui: une seule fois, à notre connaissance, il retourna dans sa paroisse. Ce fut le 11 mars 1810, à l'occasion de la mort de son protecteur, le curé Bédard, pasteur de Saint-François de la Rivière-du-Sud, depuis 58 ans.

Presque tous les jours de ces trente années avaient été semés d'épreuves. Le reste de sa vie il se consumera au salut des âmes.

Au service de tous

Le futur pasteur de Saint-Jacques ne s'improvisa pas. Vicaire à Boucherville, auprès de l'intelligent mais rude curé Conefroy, il y subit l'humiliation d'un stage prolongé de neuf ans, événement insolite à cette époque où les nouveaux prêtres étaient hâtivement nommés curés.

En 1816, à la mort de M. Pierre Conefroy, Mgr Plessis lui offrit la mission des Iles de la Madeleine. M. Paré objecta que voyager par eau était pratiquement incompatible avec son naturel craintif. Mgr crut-il voir, dans cette observation, de la mauvaise volonté? Il le chargea de la cure de la Longue-Pointe, à Montréal, avec obligation, tous les dimanches, de traverser le fleuve pour desservir Boucherville, jusqu'à l'arrivée du nouveau curé. M. Paré disait plus tard, en badinant:

"C'était une grande affaire pour moi que cette traversée! Je faisais ma préparation à la mort, chaque fois, tout en conservant l'espérance de me sauver, que je mettais dans un énorme sac de sel qui servait de lest au fond de la barque".

Il demeura vingt-deux mois à la cure de la Longue-Pointe.

Après que M. Madran eut quitté Saint-Jacques, Mgr Plessis assignait à M. Paré la cure vacante. L'acceptation officielle du nouveau curé se lit comme suit:

"Nous soussigné, par l'ordre de Mgr de Québec, avons pris la desserte de la cure de Saint-Jacques, le vingt-quatre de juillet 1819". J.-R. Paré, ptre.

Des difficultés suscitées lors de la construction de l'église et quelques autres éléments de discorde persistaient dans la paroisse, même après la pacification apportée par M. Madran. Quelques chefs de famille ne s'approchaient pas des sacrements. On constatait également beaucoup de désordre provenant du trop grand nombre d'hôtels, (on en comptait neuf).

Le nouveau curé, après trente-neuf années d'épreuve, était prêt à travailler comme un géant au bien spirituel de Saint-Jacques.

M. Paré atteignait alors quarante ans. Taille élevée, corps droit et replet, épaules carrées et démarche lente: sa chevelure restait blonde, assez fournie, son teint rose, ses yeux bleus, minuscules; il tenait les lèvres pincées et l'inférieure en saillie. Il avait le nez court. Doué d'une voix agréable, mais peu forte, il cultivait avec succès le plain-chant. Par-dessus tout, une suave bonhomie ensoleillait sa figure et le constituait le père de tous ses paroissiens.

Pour ne pas briser le fil des événements, présentons l'administrateur, puis l'homme de Dieu.

Borromée Richard, fils d'Abraham Richard et de Julie Senécal, figure en tête de la longue liste d'enfants admis dans l'Église du Christ par M. Paré. Ce premier baptême date du 25 juillet 1819.

On ne signale pas d'élection de marguillier, cette année-là. Chagnon note que l'élection change de mode. Probablement que la loi de 1818 (58 Geo. III, ch. 16) sur la police de certains bourgs et villages entraînait en vigueur. (cf. Pagnuelo, op. cit. p. 189). On a retardé cette élection au premier juillet 1820. Le 27 du même mois, une assemblée de fabrique décide de faire agrandir le jubé du portail. On conclut le marché avec le sieur Pépin, moyennant 5000 livres payées par la vente annuelle des bancs.

Plus tard le 26 mars 1821, les paroissiens s'assemblent afin de prendre les mesures nécessaires pour la fermeture de plusieurs hôtels mal tenus. Le salut des âmes et l'honneur de la paroisse réclamaient une réforme urgente. A la suite de cette assemblée, on chargea les trois marguilliers du banc d'avertir cinq de ces hôteliers d'avoir à cesser immédiatement tout débit de liqueurs enivrantes, sous peine de poursuites. Le nouveau curé eut le bonheur de voir ses efforts couronnés de succès.

Du 10 au 14 juillet 1821, Mgr Lartigue, évêque de Telmesse, et coadjuteur de l'évêque de Québec pour la division ecclésiastique de Montréal, visitait Saint-Jacques pour la première fois depuis sept ans. Le futur Mgr Ignace Bourget, alors sous-diacre, agissait comme secrétaire.

Le prélat vérifia les comptes de la fabrique pour les années 1813-1819. Il découvrit un énorme défaut de calcul, une erreur de 2899 livres. Entre autres ordonnances pour le bon ordre de la paroisse, Mgr défendit à la fabrique d'effectuer "des remises de deniers à des particuliers, telles que celle faite à M. Madran".

Par un règlement du 7 août 1821, l'on exigeait deux conditions pour la concession d'un banc d'église: 1 — que l'acquéreur fût franc-tenancier; 2 — qu'il ait versé le prix du banc à l'avance.

Le 11 août 1822, l'on décida de faire réparer les murs de l'église et le clocher.

En 1823, à la veille de l'établissement des écoles de fabrique, la population comprenait 570 familles avec 3070 âmes, dont 1020 enfants au-dessous de seize ans²⁴.

Deux ans plus tard (1825), M. Paré, seul, écrasé par le fardeau trop lourd de son ministère obtenait l'autorisation de prolonger le temps pascal jusqu'à la mi-juin. Lorsqu'on le plaignait de son travail écrasant il répondait: "Vous souffrez plus que moi à vos travaux et je suis votre curé. Ne serait-il pas honteux de me laisser surpasser par ceux à qui je dois donner l'exemple?" Il le donnait en effet: il confessait régulièrement plusieurs heures par jour. En carême, il se tenait au tribunal de la pénitence jusqu'à trois ou quatre heures de l'après-midi, et, le soir, il en sortait souvent à dix ou onze heures. Il se couchait très tard, — il cite souvent l'heure de minuit dans ses lettres. Debout de grand matin, à l'aube bien souvent, après trois heures de sommeil, il portait la communion à une dizaine de malades. Jamais ses dévotions personnelles ne souffraient d'un tel débordement d'activités. Il travaillait même au salut de nombreuses âmes qui ne lui étaient pas confiées.²⁵

Les paroissiens "par pitié pour leur saint pasteur et par charité pour eux", réclamèrent de Mgr Lartigue²⁶ l'assistance d'un vicaire. Les termes mêmes de la supplique prouvent de quelle sympathique vénération l'on entourait "le bon Monsieur Paré". "Toute la paroisse, lit-on dans la requête, parle de lui avec admiration et considère comme un miracle le soutien de sa santé. Pendant trois mois consécutifs, il ne consacra jamais moins de seize heures par jour au confessionnal. Malgré cette tâche surhumaine, il demeure toujours alerte et bien portant".

24. Pour la même époque, le *Rapport de l'archiviste de la Province de Québec*, (en abrégé: RAPQ) fournit d'autres chiffres: 3,484 âmes dont 1,527 enfants au-dessous de seize ans.

25. La paroisse du Saint-Esprit en sait quelque chose: il s'y rendait tous les quinze jours pour y faire sa confession et entendre celle des autres, le reste de la journée.

26. La correspondance de Mgr Lartigue conservée aux Archives de l'Archevêché de Montréal a été inventoriée dans le RAPQ (Voir les années 1941-42-43-44). Les lettres adressées à l'évêque et écrites de Saint-Jacques sont conservées à l'évêché de Joliette.

Desserte de Rawdon

Mgr Lartigue, pour obvier à cette situation, voulut enlever au vaillant curé une partie de ses ouailles, celles du "township" de Rawdon. Le remède apporté ne semblera pas très efficace.

Les fidèles de Rawdon étaient vraiment trop éloignés de l'église de Saint-Jacques. En mars 1825, Mgr avertit M. Joseph-Marie Bélanger, curé de Saint-Paul de Joliette, que les catholiques de Rawdon relevaient aussi de sa cure. Le prélat lui donnait sur eux les pouvoirs ordinaires aux archiprêtres du diocèse²⁷.

M. l'abbé Michel Morin, premier vicaire résident, arrivait à Saint-Jacques, en juillet 1825. Il cédera sa place, après quelques mois seulement, c'est-à-dire en novembre de la même année, à M. l'abbé Jacques-Janvier Vinet (le futur Mgr Vinet, C.S.).

L'accroissement régulier de la population entraînerait tôt ou tard les futurs détachements de la paroisse-mère. En effet, en janvier 1826, Mgr Lartigue manda au même curé Bélanger de désigner à Rawdon, l'emplacement d'une chapelle temporaire en bois et d'une sacristie, laquelle servirait de logement au missionnaire chargé des catholiques de l'endroit. Il y devait planter une grande croix là où s'élèverait l'autel.²⁸

Du quatorze au dix-sept juin 1826, Mgr Lartigue visitait de nouveau la paroisse de Saint-Jacques. Elle comptait déjà 4023 âmes. Au cours de l'année, il espérait envoyer de l'aide à M. Paré. L'abbé J.-B. MacMahon sera désigné. Tout en demeurant vicaire à Saint-Jacques de Montréal, il desservirait la mission de Rawdon, où une colonie d'Irlandais s'était déjà installée.

Les fidèles de Rawdon hésitaient à se séparer de M. Paré, si l'on en juge par deux lettres de Mgr Lartigue écrites le dix-sept octobre 1825, au curé de Saint-Jacques et à celui de Saint-Paul. L'évêque tenait à laisser Rawdon au curé de Saint-Paul, parce que M. Paré ignorait l'anglais et était déjà surchargé de besogne à Saint-Jacques.

En septembre 1829, nouveau changement de vicaire. M. Louis Naud remplace M. Vinet, nommé à Longueuil²⁹. Il a juridiction

27. L'archiprêtre était l'équivalent du vicaire forain actuel. M. Paré le deviendra, le 21 nov. 1839.

28. Cette chapelle devait être située sur un terrain de 3 arpents, le lot 23 (du côté du Lac Morgan) appartenant à Peter Green. La chapelle mesurerait trente pieds par vingt, et la sacristie dix-huit pieds carrés. (*Registre des Lettres de Mgr Lartigue, vol. IV, p. 49. RAPQ: 1941-42, p. 476*).

29. Monsieur Vinet reviendra comme vicaire à Saint-Jacques en 1830-31.

sur Rawdon. M. Paré demande aussitôt à son évêque "ce qui en est de la sienne". Il déclare "s'être mêlé un peu de cette affaire de Rawdon", et, "sans contrition", en demande pardon à son évêque.

Mgr l'assure par le retour du courrier du maintien de ses pouvoirs comme curé de Rawdon. M. Naud n'est que vicaire. De temps à autre cependant, M. James Moore, de Montréal, ira exercer le ministère chez les Irlandais.

Le manque de prêtres, ou de desservants pour Rawdon, semble avoir causé beaucoup de soucis à l'évêque de Montréal, comme au curé de Saint-Jacques. Le 30 novembre de la même année, ne voilà-t-il pas que l'évêque nommait M. Naud à la fois vicaire de Rawdon et de l'Assomption, avec pied-à-terre en ce dernier endroit. Cette situation ne pouvait durer: M. Paré était écrasé par la tâche et M. Naud, trop loin de Rawdon. Mgr revient sur sa décision. En janvier suivant, il autorise M. Paré à demander l'aide de MM. Naud et Bellefeuille, ce dernier curé de Saint-Paul, pour desservir Rawdon, dont le curé de Saint-Jacques demeurait le titulaire. M. Paré devait hâter l'érection de la chapelle, au centre de Rawdon et non pas près de la ligne de Kildare, où n'habitait qu'un Irlandais.

Le dix-huit février 1830, Monsieur Paré déclare par écrit à l'évêque qu'il a pris deux jours à visiter la moitié des familles de Rawdon. Il a obtenu leur consentement pour la construction d'une église et d'un presbytère: "J'ai eu de ces pauvres gens toute l'attention qu'on peut désirer".

Nouvelles paroissiales

A sa visite de 1830, Mgr Lartigue blâme sévèrement la paroisse, au sujet des désordres produits à la Messe de minuit, à la suite de la vente de boissons enivrantes, et il supprime cette cérémonie jusqu'à nouvel ordre.

La même année, on décide d'allonger le nouveau jubé de l'église. Moyennant mille livres, Pépin se chargera de l'entreprise.

De cette époque, datent les deux tableaux de la sainte Famille et de saint François de Sales que nous avons dans l'église. Un troisième, disparu, représentait saint Jacques, en costume de pèlerin. Ces peintures sont l'œuvre d'Yves Tessier, de Montréal. Les deux premières toiles coûtaient 600 livres, la troisième, 1200. Pépin en avait fabriqué les cadres.

En novembre, il est question d'une terre concédée à l'église de Saint-Jacques. Mgr Lartigue, dans une lettre au pasteur, écrit que cette terre ayant été donnée par indivis au curé et à la fabrique,

M. Paré pourra la partager avec les paroissiens, pourvu qu'il ne perde rien de sa part. Si le partage, consenti par les marguilliers, est ratifié par une assemblée de paroisse, tout sera approuvé.

Érection Canonique

L'année 1831 fut très fertile en événements³⁰. Parmi les plus importants, signalons le projet d'une école supérieure (Voir *Vie éducative*) et le décret d'érection canonique de la paroisse. Pourquoi ce décret ne fut-il pas promulgué plus tôt? Probablement à cause de l'impossibilité pratique pour l'évêque de Québec de poser des actes officiels de cette nature. Lord Dalhousie n'affirmait-il pas que la prérogative du roi, en qualité de chef de l'Église, devait être exercée dans notre province sur l'Église catholique comme sur l'Église protestante, notamment au sujet de la formation des paroisses³¹.

Depuis le 21 juin 1829, les habitants de Saint-Jacques avaient présenté une requête à cette fin à Mgr Panet, évêque de Québec. Sa Grandeur chargea Messire François Gagnon, curé de Saint-Antoine de Lavaltrie, de se rendre sur les lieux et de lui faire rapport à ce sujet. Le curé Gagnon rendit compte de sa mission, trois mois après, en constatant l'unanimité des Acadiens de Saint-Jacques concernant l'érection projetée. Ce document assigne à la paroisse une étendue de quatre lieues de longueur sur deux et demie de largeur.

Voici la teneur de ce décret:

"En conséquence, Nous avons érigé et érigeons par les présentes en titre de cure et de paroisse, sous l'invocation de Saint-Jacques le Majeur, Apôtre, dont la fête se célèbre le vingt-cinq juillet, la sus-dite partie de la Seigneurie de Saint-Sulpice et les dits fiefs Bailleul et Martel ci-après désignés, comprenant une étendue de territoire de figure irrégulière d'environ sept milles de front sur environ douze milles de profondeur, bornée vers le nord-est, à la ligne seigneuriale de Lavaltrie; vers le sud-est, partie à la terre du Sieur Laurent Riopelle, inclusivement, et partie à la profondeur des terres de la seconde concession au nord de la

30. Le 3 octobre 1831, M. Félix Perreault est nommé vicaire à Saint-Jacques, et l'évêque lui recommande ceux qui parlent anglais dans Rawdon, où il devra hâter l'achèvement de la chapelle. M. Perreault demeurera en fonction jusqu'en octobre suivant. (*Reg. Lettres de Mgr Lartigue*, vol. VI, p. 99. RAPQ: 1942-43, p. 118).

31. Perreault, Me Antonio, *Religion, culte et liberté au Canada*, E.S.P. 1946, pp. 15, 16, 19.

rivière l'Assomption; vers le sud-ouest à la ligne paroissiale de Saint-Ours du Saint-Esprit, telle que décrite dans notre décret d'érection de cette paroisse, en date du trente et un juillet mil huit cent trente; vers le nord-ouest, au township de Rawdon."

Bernard-Claude, évêque de Québec
2 août 1831.

Reconnaissance civile

La paroisse de Saint-Jacques, comté de Leinster, obtiendra sa reconnaissance civile, quatre ans après l'érection canonique, le 17 août 1835, selon une proclamation de Lord Aylmer, gouverneur en chef du Haut et du Bas-Canada³². Le texte en est exactement le même que celui de l'érection canonique.

Mgr Bourget et Saint-Jacques

Peu de paroisses, dans son immense diocèse, attireraient autant Mgr Bourget que Saint-Jacques. Durant son épiscopat, il y vint presque tous les ans.

Sa première visite officielle eut lieu le 11 septembre 1837³³. Le rapport nous donnant un bon aperçu de l'état de la paroisse, citons-en de larges extraits.

Les marguilliers, anciens et nouveaux, supplient l'évêque de donner à "leur estimable curé actuel" pour qui la tâche est vraiment accablante, un vicaire en permanence, outre Messire McReavy, qui a déjà assez d'occupation dans les townships qui sont *avoisines* (sic)³⁴. Les Pâques ont duré depuis le commencement du carême jusqu'au début de juillet.

Les mêmes marguilliers prétendent que "les revenus de la Fabrique doivent être *assez suffisants* (acadianisme) pour payer un maître-chanteur, ce à quoi s'oppose notre aimable curé". Ils demandent que soit à nouveau célébrée la Messe de minuit. "Nous ne nous croyons pas plus indignes de ce bienfait que nos voisins des paroisses d'alentour", écrivent-ils.

32. Le rapport en avait été dressé par Michael O'Sullivan, Pierre de Rocheblave et Paul-Joseph Lacroix, *Subdivision du Bas-Canada en paroisses et townships*, 1853.

33. Mgr Ignace Bourget fut nommé évêque-coadjuteur de Mgr Lartigue, le 10 mars 1837. Sacré durant l'été suivant, en juillet, il obtint des pouvoirs spéciaux qui lui permirent souvent d'agir de son propre chef.

34. Rawdon, Glasgow (depuis 1835) et Chertsey. M. McReavy était le vicaire depuis un an et succédait à M. Rodrick Ryder (1834-35). De 1851 à 1853, M. Paré sera, en plus, chargé de la desserte de Saint-Calixte de Kilkenny.



Mgr I. Bourget

Mgr Bourget examine sur-le-champ leurs requêtes diverses: M. Paré aura de l'aide; "Il est beaucoup mieux de ne pas payer de chantres, puisque l'on peut s'en procurer gratis". "La Messe de minuit est permise, mais on n'y vendra point de liqueurs fortes, et ceux qui ont de l'autorité dans la paroisse promettrent de veiller au bon ordre".

Puis l'évêque constate que les gens abusent de la bonté de leur curé; qu'ils ne payent pas ou retardent trop de payer leurs bancs ou leur dîme. Il y a 900 terres susceptibles de fournir 2000 minots de blé (comme paiement de la dîme), et le curé n'en reçoit que 600. Un tiers des paroissiens prête de l'argent à intérêt et les familles ne soutiennent que deux écoles, tandis que le curé en a quatre à sa charge. Donc aucun motif n'excuse les paroissiens. C'est leur devoir de payer leur dû au curé.

Dans ce mandement de 1837 à ses diocésains de Saint-Jacques, Mgr Bourget leur conseille d'établir la dévotion de la "Voie de la Croix"; il demande au curé de signer tous ses actes, et de faire l'achat d'un baptistère, d'un calice, d'une croix de procession, d'un encensoir, de burettes; Sa Grandeur recommande, en outre, d'enlever, à cause de leur laideur, les statues de saint Jacques et de saint Jean qui se trouvent sur l'autel³⁵. Il signale au pasteur des Acadiens le danger des fréquentations entre jeunes gens et jeunes filles, la grande misère morale des chantiers qui sont devenus un véritable foyer de corruption. La chapelle des Processions³⁶ est en ordre ainsi que les croix de chemin.

La paroisse mesure quatre lieues de longueur sur deux lieues et demie de largeur: on peut la diviser en deux. Les fidèles de la Grande Ligne (plus tard Saint-Alexis) demandent à leurs co-paroissiens de les aider à se constituer en paroisse: "ce serait un malheur s'il n'y avait point de séparation".

"Le curé succombe sous le fardeau, malgré son zèle infatigable". Les fidèles de New-Raisley, de New-Glasgow, de Saint-Philippe de Kildare et de Rawdon ne devraient plus être desservis par le curé et le vicaire de Saint-Jacques. Une fois déchargé de ce ministère, M. Paré, aidé d'un nouveau vicaire, (M. Ls-M. Archambault) aurait encore une besogne énorme à accomplir. La paroisse compte 5000

35. Ces statues sont conservées au Musée du Séminaire de Joliette.

36. Au siècle dernier, i.e. vers 1870, il y avait deux chapelles de processions: l'une chez M. Gustave Melançon, a.c. et l'autre chez Jacques Delorme. Ici, il s'agit de la dernière.

âmes, dont 3400 communicants et 872 confirmés. Il n'y a qu'une seule famille protestante.

Parmi les marguilliers, il y a des "têtes chaudes, des cabaleurs"³⁷.

Le rapport traite aussi des écoles. Un maître enseigne le catéchisme à la Savane, aux garçons et aux filles.

Cette même année 1837, Mgr crée la desserte de Saint-Grégoire de Rawdon.

Consécration de l'autel

Le 24 septembre 1839, Mgr Bourget revient à Saint-Jacques. Après une messe pontificale, il y consacre le maître-autel de l'église en y déposant les reliques des saints Martyrs Clément et Quirin. Sont présents les abbés Charles-Léon Vinet, André-Toussaint Lagarde, Henri-Liboire Girouard, J.-Édouard Morrisset, Joseph-Octave Paré, L.-M. Archambault et le curé Paré. L'autel jouit de la faveur d'être privilégié. En même temps, Mgr érige le chemin de croix.

Nouvelles réparations à l'église

Le 10 janvier 1840, l'on projette d'agrandir la sacristie et de construire un corridor recouvert (appelé chez nous *chemin couvert*) pour la relier à l'église. Mgr, en juillet suivant, accorde la permission d'exécuter ces travaux

En même temps, il permet d'agrandir l'église. L'accroissement de la population et la venue prochaine des religieuses du couvent nécessitaient l'aménagement de galeries latérales dans l'église. Le marguillier Jean Fontaine conclut le marché, toujours avec le Sieur Pépin. Ces réparations firent disparaître le banc des seigneurs.

L'affaire marchait à grands pas. La sacristie fut agrandie de quarante pieds par trente-six. En même temps, l'on construisait le couvent.

Survint une difficulté: sur demande de la fabrique, Mgr de Montréal ordonna d'enlever les bancs de Zachée et de François Dugas: ces bancs nuisaient à la construction du chemin couvert et de l'escalier de la chaire qu'on avait déplacée, lors de l'aménagement des galeries. Les propriétaires s'opposèrent au projet. Par sa fermeté, l'autorité épiscopale obtint gain de cause.

³⁷. Les troubles de 1837-38 battent leur plein et auront des répercussions sur notre histoire politique et militaire.

Première retraite paroissiale

Depuis 1842, les Dames du Sacré-Cœur enseignaient au Couvent de Saint-Jacques. Des fêtes mémorables avaient marqué leur arrivée (Cf. p. 219 ss.). Les esprits étant bien disposés, M. Paré offrit à ses paroissiens les secours spirituels d'une retraite. Cette "mission" dura du 23 novembre au 20 décembre 1843. Depuis les fameuses retraites de Mgr de Forbin-Janson (1840—41) toutes les paroisses en réclamaient.

Les prédicateurs, les RR.PP. Jean-Baptiste Honorat, Lucien Lagier, Jean-Marie Beaudrand, J.-C. Léonard et Eusèbe Durocher, de la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée récemment arrivée au pays, établirent en même temps la "Société de Tempérance," recrutant trois mille membres³⁸. Ils y fondèrent aussi deux congrégations, l'une pour les jeunes gens et l'autre pour les jeunes filles; la première comptait 250 membres et la seconde 600.

Pendant cette "mission", le R.P. Pierre Telmon, O.M.I. prêchait aux élèves du couvent³⁹.

Cette retraite fut un succès: elle attira même des gens des alentours. L'on voyait avec une certaine curiosité un couple d'Indiens particulièrement choyé par M. Paré: "Michel le sauvage" et "Nica la sauvagesse". Ils venaient des "profondeurs" de Rawdon.

Comme souvenir de la "mission", les fidèles achetèrent un immense crucifix en bois⁴⁰, au pied duquel nous prions encore dans l'église.

38. Société établie par Mgr Bourget, et à qui, en mai 1843, il avait donné saint Jean-Baptiste comme patron. (Voir Saintonge, Frédéric, S.J., *Témoins de la lumière*, p. 257)

39. (Voir *Codex Historicus* de la Maison Provinciale des Oblats de Marie-Immaculée, à Montréal, Vol. I. page 15.) Les Pères Oblats reviendront souvent prêcher des retraites à Saint-Jacques. En 1844, les Pères Léonard et Lagier; en 1846, les PP. Guigues (plus tard premier évêque d'Ottawa), Léonard, Brunet et Dandurand (le futur centenaire). Ces derniers établissent une nouvelle congrégation pour les hommes mariés, la "Confrérie de la Croix"; 360 membres s'inscrivent. Cette congrégation est la première au Canada. En même temps, 80 filles s'agrègent à la "Congrégation de l'Immaculée Conception". En 1847, les PP. Lagier et Chevalier viennent aider le curé "dans ses Pâques"; en 1851, le P. Léonard prêche aux Enfants de Marie; en 1852, jubilé à Saint-Jacques par les PP. Beaudrand et Brunet; en 1854, retraite de tempérance à Saint-Jacques. (Au sujet des PP. Oblats que nous venons de préciter, voir *Rose du Canada* par le R.P. Duchaussois, O.M.I., Granger 1932, pp. 97-116; 138-142). Les PP. Telmon (voir son portrait, *Ibid.*, p. 97) et Lagier eurent une grande influence sur la fondatrice des Sœurs des SS. NN. de Jésus et Marie.

40. "Les Missionnaires de France avaient une grande dévotion à la Croix. Quand la chose était possible, ils aimaient à clore leurs missions par l'érection d'un calvaire. Là, le peuple entendait d'abord un éloquent sermon; puis, participant d'une façon active à la cérémonie, il renouvelait solennellement ses promesses de fidélité au Christ". (*Reg. des lettres de Mgr Bourget*, t. IV, p. 369, cité par le R.P. Léon Pouliot, S.J. dans *La réaction Catholique de Montréal, 1840-41*, Montréal 1942, p. 52)

L'année suivante, l'on élevait une sorte de temple, destiné à abriter le crucifix. En forme de rotonde, le "Monument" se dressait entre l'église et le presbytère. D'une hauteur de quarante pieds et d'une circonférence de cinquante pieds, il était l'œuvre de J.-L. Martin (futur député).

Véritable lieu de dévotion, le "Monument" attirait les fidèles, surtout après la grand-messe.

L'on fit une procession solennelle, lors de la déposition du crucifix dans le "Monument". De l'église à la "Côte", quelques hommes le portaient sur leurs épaules. Une quarantaine de jeunes filles toutes habillées de blanc, couleur très rare, — même si l'on était à l'âge d'or du tissage à domicile, — jetaient des pétales de fleurs sur le parcours.

Cette cérémonie se déroulait durant l'été de 1844.

En octobre suivant, Monsieur Paré obtint la permission d'y célébrer la messe aux fêtes de la Sainte Croix et à l'occasion de prières publiques.

Le "Monument" ainsi que la bibliothèque paroissiale qu'il renfermait disparurent avec l'incendie de l'église en 1914.

Première ordination sacerdotale

Le vingt-neuf août 1847, Mgr Remi Gaulin, évêque démissionnaire de Kingston et curé de l'Assomption (1845—1849), vint conférer la prêtrise à M. Alfred Dupuis.

L'histoire de la vocation de ce premier lévite mérite d'être rappelée.

En 1837, Alfred Dupuis, l'aîné d'une famille de dix enfants, avait vingt ans révolus. Son père venait de lui concéder une terre et déjà le nouveau propriétaire songeait à fonder un foyer et se préparait à "aller voir les filles". En ce temps-là, pareille visite exigeait de la part du *cavalier*, non pas cheval et voiture, mais cheval et selle. Son cheval, fort propre, l'attendait à l'écurie, mais la selle réclamait un voyage en ville et un déboursé considérable. Dans ce but, notre amoureux gagne Montréal le 24 juillet en passant par Saint-Sulpice.

Le lendemain, au lieu de conclure le marché et d'acheter la selle, examinée longuement la veille, il suit la foule montréalaise. Avec elle, il se rend à la cathédrale Saint-Jacques, située alors rue Saint-Denis. C'était grand jour de fête pour le diocèse. On y consacrait dans l'éclat des cérémonies pontificales, Mgr Ignace Bourget, le coadjuteur de Mgr Lartigue.

Alfred Dupuis est ému par la splendeur du spectacle: il rêve du sacerdoce. Mais il dépasse l'âge où l'on entreprend un cours d'étude... Qu'importe ! Il quitte Montréal sans avoir acheté de selle. Décidé d'entrer au Collège de l'Assomption à l'ouverture des classes, il raconte ses impressions à ses parents étonnés, puis à son vénérable curé, dont il obtient encouragement et assistance. Dix ans plus tard, ce jeune clerc montait à l'autel ! Et c'est à Saint-Jacques même, que Mgr Bourget le fera ordonner, reconnaissant sans doute en ce nouveau prêtre, les prémices d'une abondante moisson. L'abbé Dupuis devint directeur au Collège de l'Assomption et fut trente-neuf ans curé de Sainte-Élisabeth de Joliette, où il favorisa les vocations.

Agrandissement de l'église

Malgré les démembrements successifs de la paroisse de Saint-Jacques: démembrements de Rawdon (1837), de Ste-Julienne (1848), et de Saint-Alexis (1852), et en dépit des saignées de l'émigration vers les États-Unis ou d'autres centres, l'église-mère ne pouvait contenir ses 4759 paroissiens. Au cours d'une assemblée de paroisse en 1852, on jugea nécessaire d'ériger des bas-côtés, selon les plans de l'architecte Victor Bourgeau, de Montréal. Cette proposition, cependant, n'était pas agréée de tous: s'y opposèrent ceux qui voulaient s'annexer aux nouvelles paroisses et ceux qui désiraient en constituer une nouvelle, en particulier les habitants du rang du "grand Lac Ouareau."

De nouvelles cultures avaient amélioré la situation financière de nos gens, le trésor de la fabrique s'élevait à 24,000 livres, ancien cours, avec un surplus de 3000 livres d'arrérages. L'inventaire de tous les biens de la fabrique accusait une somme de 188,159 livres en 1853, date où l'on assura les immeubles à la *Mutuelle des Fabriques des Diocèses de Montréal et de Saint-Hyacinthe* pour une valeur de 3200 livres.

Cependant les "bouvardeurs"⁴¹ sont nombreux, écrit M. Paré à l'évêque, en traitant des discussions au sujet des réparations de l'église. Les délibérations durent un an. On décide à la fin d'agrandir la sacristie et l'église. Pour cela, il faudra exhumer les cadavres d'une partie du cimetière.

Après deux ans de travaux, on dut autoriser le marguillier François Fontaine à emprunter 750 dollars pour continuer l'entreprise. Le curé se buta à de nombreuses difficultés.

41. Expression dont se sert M. Paré, pour désigner les fauteurs de désordre.



*M. Jean-Romuald Paré,
3ième curé*

Les "Maréchal"



M. Adolphe



M. Napoléon, chan.



M. Théophile

Paul Lefebvre, entrepreneur, refusait de poursuivre l'ouvrage, si la fabrique ne lui fournissait pas les matériaux. Comme aucune copie du contrat n'avait été conservée, l'entrepreneur avait beau jeu.

En cette malencontreuse affaire, un goût trop prononcé pour la chicane pousse la fabrique à intenter, en 1856, un procès à Lefebvre. M. Paré l'a très justement observé d'ailleurs, dans une lettre du 12 novembre 1856 à Mgr Bourget: "mes gens aiment à plaider pour peu de chose..."

Heureusement, la cause fut abandonnée: on ne pouvait produire les minutes du contrat avec Lefebvre. Tout de même, la fabrique perdit 660 dollars, en frais d'avocats. Très souvent les procès ne règlent rien:

"Mettez ce qu'il en coûte, à plaider aujourd'hui.

"Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles:

"Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,

"Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles.

(La Fontaine, *Fables*, Livre IX, VIII,
"L'Huitre et les Plaideurs".)

La suspension de ces premiers travaux laissait l'église dans un état de délabrement pitoyable. "Elle a l'air d'une grange", constatait Mgr Bourget.

Dames du Sacré-Cœur et Sœurs de Ste-Anne

Sur ces entrefaites, le pasteur qui, en 1842, avait reçu avec tant de joie les Dames du Sacré-Cœur, semblait peiné d'apprendre leur départ. Le bon curé était-il assez mis au courant de leurs méthodes et de leurs manières d'agir? N'avait-il pas une sorte de paternité sur leur couvent, cette œuvre qu'il avait fondée?.. Les religieuses préféraient, semble-t-il, un autre champ d'action. C'est pourquoi elles quittèrent Saint-Jacques en 1853.

M. Paré s'empressa de poursuivre quand même son œuvre d'éducation en réclamant des remplaçantes. Mgr Bourget l'exauça en déléguant à Saint-Jacques les Sœurs de Sainte-Anne. (Nous leur consacrons ailleurs une étude plus approfondie). (Voir *Vie éducative*).

Derniers jours

Les démembrements de sa paroisse (Saint-Alexis et Saint-Liguori) avaient considérablement ébranlé la vigueur de M. Paré.

"Dieu a parlé, disait-il d'un ton résigné, n'y pensons plus; séparons-nous, mais toujours soyons unis par notre amour pour Dieu".

En 1854, le "saint curé" accueille avec joie de nouveaux maîtres, des religieux Clercs de Saint-Viateur. Ils prodigueront désormais aux garçons l'enseignement primaire et moyen que les Sœurs de Sainte-Anne prodiguaient aux jeunes filles depuis un an.

En 1855, il célèbre l'anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception par un triduum que prêchent les PP. Lagier, A. Palier et Gérin, O.M.I. Le dernier soir, il y eut illumination du village et procession aux flambeaux.

"Tout en remède qu'il est", le bon Père Paré est affaibli par l'âge. Il ne peut plus se permettre de "vaillantises". Bientôt, il le sent, il lui faudra "désérer" (quitter) sa chère paroisse. En 1857, il a atteint 78 ans. Tout de même, en bon pasteur de ses ouailles, pour réprimer les abus de quatre "cantines sans règle", il a le courage de supprimer de nouveau la Messe de minuit.

Une de ses dernières joies fut certainement la visite de Mgr Norbert Demers. Il recruta à Saint-Jacques quatre religieuses qui seraient destinées à l'instruction des Indiens de son diocèse de Vancouver. (Voir à ce sujet le discours de Mgr Bruchési, cité dans Auclair, abbé Elie, *Hist. des SS. de Sainte Anne*, p. 329).

Le jour de l'Assomption, en 1858, le curé Paré signait dans le *Livre des délibérations de la fabrique*, l'abandon du procès contre Paul Lefebvre.

Le même jour, se termine l'étonnante correspondance d'un humble curé de campagne avec son prélat vénéré: "Je suis trop faible pour aller en retraite⁴². C est tout ce que je pourrai faire que de garder la paroisse: dire la basse messe, confesser, baptiser et enterrer, pas beaucoup plus. Les chaleurs m'écrasent. Adieu, cher évêque..." Il terminait ainsi ses lettres avec celui à qui il racontait tout, en détail, comme l'enfant à son père. Les lettres de M. Paré, quels chefs-d'œuvre d'humilité et de simplicité sacerdotales!⁴³

Le baptême de Placide Mainville, fils de Georges Mainville et de Mélanie Thibodeau, le 23 septembre, fut le dernier acte officiel de son ministère.

Il sentait ses forces diminuer tous les jours. Maintes fois, il murmurait cette étonnante prière: "Ce que je vous demande, ô

42. Quand il partait en voyage, par exemple, pour sa retraite annuelle, il emportait avec lui sa nourriture. Il prenait son repas sur le bateau, au milieu de la foule, et sans d'autre apprêt que de tirer un morceau de lard et de pain de son sac. Il priait tout le temps du voyage, et toujours la tête nue.

43. Ainsi dans une lettre de 1841, il déclarait à l'évêque qu'il "était le pauvre curé de St-Jacques, original sans copie".

mon Dieu, c'est de mourir en travaillant". Le Seigneur l'exauça. Quelques jours seulement avant sa mort, il confessait encore à sa chambre et se traînait à l'autel pour y offrir le Saint Sacrifice.

Le 6 octobre 1858, à midi, le Grand Vicaire Antoine Manseau, curé de l'Industrie (Joliette), lui administrait les derniers sacrements: une attaque de paralysie venait de le terrasser.

Une fois administré, il tomba dans le coma. A minuit, le vicaire Adolphe Maréchal récitait les prières des agonisants, et à trois heures et demie du matin, le 7 octobre 1858, un an avant la mort du curé d'Ars (le 6 août 1859), notre vénérable pasteur rendait paisiblement sa belle âme à Dieu, à la veille de ses 50 années de sacerdoce. Il était âgé de 79 ans et 8 mois. "Je viens de lui fermer les yeux, entouré des gens de sa maison, de plusieurs de ses paroissiens et de quelques sœurs de Sainte-Anne qui ne l'ont pas laissé dans ses derniers moments," écrivait, une heure après, M. Maréchal à Mgr Bourget.

L'on devine la douleur des fidèles, à sa mort. Ils vinrent en foule lui rendre une dernière visite. Mme Hormidas Jetté (Marie Moisan)⁴⁴, alors âgée de treize ans, et Mme Edmond Morin (Azilda Marion)⁴⁵, se souvenaient encore en 1945, d'avoir prié le bon Dieu auprès du corps de M. Paré, exposé sur un lit. Les assistants pleuraient, avouait la première.

Le 9 octobre, l'évêque de Montréal, vingt-six prêtres et une foule immense rendirent leur dernier hommage à ce prêtre vénéré.

Mgr Bourget célébra lui-même la messe des funérailles et prononça l'oraison funèbre⁴⁶, en prenant comme thème cette parole de l'Écriture: "La mémoire du juste sera éternellement bénie".

Le saint

Nous avons jusqu'ici relevé, en suivant l'ordre chronologique, le rôle prédominant joué par M. le curé Paré, au cours des trente-neuf ans de son administration.

Pour rendre pleine justice à notre troisième curé, il conviendrait sans doute de lui consacrer une biographie à part.⁴⁷ Esquissons au moins les traits saillants de sa toute particulière sainteté.

Que de légères ombres ou faiblesses aient pu se glisser à côté d'améliorations notables durant un si long règne, nous l'admettons

44. Décédée le 24 juillet 1945, à l'âge de 101 ans.

45. Décédée le 1er février 1947, à l'âge de 91 ans.

46. Voir: Appendice B.

47. Ecrite par l'abbé F.-X. Chagnon, la biographie de M. Paré parut quelques semaines après les "*Annales Religieuses de Saint-Jacques*", en novembre 1872, à l'occasion du centenaire de la paroisse.

volontiers. Personne ne s'en formalisera, puisque la perfection humaine n'est pas de ce monde. L'histoire ne gagne rien, d'ailleurs à taire la vérité.

Ainsi, que vers la fin de sa vie, M. le curé Paré, bien involontairement, ait montré moins de vigueur, rien de surprenant chez un vieillard miné par une trop lourde tâche; qu'en plus, le curé ait eu un attachement excessif envers tous ses fidèles, encore là rien d'anormal. Il les tenait tous tellement en main, après les avoir formés patiemment à la réception régulière des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et à une piété solide, que très peu s'exemptaient d'assister aux vêpres. Chagnon cite le cas d'un vieil Acadien de chez nous qui avouait n'avoir jamais manqué les vêpres, malgré les deux lieues qui le séparaient de l'église. Et le même historien ajoute: "Nous savons que ce fait est très commun dans la paroisse".

En 1837, quand les villages des alentours se révoltaient, il avait détourné les siens des troubles et cet apôtre développait chez eux une vie surnaturelle fervente. Il introduisait — l'un des premiers — les missions paroissiales justement célèbres des PP. Oblats (Voir à ce sujet: Lalande, S.J., *Une vieille seigneurie* et Duchaussois, O.M.I., *Mère Marie-Rose*) et répandait les plus recommandables d'entre les dévotions, les associations pieuses et par-dessus tout le culte des vocations.

Après cela qu'il n'ait consenti qu'à regret aux divers démembrements, n'est-ce pas assez facile à comprendre? Comme saint Paul, n'était-il pas en droit d'appeler de telles ouailles ses "petits enfants"? (Galat. 4.19)

Dans l'ensemble, l'administration de M. Paré, même au point de vue temporel, demeure l'une des plus remarquables, tant par sa durée que par ses heureux résultats. Enumérons-les rapidement.

Sous M. Paré, Saint-Jacques prend un essor extraordinaire. Couvent et écoles surgiront, non par enchantement, mais par des merveilles inouïes de zèle et de ténacité. Cet homme de Dieu comprit l'importance exceptionnelle de l'éducation des filles pour former de bonnes mères de famille et par elles de saintes âmes.

En dépit d'innombrables difficultés, où la misère des temps entre pour une large part, en dépit de migrations et de démembrements successifs, il agrandira l'église qui deviendra, une fois parachéevée, l'une des plus belles de toute la Province, au témoignage des connaisseurs.

Toujours sous sa vigoureuse impulsion, progresse dans la région du Nord de Montréal, le mouvement colonisateur. Les gouvernants,

trop émus par les clameurs des industriels du Haut-Canada, favorisèrent peu la colonisation. Ils ne concédèrent que de parcimonieuses allocations pour l'ouverture de chemins réclamée à grands cris par les missionnaires colonisateurs et par quelques députés. Parmi ces promoteurs de la bonne cause, s'illustrèrent le député Dufresne et le curé Paré.

Nos gens, aidés matériellement et spirituellement par cet émule des curés Brassard et Labelle, reculèrent les limites de la forêt et fondèrent d'autres paroisses.

Tout compte fait, M. Paré demeure la figure la plus marquante de l'histoire de Saint-Jacques. Réunissant en lui la dignité des trois curés Maréchal et de Mgr Piette, la bonhomie de M. Bro et de M. Houle, il conquérait par sa suavité l'affection et la profonde vénération de ses ouailles. Tous comprirent que se dégageait de sa vie comme de son enseignement une évidente leçon d'amour de Dieu et du prochain.

Le "bon Monsieur Paré" ou le "saint curé Paré" étaient les expressions favorites qui revenaient spontanément sur les lèvres pour le désigner. Dans l'esprit des anciens, il est resté la personification du curé idéal, d'un vrai saint.

Il fut reconnu tel de son vivant même, par les fidèles et le clergé de tout le diocèse de Montréal. A l'exemple de son biographe, on lui attribuait peu de temps après sa mort, plusieurs traits communs avec le curé d'Ars, son contemporain. Les saintes âmes se recherchent, et, dès les premières rencontres, se reconnaissent. Mgr Bourget, le saint évêque de Montréal, qui vint en relation avec Mère Sophie Barat, Mgr de Mazenod, Mère Marie-Rose, Mère Gamelin, Mère Marie-Anne, etc., ne parlait du curé Paré qu'avec admiration et l'appelait son ami. Le grand évêque n'hésitait pas à publier partout les vertus de l'insigne serviteur de Dieu. Dans un panégyrique touchant, il signalait sa modestie, sa simplicité, sa foi, sa charité, son humilité, puis concluait ainsi: M. Paré était un homme juste, un saint, imitez-le.

Notre vénérable curé cultivait ces vertus à une époque tourmentée, où se répandaient même dans les villages le gallicanisme, les écrits des Encyclopédistes, l'esprit de Voltaire et de Rousseau, les idées démagogiques de 1789, le libéralisme catholique et le "rougisme" de Papineau. Le libéralisme doctrinal était en vogue même parmi le clergé et dans les collèges. L'abbé Chagnon dans ses *Annales religieuses de la Paroisse de Saint-Jacques le Majeur*, ornait

ses en-tête de chapitres de citations tirées de *l'Essai sur l'indifférence* de Lamennais.

Bien plus, on reprochait couramment à nos curés d'avant 1910 de fortes teintes de jansénisme. A d'autres de vider cette question. Nous limitant à notre sujet, nous examinerons si M. Paré mérite un tel blâme.

Janséniste, ce curé qui n'a jamais marchandé avec Dieu et son amour ? Allons, donc ! Janséniste, ce lecteur assidu de *l'Esprit de saint François de Sales* ? Loin de là ! Janséniste, celui qui, entre 1819 et 1858, prônait les avantages de la communion fréquente et inscrivait le plus d'âmes possible dans la Couronne d'or ? (Sur cette question, voir Mgr Têtu, *Mandements des Evêques de Québec*, t. IV, p. 240, ss.)

Quelques-uns l'ont cru janséniste, parce qu'il était très sévère, notamment à l'égard des mondaines. Certes, du haut de la chaire, M. Paré fustigeait les vices et leurs étalages effrontés, particulièrement l'ivrognerie, les discours licencieux, les danses et les fréquentations déshonnêtes, l'immodestie et le luxe. De grâce, n'allons pas confondre ce zèle des intérêts divins avec le jansénisme.

Que le monde mesure le degré de sainteté d'un personnage uniquement au nombre et à l'éclat des miracles, c'est normal ! M. Paré, lui, si surnaturel, si complètement étranger aux potins et à l'engouement politique, mettait ailleurs l'essentiel de la sainteté. Il avait raison. La perfection, d'après lui, résidait aussi bien dans la glorification constante de Dieu le Père par l'imitation de Jésus-Christ que dans la fidélité habituelle à correspondre aux prévenances de la grâce et aux vues de Dieu sur chaque âme. Le saint curé semble avoir deviné que sa mission providentielle était de sanctifier la paroisse de Saint-Jacques, puisqu'il prit des moyens sûrs pour l'accomplir. Ce sage atteignit aux cimes de la perfection par la pratique des vertus solides d'humilité, de pauvreté, de mortification et d'obéissance.

Humble, il conservera toujours une âme d'enfant, dans ses dévotions comme ailleurs. La sainte Vierge sera "sa bonne mère". Il l'invoquera chaque heure de sa vie en l'appelant la "gardienne de son cœur". Il ne cessait d'en parler en chaire ou au confessionnal et jeûnait régulièrement en son honneur. Il établit en 1843 la pratique quotidienne de la récitation du chapelet en famille. En 1872, notait Chagnon : "Cette pratique est si bien enracinée aujourd'hui que c'est excessivement rare de trouver de la négligence sur ce point". La plupart des familles passaient la nuit de la Toussaint à réciter le

chapelet en faveur des âmes du Purgatoire⁴⁸, dévotion qu'il ne cessait de recommander comme un puissant moyen de salut. S'il recourait à la Vierge, c'était pour atteindre plus humblement son "Grand Dieu" avec lequel il vivait très uni du matin au soir.

Il consacrait ses moments libres à prier devant le Saint Sacrement pour les "vieux pécheurs" qu'il plaçait, selon sa naïve expression, "entre lui et le calice sur sa patène".

Pour la conversion de ces pauvres égarés, il sacrifiait ses repas, durant des journées entières. Il leur donnait comme pénitence l'accomplissement d'une bonne œuvre, en ajoutant: "Ces œuvres, baignées dans le sang de Notre-Seigneur, deviennent d'une richesse incomparable". Toute sa vie, il a fui jusqu'à l'ombre de l'apparat. Sa première année à Saint-Jacques, le jour de la Saint-Romuald, les religieuses l'invitèrent au couvent. Ne se doutant de rien, il s'y rendit. On lui fit force compliments... Les autres années, à la même fête, il déclinait toute invitation sous d'habiles prétextes... Plusieurs fois l'an, il demandait pardon du haut de la chaire ou de la balustrade pour tout le mal qu'il aurait pu avoir commis. Puis il exhortait ses fidèles à oublier les injures. "Espérons, écrivait Mme de Kersaint, ancienne supérieure des Dames du Sacré-Cœur à Saint-Jacques, que notre digne et révérend père Paré a une belle place dans le ciel, car il était bien humble et ne cherchait en toutes choses que la gloire de son Créateur".

Cet humble fut aussi un vrai pauvre du Christ. Pendant son séjour à Boucherville, il soutint à ses frais une école pour les indigents et il était si modestement vêtu qu'il excitait la compassion. Autre saint Vincent de Paul, il était surnommé dans toutes les paroisses du Nord "le curé des pauvres". Pauvre, il le demeura toujours, malgré des revenus considérables qu'il distribuait aux œuvres d'éducation et de bienfaisance. Par mille bons conseils, il pressait les riches à le subventionner dans ses entreprises charitables. Il avait coutume de dire en parlant de l'opulence: "les biens ne sont pas à nous. C'est le coffre-fort des pauvres". Aussi, "sa voiture, ses habits, son ameublement, sa table, tout était pauvre"⁴⁹.

48. Sœur Marie-Rolande, S.S.A. cite ce fait. (Voir la biographie de *Mère Marie Eulalie* (Domitilde Richard), p. 27)

49. Quand un carrosse magnifique vint le chercher pour administrer les derniers sacrements à l'Honorable Barthélemy Joliette, il ne voulut pas y monter et s'y rendit, comme auprès des autres malades, en charrette. M. Joliette disait de son confesseur et conseiller intime: "M. Paré est un véritable saint; de tous les prêtres que j'ai connus, c'est le plus humble et le plus attaché à son ministère". (Bonin, abbé Louis, *Vie de Barthélemy Joliette*, p. 143, cité dans "*Les Clercs de Saint-Viateur au Canada*" par le frère A. Bernard, C.S.V.)

Ce volontaire de la pauvreté fut en outre un grand mortifié. Dans les contrariétés, son sourire exprimait sa touchante soumission à la volonté de Dieu. "Si Dieu ne nous envoie pas d'afflictions, disait-il alors, c'est une preuve qu'il nous abandonne. Plus on a de croix, plus Notre-Seigneur nous aime". Très tard au lit, debout de grand matin, fidèle à son oraison, ce crucifié vivant prisait les souffrances, les jeûnes, les macérations par amour pour la Passion du Sauveur qu'il méditait chaque jour dans l'exercice du chemin de croix.

Sacrifiant jusqu'à ses loisirs du dimanche, il convertissait son presbytère en salle paroissiale et s'ingéniait à inventer mille amusements pour distraire les jeunes et leur procurer de saines récréations.

En définitive, le secret de son influence profonde sur les jeunes, les pauvres, les pécheurs et les malades qu'il visitait presque tous les jours, par dizaine, c'était son inaltérable bonté. Cette vertu était d'autant plus méritoire qu'elle était le fruit d'une lutte constante contre la vivacité naturelle de son tempérament. Les jeunes, il les attirait par des douceurs et il parlait leur langage en vue de les mieux orienter vers Dieu. Aussi la plupart des mères abandonnaient-elles à sa vigilance la vocation de leurs rejetons.

Nous avons dit sa sollicitude pour les pauvres, les pécheurs et les malades. "Si le monde a été sauvé une fois par l'amour d'un Dieu, répétait-il, ce même amour divin ouvrira aux hommes le chemin du ciel". Si cette charité le rendit populaire parmi toutes les classes, elle le constitua conseiller, ami et père de tous ses paroissiens qu'il connaissait par leurs noms et prénoms. Il les portait constamment dans son âme pour les enfanter amoureusement au Christ. Il ne fut pas, remarque judicieusement son biographe, "ce mercenaire qui chasse son troupeau au ciel devant lui; il marchait à sa tête par son dévouement et sa vertu; il priait sans cesse pour lui; il l'invitait à le suivre par ses exhortations; il le soutenait dans la route en le fortifiant par la réception fréquente des sacrements". Dieu a exaucé la supplique de ce pasteur dévoué: Il est mort sur la brèche! Par le seul ascendant de ses vertus et par la soumission à ses chefs spirituels, M. le curé Paré a su tenir tous les siens au large des écueils et les diriger sûrement vers le ciel. Car ce saint pilote devait, dans les plans de Dieu, être aussi un éminent sanctificateur.

Nous touchons, en effet, au miracle par excellence de M. Paré en même temps qu'à son plus grand titre de gloire: la sanctification de toute une paroisse.

Pour amener son peuple à ce degré de ferveur et l'y maintenir, — Mgr Bruchési comparait le Saint-Jacques d'alors à une commu-

nauté religieuse; — quels moyens utilisait-il? Parmi les moyens ordinaires, outre l'accomplissement parfait de son devoir pastoral, il enseignait aux âmes des pratiques pieuses et d'ingénieuses industries leur permettant soit de repousser les tentations du malin, soit de sanctifier le travail, soit de supporter les injures et les afflictions; signalons enfin l'établissement de confréries chez les mères de famille ou les jeunes, la solennité des fêtes liturgiques et une façon particulière d'exhorter ses paroissiens. Son genre préféré était l'homélie où alternaient les supplications, les larmes et même les menaces les plus véhémentes.

Émule de son contemporain le curé d'Ars, M. Paré popularisa la confession. Elle devint même, entre ses mains expertes, un moyen extraordinaire de sainteté. Jean-Marie Vianney avait "réhabilité ce sacrement au point de donner le goût et presque la faim de ce pain si amer à la bouche des hommes" (Barbey d'Aurevilly) et d'être justement surnommé le confesseur du XX^{ème} siècle. Le même surnom, toutes proportions gardées, conviendrait à M. Paré, le confesseur de Barthélemy Joliette, le confesseur des plus petites gens, le confesseur de toute la région du Nord, celui dont la demeure préférée était le confessionnal.

Quand Mgr Plessis nommait curé à Saint-Jacques le desservant de Boucherville en 1819, la paroisse, malgré sa forte population, manquait de cohésion et de caractère. M. Paré affronta l'ampleur de sa mission et bien loin de décevoir son évêque, il dota Saint-Jacques d'une physionomie propre, de ce cachet notoire "de simplicité et de foi". (Voir en Appendice D le témoignage de Mgr Bourget).

Bref, abstraction faite de ses œuvres temporelles, ce curé au jugement lent mais pratique, par une volonté hardie, un dévouement infatigable et un vif esprit surnaturel, transmettait à toute sa paroisse une ferveur calquée sur sa propre sainteté.

En terminant la biographie du curé Paré, Chagnon exprimait le regret de n'y pouvoir insérer le portrait de son héros. Plus fortunés que notre devancier, nous avons trouvé parmi les curés de Boucherville, ce portrait, le seul vraisemblablement qu'on ait de lui. Le curé Paré, juste avant son arrivée à Saint-Jacques, est dans la quarantaine. Il a une figure replète, mise en relief par le rabat, une forte carrure, des traits puissants qui dénotent l'authentique fils de la terre. Vers la fin de son règne, il a quelque peu changé. Il portait, nous a-t-on dit, une longue chevelure blanche qui flottait sur ses épaules voûtées et encadrait une physionomie douce et pleine

de candeur. Son air vénérable inspirait à tous la sympathie et le respect.

C'est avec un soin jaloux que des privilégiés conservent de rares exemplaires de sa biographie et quelques-unes de ses reliques⁵⁰. Les anecdotes sur le bon Monsieur Paré, ses bons mots et le récit de ses "miracles" devraient continuer à se transmettre de famille en famille. Les restes de ce pasteur vénéré reposent dans la crypte du cimetière et son nom est gravé sur son tombeau.

La parole de l'Écriture Sainte appliquée à M. Paré par Mgr Bourget: "La mémoire du juste sera éternellement en bénédiction" s'est réalisée en plénitude.

A peine quinze ans après son trépas, M. l'abbé F.-X. Chagnon, vicaire à Saint-Jacques, nous traçait nettement nos devoirs envers le *second fondateur de notre paroisse*. "La mémoire de M. Paré vit parmi vous, vous avez retenu ses enseignements, rappelait ce biographe, vous pratiquez ses vertus; ajoutez un autre témoignage sensible de votre respect., de votre amour et de votre reconnaissance pour celui qui est passé au milieu de vous en faisant le bien. Elevez à sa mémoire, près du lieu où il repose, un monument sur lequel seront gravés les sentiments de vos âmes. Ce monument attestera à vos neveux ce que M. Paré a fait pour vous, et ce que vous avez fait pour sa mémoire".

En effet, puisque M. Paré a joué un rôle si considérable dans l'histoire de Saint-Jacques, puisqu'il a suscité chez nous un si vif attachement à notre foi et à nos institutions, ne conviendrait-il pas qu'en 1958, cent ans après sa mort, s'élevât devant le presbytère la statue du père par excellence de nos âmes?.. Bien plus, par des prières, par des neuvaines ferventes et même par des miracles qu'obtiendront sans doute les descendants de ses ouailles bien-aimées, pourquoi ne pas faire une douce violence au ciel? Pour la plus grande gloire du "Grand Dieu" de M. Paré, pourquoi n'obtiendrons-nous pas, en Nouvelle-France, un patron de nos saints prêtres, un autre curé d'Ars?

Article III — Les continuateurs de M. Paré

M. ADOLPHE MARÉCHAL (1858—1882)

Comme successeur de M. Paré, Mgr Bourget désigna l'aumônier du couvent, l'abbé Adolphe Maréchal, déjà vicaire à Saint-Jacques.

50. Les Sœurs de Sainte-Anne de Lachine conservent de lui un gobelet d'argent, un goupillon, etc. M. Léopold Ethier garde sa tabatière. L'on trouvera en appendice C quelques bons mots et le récit de quelques-uns des miracles que la piété populaire attribue à M. Paré.

Deux communautés partageront principalement l'affection et la vie du quatrième curé: l'Institut des Sœurs de Sainte-Anne et la paroisse de Saint-Jacques.

Né à Saint-Henri des Tanneries des Rolland ⁵¹, à Montréal, le 24 janvier 1824, de Louis Dierre dit Maréchal et de Geneviève St-Denis, l'aîné des Maréchal, après avoir étudié au Collège et au Grand Séminaire de Montréal, devint prêtre le 5 janvier 1848. Vicaire au "grand Saint-Jacques de l'Achigan" (1848-1850), comme il se plaisait à dire, il fut par la suite desservant à Saint-Alphonse Rodriguez de Joliette (1849-1851) en même temps qu'à Saint-Ambroise de Kildare (1851), puis curé à Saint-Cyprien de Napierville (1852). Après la nomination de M. J.-Louis-de-Gonzague Barrette à la tête de Saint-Liguori, il s'offrit à Mgr Bourget comme aumônier des Sœurs de Sainte-Anne, charge qu'il occupa de 1853 à 1858.

Trapu, front largement découvert comme ses deux frères Théophile et Napoléon, yeux perçants et inquisiteurs, Adolphe Maréchal avait une démarche énergique.

D'une régularité parfaite, jamais les occupations de sa charge ne le distrairont de ses exercices de piété. Sensible, empressé à rendre service, il accueillait ses hôtes de grand cœur. Sa charité était discrète. Homme de décision à la main ferme, s'il fallait reprendre ou corriger, il n'hésitait pas à le faire ⁵². Esprit passablement gagné aux idées du libéralisme catholique, mais digne et saint prêtre, avenant, dévoué à ses tâches au point de s'y attacher avec une tendance à l'accaparement, tel apparaît le premier curé Maréchal.

L'Aumônier

Un incident mémorable se produisit à son arrivée comme aumônier. Le document annonçant sa nomination était rédigé en latin, langue que Mère Marie-Anne ignorait. D'autre part, Mgr Bourget n'avait pas prévenu de ce changement la supérieure déjà aux prises avec une situation financière fort précaire. L'on devine les inquiétudes de Mère Marie-Anne.

Le jeune abbé Maréchal se présente au couvent où l'abbé Barrette jouissait de l'estime générale. Mère Marie-Anne hésite à recevoir le nouvel aumônier... Au même moment, naissait entre la fondatrice et le chapelain une série d'incompréhensions que les

51. Faubourg devenu paroisse en 1867.

52. Voir l'article du chanoine Paul Bruchési, *Semaine religieuse de Montréal*, 30 juillet 1892.

années entretiendront et qui seront pour Mère Marie-Anne une source de sainteté. Ces exemples de tension entre les natures d'élite, dévouées aux œuvres de Dieu, sont fréquents. Mgr Bourget exigeait des fondatrices de communautés une humilité hors pair, afin que leurs congrégations soient bâties sur cette solide vertu. Mère Marie-Anne a eu l'héroïque mérite de le bien comprendre, même si elle dut quitter son supériorat et le second berceau de son Institut.

Directeur spirituel des Sœurs de Sainte-Anne, M. Maréchal s'imposera aussi comme pédagogue. Le couvent sera constamment l'objet de sa sollicitude. Toute sa vie, il veillera aux destinées intellectuelles et morales des Filles de Mère Marie-Anne, avec un zèle jaloux. C'était "sa communauté"; aussi, n'admettait-il pas d'ingérence en ce domaine. L'abbé C.-A. Ternet, son successeur, dont la façon d'agir ne lui plaisait pas, ne demeura chapelain que peu de temps (1858-1860). Il est fort probable aussi que M. Maréchal dut s'unir au député Dufresne pour obtenir, en 1850, la reconnaissance civile de cet institut, dont il demeure un des bienfaiteurs.

Le digne curé

Quand il prit possession de la cure de Saint-Jacques (1858), M. Maréchal trouva du "remue-ménage dans la paroisse à cause de sa nomination". Homme de Dieu, "il regarda ce tapage comme un bon signe". Plusieurs fidèles n'avaient jamais changé de confesseur; si l'on n'avait pas M. Paré, l'on hésitait à se confesser... Quel désarroi pour ces âmes!

Dès le début de son administration, le nouveau curé prêcha lui-même, avec son frère Napoléon, une retraite paroissiale, à la grande satisfaction de tous. Son programme était de faire l'union des esprits autour de trois points: fermer les hôtels, rénover l'enseignement dans les écoles, et en finir avec les réparations de l'église.

Au presbytère où il est enfin chez lui, il met la "salle des habitants" à l'usage exclusif du curé"⁵³. Il vend les "vieilleries" de

53. Cette salle comprenait la cuisine de l'ancien presbytère. C'était le rendez-vous, avant et après les offices, de tous ceux qui venaient de loin. Mlle Constance leur servait à boire, mais après l'institution de la tempérance, elle cessa cette pratique. M. Paré confessait plusieurs heures par jour. En attendant leur tour de se présenter au confessionnal, plusieurs avaient le temps de jouer une partie de dames dans un des magasins du village. Quand venait l'heure de manger, tout naturellement l'on se rendait à la *Salle des habitants*, où la table était toujours dressée. Cette *Salle des Habitants* était une institution du temps. (Voir Moreau, abbé S.-A., *Histoire de l'Acadie*, p. 63). La maison curiale ressemblait plutôt à un hospice qu'à un presbytère. Souvent, on abusait de la bonne foi du curé, mais rien ne le rebutait. La *Salle des femmes* se trouvait dans la maison actuelle du sacristain.

M. Paré. Il se défait de quatre chevaux, respectivement âgés de 8, 13, 20 et 32 ans. (Il se contente de cinq dollars pour ce dernier). Il maintient comme ménagère une vieille cousine de M. Paré, Mlle Constance. Pour perpétuer la mémoire de son saint prédécesseur, il se propose d'élever une plaque commémorative sur les murs de l'église.

Restauration de la maison de Dieu d'abord

Depuis 1856, les querelles s'éternisaient, les dettes s'accumulaient et la restauration de l'église n'avancait pas.

Afin de couper court à ces atermoiements, le curé suggéra de vendre les deux terres de la fabrique, dans le rang du Lac Ouareau, ainsi que la ferme du couvent léguée à la fabrique par M. Paré.

En décembre 1858, Mgr Bourget autorisa ces transactions. Toutefois, le domaine du couvent ne se vendra qu'en 1869. David Melançon, François Foucher, Jules Leblanc, Narcisse Dugas et Joseph Bolduc furent nommés syndics pour effectuer ce marché, et, en vue de la dite finition, conclurent un contrat au montant de 64,000 livres, avec François Archambault, entrepreneur de l'Assomption⁵⁴.

A cause d'une crise économique générale, et faute de plans bien arrêtés, les réparations s'ajournèrent de nouveau. Pour pacifier les esprits, le curé visita les familles. Finalement, le calme revint et l'on opta pour les plans de Victor Bourgeau⁵⁵.

L'église serait agrandie et son portail rehaussé entre les tours. Le presbytère aussi serait réparé, mais plus tard (1864). "Si nous avons un mauvais logement, écrit M. Maréchal, nous aurons une belle église: le Maître passe avant les serviteurs".

Consécration

La restauration alla bon train. Le 28 septembre 1859, Mgr Bourget, entouré d'un nombreux clergé, consacra ce temple au

54. François Archambault était le père du célèbre Francis, chanteur de l'Opéra. Sa demeure, d'après P.-Georges Roy, *Vieux Manoirs, Vieilles Maisons*, p. 51, est la plus ancienne de cette localité. Elle est située sur le Boulevard l'Ange-Gardien, à l'Assomption.

55. Il avait déjà fait ses preuves. D'après Gérard Morisset, dans *Les splendeurs de l'église de Berthier-en-Haut* (*L'Étudiant*, décembre 1944), il avait restauré l'église de Varennes, en 1849, et quelques années plus tard, les églises de l'Assomption et de Sainte-Rose. Il s'agissait d'abattre les murailles de la nef et, pendant qu'on soutenait temporairement toute la charpente au moyen de béquilles, de reporter les murs à l'avancement des tours et des croisillons du transept. (Voir le portrait de Bourgeau dans *Saint-Jacques de Montréal* par Maurault, O., P.S.S. 1923, p. 53).

Seigneur en l'honneur de saint Jacques le Majeur, ainsi qu'un autel en l'honneur de saint Joseph, où il déposa les reliques des saints martyrs Clément et Quirin.

La dédicace de l'église de Saint-Jacques était célébrée chaque année, le dimanche précédant la solennité de saint Michel Archange. Ce jour-là, quiconque visitait l'église pouvait gagner une indulgence de quarante jours.

Plus tard, en 1867, sur les instances de M. Maréchal, cette solennité était fêtée le dimanche qui suivait le 16 juillet⁵⁶.

Un mois après la consécration, soit le 13 novembre 1859, l'on érigeait le chemin de croix.

La vieille église, avant d'être anéantie par les flammes en 1914, conservait encore, malgré sa restauration de 1859 et son rajeunissement de 1886, ses caractéristiques de jadis.

La vieille église

Décrivons-la d'après nos souvenirs et d'anciennes photographies.

Notre première église était de la lignée des églises canadiennes du début du XIX^{ème} siècle. Elle appartenait à un style architectural, création du curé de Boucherville. — Pierre Conefroy — : croix latine sans colonnes, 120 pieds de longueur, grande nef, et 46 pieds de largeur⁵⁷.

56. La fête de Notre-Dame du Mont-Carmel était autrefois célébrée chez nous presque à l'instar d'une fête d'obligation. Tous les "anciens" de Saint-Jacques profitaient de "la Mont-Carmel" pour rendre visite à leurs parents.

57. Morisset, Gérard, *Ibid.*; Dossier du procès de 1805-1813:

"The plan for the Church and which the said Messire Bro Curé procured from Messire Conefroy Curé de Boucherville was not delivered to the said Michel Peltier by the said M. Bro until one month after he had began the work at which time all the foundation was laid even with the level of the Ground so that the chapel could not be made according to the said plan referred to by the said Plaintiffs (défendants) when had the plan been known to the said Michel Peltier he would with equal facility have made the chapel of sixteen by sixteen feet as eleven by thirteen feet. (King's Bench April term, 1806 — Answer to the *débats de compte* — Daniel Dugas et al. et Joseph Bourgeois).

"Et le 18 décembre 1806, conformément à l'ajournement d'hier, avons procédé à faire mesurer l'église et avons trouvé qu'elle a 128 pieds 3 pouces de long de dehors en dehors et 50 pds de largeur de dehors en dehors; que le retour des chapelles en dehors est de 11 pds 1 pouce pour le petit côté et 13 pds moins 1 pce pour le grand côté; la sacristie a 12 pds 8 pouces de hauteur depuis la retraite, qui est dite être à 5 pds du bas des fouilles /jusqu'au dessous de la sablière; le pignon a 24 pds 2 pouces de large de dehors en dehors et les longpans 27 pds 11 pces de long le carré de l'église a 25 pds ½ (ou 21 ?) du dessus des lambourdes au dessous de la sablière; l'appui des fenêtres est à 6 pds 9 pces du dessus (des lambourdes); dans le corps de l'église les murs des longpans ont 3 pds d'épais, le pignon 4 pds; il paraît que les fouilles ont 6 pds de hauteur à venir au-dessus des lambourdes; il a dans l'église 2 murs de refend de 84 ½ pds chacun de long sur

Sa façade, quelque peu écrasée, toute en pierre de taille, était imposante. Ne symbolisait-elle pas le calme méditatif, la ténacité comme la pondération de nos terriens ?

Dès l'entrée, un vaste portique souhaitait, par ses trois arcades élégamment cintrées, comme trois fois la bienvenue. Il protégeait les fidèles, avant comme après les offices, contre les intempéries et invitait au recueillement.

Au-dessus de ces arcades, par un souci d'éclairage ou de symétrie, d'aération ou d'esthétique, une immense baie, haute de douze pieds, et large de quatre, illuminait le jubé aussi bien que tout le milieu de l'église, pendant que deux niches vides trouaient la nudité du mur.

Entre les deux tours, un pan de mur massif, parallèle au portail, et surmonté d'une croix, brisait la banalité symétrique de cet ensemble. Ces tours supportaient lourdement deux clochers superposés. Nos clochers, il faut l'avouer, n'avaient ni l'élan, ni le galbe pur, ni la sveltesse des claires-voies de ceux de Berthier que les experts

2 pds 8 pouces hors de terre (bis) et environ 16 pds en terre, avec un ajouté de 5 pds 10 pces de long qui est surhaussé de 16 pces; dans le sanctuaire un mur de refend de 18 pds $\frac{1}{2}$ de long et 4 pds 8 pces de haut hors de terre et environ 16 pouces en terre; la masse de l'autel a 5 pds de largeur, 8 pds de long et ? pds de hauteur d'une pierre à l'autre; une sur épaisseur sous les deux pilastres de la porte, chacun de 22 pouces d'épaisseur sur 4 pds 1 pce $\frac{1}{2}$ de largeur et environ 6 pds 7 pces de bas."

Or, d'après le contrat, daté du 5 octobre 1802, l'église aurait dû mesurer en charpenterie: 126 pieds de longueur, 50 de largeur et 27 de hauteur. L'église aurait 14 fenêtres, 3 portes, dont l'une, la plus grande, devait mesurer 8 pieds de large. La sacristie devait avoir 24 pieds par 27 avec 4 ouvertures. Elle était un peu plus spacieuse que les églises ordinaires bâties d'après les plans du curé Conefroy. (Voir Dugas, abbé Georges, *Histoire de la paroisse de Sainte-Anne des Plaines*, p. 57).

Voici les noms des entrepreneurs de notre premier temple tels que nous les avons repérés dans le dossier du fameux procès de 1805-1813: Michel Peltier, pour la maçonnerie; Charles Laporte, pour la charpenterie entière de l'église, de la sacristie et du clocher. "Il s'engage à couvrir le clocher de ferblanc, depuis la souche jusqu'au globe, de le peindre et de fournir la croix en fer qui sera peinte et dorée aux endroits nécessaires, ainsi que le coq qui sera aussi en fer. Parmi les manœuvres qui devaient alimenter les maçons, on mentionne: Joseph et Jean-Baptiste Lépine, Louis Piquet, maître-menuisier, Pierre et Germain Bourgeois. Louis Trudeau entreprendrait la menuiserie et la couverture. Enfin, Louis Marion, forgeron, se chargeait de la ferrure de 3 grandes portes (portail, etc.) des serrures, etc.

Il sera intéressant aussi de savoir ce que les paroissiens s'engageaient à fournir. Outre l'impôt de répartition, les paroissiens fourniraient "deux barriques de chaux et quatre de sable; un étamperche par chaque deux habitants, suivant la proportion donnée par le maçon; un boulin, proportion comme dessus; trois quarts de toise de pierre, chaque; une lambourde de vingt-cinq pieds de long, sur les proportions du charpentier, par chaque habitant; six planches de dix pieds, deux madriers aussi de dix pieds par deux pouces et demi d'épais; chacun six pieds et demi de bois de charpente, sur les proportions du charpentier; huit jours de corvée chacun, dont deux avec harnais". (Texte du contrat cité par Me Maréchal Nantel).

admirent comme l'épanouissement de l'art français. Ils en gardaient tout de même l'essentiel. Seuls les clochers inférieurs, clôturés de fer, abritaient les cloches.

Par trois portes à deux battants, d'une hauteur et d'une largeur moindres que les arcs, les fidèles remplissaient ou vidaient l'église en un instant.

A l'intérieur, quoique l'art roman dominât, plusieurs styles s'entremêlaient: le corinthien, le renaissance, le baroque, et le Louis XV. Les teintes chaudes contribuaient avec les peintures et les statues à favoriser la montée vers Dieu. La partie centrale ou nef, comprenant la grande allée, ou allée du milieu sans colonnes, et les deux allées latérales, permettait à tous de suivre sans obstruction les évolutions du culte.

Le dimanche, les bancs de la grande allée se remplissaient d'enfants et de pauvres.

Le tiers de la nef, en arrière, était recouvert par un jubé spacieux logeant près de 200 personnes. Au-dessus, la tribune de l'orgue contenait, en plus des chantres, une centaine de paroissiens.

Sur les côtés, à partir de la première colonne située hors du sanctuaire, d'autres tribunes latérales contenaient près de 500 fidèles. Le prédicateur, pour se rendre à la chaire sculptée au couteau située presque au centre de l'église, devait traverser une de ces tribunes communément appelée le *jubé des Sœurs*.

L'abside, mollement arrondie, transformait ce temple en une sorte de bastion à l'ombre duquel reposaient alors les défunts.

Dans son ensemble, la maison de Dieu s'harmonisait avec les foyers et les champs, répondait aux exigences principales du climat et des âmes. Malgré ses imperfections de détail, elle dépassait en beauté nombre d'églises actuelles, car elle était l'expression même de l'utile et du pratique. Au dire de M. l'abbé Vaillant, professeur au Collège de l'Assomption, "elle était l'une des plus belles de tout le Bas-Canada".

Crises économiques

Pour les paroisses comme pour les individus, certaines années sont néfastes. Pour Saint-Jacques, les années 1858-1859 apportèrent des jours tristes. D'abord le décès de M. Paré. Puis la récolte fut excessivement maigre, le beurre manquait et les gens se nourrissaient de galettes d'avoine cuites dans la graisse. Durant le carême de 1859, l'évêque permit aux paroissiens de continuer comme en temps ordinaire cette manière d'apprêter ce mets grossier (avec du saindoux).

La dîme du curé ne rapporta cette année-là que vingt-cinq minots de blé de piètre qualité.

Chiniquy rôdait⁵⁸. Quatre familles étaient allées l'entendre. Le dimanche, 9 février 1859, M. Maréchal mit les fidèles en garde à son sujet et sollicita des prières pour ce prêtre apostat.

Trois maisons vendaient sans permis des boissons enivrantes. Aussi déplorait-on, entre autres conséquences, la pauvreté des familles. Depuis 1840, l'ivrognerie était devenue une plaie générale dans la Province, au dire des historiens comme Chapais, des observateurs comme Joseph-Charles Taché (*"Forestiers et Voyageurs"*), Philippe Aubert de Gaspé, et, plus récemment, Gérard Malchelosse. Le commerce anglais, dès 1756, inondait le Canada de boissons alcooliques. Les boissons étaient à bon marché. Pour un schelling ou 25 sous, on avait un pot de rhum. L'usage des liqueurs fortes se généralisait au point que "bien rares étaient ceux qui n'avaient pas l'habitude du "petit coup" et trop nombreux étaient ceux-là qui avaient l'habitude de s'enivrer, ou selon le mot populaire, de "fêter".

Le diocèse de Montréal ne faisait pas exception. "Il y avait des auberges... sur toutes les routes des campagnes", affirmait Mgr Bourget, dans un mandement du 25 janvier 1842, où il décrit les ravages de ce fléau social. Pour sauver son peuple, Mgr organisa une grande croisade antialcoolique, de 1842 à 1860. Il chargea les R.R.P.P. Pères Oblats de prêcher la tempérance dans toutes les paroisses. En 1850, il rendait grâce à Dieu des succès obtenus. Mais dès 1854, ceux qui voulaient la vente libre des liqueurs enivrantes lançaient une puissante contre-offensive qui neutralisa en partie les progrès obtenus par l'évêque⁵⁹.

En 1863, survient une crise sans précédent dans l'histoire de la paroisse. La misère règne dans "nos quartiers", écrit M. Maréchal. Les cultivateurs n'ont pas de foin, ils nourrissent leurs animaux avec les grains de semences et la paille des toits de chaume. Dans un seul rang de Saint-Jacques, trente bêtes sont mortes de faim. Les quêtes pour les pauvres se multiplient. Il est question de recourir aux Chambres pour obtenir du secours, spécialement pour les habitants de Chertsey et des "townships".

Les habitants chôment, continue M. Maréchal. On leur fait trop de crédit. A Saint-Jacques, dans un rang, un seul marchand

58. Chiniquy avait quitté sa cure de Beauport et prêchait par toute la province. Vers 1850, il était venu parler tempérance à Saint-Jacques.

59. Leveck, R.P. David, C.S.S.R., *Mgr Ignace Bourget, Un pionnier de l'abstinence totale*, passim.

enregistre plus de 100,000 francs de comptes. Presque toutes les terres de la paroisse sont hypothéquées...

Les âmes aussi sont en détresse, toujours à cause de l'intempérance. Source de richesses pour les seuls profiteurs, l'ivrognerie laisse de bien tristes ruines, comme le montre l'auteur d'*Un Pionnier de l'abstinence totale*, parlant des années 1840-1860: "Ruines financières, qui obligeaient l'habitant, qui avait trop dépensé pour boire, à vendre sa terre; ruines morales, plus tristes encore. Discordes dans les familles, mariages malheureux, mauvais traitements des femmes et des enfants; scènes de violence, qui faisaient un enfer conjugal; tristesses, regrets et larmes. Malheurs de toutes sortes qui s'abattaient sur la maison de l'ivrogne, et qui le poursuivaient, lui, le coupable, dans les misères physiques ou morales qu'il transmettait à ses enfants".

Aux prises avec ces âpres difficultés morales et les problèmes économiques de la misère, le zélé pasteur, aidé en particulier d'Aimé Dugas, N.P., de Magloire Granger, de Médéric Foucher, etc., se montra à la hauteur de sa tâche, spécialement en livrant une guerre sans merci à l'intempérance, en favorisant l'éducation par le retour des Clercs de Saint-Viateur et la colonisation de nouvelles paroisses, Saint-Alphonse, Saint-Côme, Embrun, Saint-Victor d'Alfred, par des gens de chez nous.

Après cent ans: 1872

Mgr Bourget a toujours choyé notre paroisse. N'a-t-il pas été fidèle à sa visite annuelle? N'est-ce pas lui, qui, malgré ses 72 ans et les intempéries de la saison, vint ordonner chez nous M. l'abbé Médéric Lesage, le 5 novembre 1871? Dans l'allocution, prononcée en cette circonstance, il déclarait: "Pour cette paroisse si remarquable sur tous les rapports, je ne croirai jamais trop faire". Enfin, n'est-ce pas lui qui se proclamait même "l'enfant de notre paroisse", tant son affection pour elle était profonde?"

Saint-Jacques, en retour, l'a vénéré comme un père. En 1870, notre paroisse répondant à ses désirs, était fière de lui fournir deux Zouaves. En 1872, Saint-Jacques n'hésita pas, mû par son amour filial, à reléguer au second plan son centenaire — réjouissance légitime entre toutes — pour mieux rehausser la célébration, en cette même année 1872, des noces d'or sacerdotales de son évêque bien-aimé.

Après cette célébration à Montréal, Mgr se rendant aux Collèges de l'Assomption et de Joliette, passe par Saint-Jacques, les 5 et 6

novembre 1872, pour y bénir les cloches et recevoir les hommages des paroissiens.

Une cavalcade de soixante coursiers et quarante voitures l'escortent du ruisseau Saint-Georges jusqu'à l'église. Durant la soirée, les maisons de la paroisse sont illuminées; au village, on lance deux ballons; la population exulte d'allégresse.

Le lendemain, deux enfants de Saint-Jacques: l'un M. l'abbé Aristide Brien, chapelain des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine, célèbre la messe, et l'autre, M. Magloire Légaré, professeur (et futur supérieur) à l'Assomption, prêche le sermon de circonstance. Après la bénédiction des cloches, en cette visite, qui devait être la dernière, Mgr Bourget prononcera des paroles que nous retiendrons comme un suprême témoignage d'affection paternelle: "Vous êtes ma couronne, vous êtes ma gloire, vous êtes ma joie!"⁶⁰.

"Jamais peut-être, écrivait la *Gazette de Joliette* (11 novembre 1872), une campagne éloignée des grands centres n'a offert un coup d'œil aussi frappant; jamais paroisse n'a rien fait de plus digne pour célébrer le passage d'un prince de l'Église".

A l'occasion du centenaire, M. le vicaire F.-X. Chagnon écrit deux brochures; la première *Les Annales Religieuses de la Paroisse de Saint-Jacques le Majeur, vulgo de l'Achigan*, en octobre 1872; puis en novembre, paraissait la seconde, intitulée *Vie de Monsieur Jean-Romuald Paré*⁶¹.

Mil-huit-cent-soixante-douze ! Cent ans d'existence ! Les espoirs de 1772 étaient-ils réalisés ?

M. Chagnon l'affirme et le prouve dans ses *Annales religieuses* (p. 61), que nous citerons en les complétant:

"Un siècle d'existence", des origines émouvantes; comme organisation paroissiale Saint-Jacques possédait: une fabrique qui peut prélever chaque année 5000 livres de revenus; neuf écoles sous le contrôle des commissaires, ayant MM. le docteur J.-E. Nolin et Jos. Marion, comme présidents, donnent entière satisfaction; un couvent, bien pourvu de fonds et dirigé par des religieuses, offre une éducation solide et soignée à plus de cent trente élèves; une église spacieuse logeant au besoin cinq mille personnes; des pasteurs, sages, énergiques, zélés, ont fait au cours

60. La collecte du jour rapporta \$550.00. Après la cérémonie, un banquet, réunissant 80 convives, fut servi au couvent. Dans l'après-midi, au cours d'une séance, on présenta à l'archevêque un bouquet où sur chaque rose était inscrit le nom des vingt-trois prêtres et des cinquante-six sœurs de Sainte-Anne, natifs de Saint-Jacques. A cette même date, près de quatre-vingts religieuses de chez nous diffusaient l'Évangile du Christ.

61. Quelques familles conservent ces imprimés très rares aujourd'hui et qui nous ont servi dans la rédaction du présent ouvrage.

de ce siècle la grandeur de la paroisse de Saint-Jacques de l'Achigan. Une population de trois mille âmes vit sur de belles terres, n'ayant pas moins de quinze milles de superficie. Plus des deux tiers de cette population sont Acadiens par l'esprit et le cœur; ils ont conservé soigneusement leurs habitudes patriarcales. Chez eux, si le progrès dans la culture des terres est lent, en revanche, leurs mœurs sont simples, "ils vivent de peu; ils ont en horreur le fléau du luxe qui menace de perdre tant de paroisses; ils sont persévérants dans leurs entreprises" et très habiles dans les arts domestiques. "Avant tout, ils aiment et recherchent la paix et l'union dans leurs foyers, et affectionnent les beautés des cérémonies religieuses".

Les 525 familles forment une population de 2720 âmes dont 1893 communiants.

Enrichissements du temple

Le curé Maréchal avait réclamé à Mgr Bourget, comme faveur, des reliques "au nom des 16 prêtres, de plusieurs ecclésiastiques et religieux et des 73 religieuses, originaires de Saint-Jacques, dont 44 filles de Sainte-Anne".

Mgr Bourget l'exauça, et, lors du Concile Oecuménique du Vatican (1869-1870), il lui obtint ces reliques. Quelques années plus tard, le 5 février 1885, M. Maréchal reçut un corps en cire contenant des reliques de saint Marcel, martyr. Autrefois, on exposait assez souvent ce corps à la vénération des fidèles. Aujourd'hui, on l'a déposé sous le maître-autel.

M. Adolphe Maréchal tenait beaucoup à l'embellissement de son église. Il continuera de s'y intéresser même après son départ, en reprochant à son frère Théophile, son successeur, de se négliger sur ce point.

En janvier 1877, autorisé par Mgr Fabre, le curé bénit solennellement deux tableaux, dont l'un représente Notre-Dame-du-Mont-Carmel et l'autre la mort de saint Joseph. (Ces deux tableaux, peints à Paris et payés \$200.00 chacun, sauvés de l'incendie de 1914, décorent l'église).

Le vicaire général

Un dimanche de juillet 1882, M. Maréchal monte en chaire. Les sanglots étouffent sa voix; il annonce son départ. Mgr Fabre vient de lui confier le poste de vicaire général.

Déjà en 1867, Mgr Bourget lui avait proposé l'aumônerie des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine. Il avait obtenu de demeurer à

Saint-Jacques. Quinze ans plus tard, Mgr Fabre lui offrait la charge de vicaire général. La nouvelle que son frère lui succéderait à la cure de Saint-Jacques atténuait la rigueur de ce pénible changement.

Six ans comme chapelain des Sœurs et vicaire, puis vingt-quatre ans comme pasteur de la paroisse: trente ans de dévouement avaient, certes, noué des liens solides entre le curé et ses ouailles.

S'il quitte "son cher Saint-Jacques", toujours il y restera attaché. Son intention est de dormir son dernier sommeil à l'ombre du temple qu'il avait complètement renouvelé.

Vicaire général durant dix ans (1882-1892), à deux reprises administrateur du diocèse de Montréal, chanoine de Chartres (France) (1889) et, en 1891, à la réorganisation du Chapitre de la Cathédrale de Montréal, créé chanoine doyen, il mourut subitement le 26 juillet 1892, en la fête de sainte Anne ⁶².

Si *Monsieur le grand-vicaire* — c'est ainsi qu'on le désigna par la suite — n'a jamais oublié ses paroissiens, ceux-ci lui ont rendu la réciprocité. Plusieurs anciens, fidèles à sa mémoire, gardent dans leur foyer, son portrait et ses enseignements.

Grand seigneur, éducateur de talent, le quatrième curé de Saint-Jacques avait élevé parmi nous, le niveau de l'instruction, de la discipline et de la dignité paroissiale et familiale, ainsi que l'amour de la papauté. (Voir *Vie militaire*, les Zouaves pontificaux).

M. THÉOPHILE MARÉCHAL (1882-1900)

Né le 29 août 1837, à Saint-Henri des Tanneries, Théophile Maréchal fit ses études classiques au Collège de Montréal. Après quoi, il passa une dizaine d'années dans la solitude et le silence de la Trappe de Tracadie, en Nouvelle-Écosse, dans un monastère fondé par des moines flamands. Mgr Bourget l'ordonna prêtre, à Montréal, à l'âge de 31 ans, le 20 décembre 1868.

L'insuccès financier du monastère força les sujets flamands à retourner dans leur pays, et les sujets canadiens dans leur diocèse. "Monsieur Théophile", malgré une carrure d'athlète, dut se retirer quelque temps chez son frère Napoléon, curé de Notre-Dame-de-Grâce, pour y refaire une santé qui avait été fortement ébranlée par les rigueurs de la Trappe.

Ses forces rétablies, il succédait à son frère, comme curé de Saint-Jacques, en juillet 1882. Il avait quarante-cinq ans.

62. Il ne fut pas inhumé à Saint-Jacques; son testament ne mentionnait rien sur ce point. Un service solennel avec panégyrique prononcé par Mgr L.-Marcel Dugas, P.A., eut cependant lieu chez nous.

A cause de son séjour à la Trappe et aussi par tempérament, M. le curé était plutôt casanier. Il fallait une urgente nécessité pour le faire sortir de sa paroisse ou même de son presbytère. Mais il était loin d'être un égoïste; son hospitalité et sa générosité étaient proverbiales. Tout le monde reconnaissait en lui un prêtre serviable, un ami du silence et de l'oubli, un homme de Dieu fervent et régulier dans l'accomplissement de ses devoirs. Le curé Maréchal était aimé et respecté de ses confrères et de ses paroissiens. Sa dévotion à la Vierge Marie était profonde: jamais il ne terminait un sermon sans parler en termes émus de la Mère de Dieu. Menant la vie d'un saint, il était le seul à l'ignorer.

Sous les 18 ans de son règne, la paroisse de Saint-Jacques fut "l'une des plus prospères de la Province de Québec"⁶³, grâce à la culture du tabac et au Cercle Agricole et à deux méritantes compagnies d'assurances canadiennes-françaises, les Artisans et l'Alliance Nationale. L'administration du deuxième curé Maréchal sera une ère de tranquillité et de paix.

En 1886, il chargera l'artiste français Beaulac, de Montréal, de décorer l'église. Cette même année, il établit le Tiers-Ordre.

En 1887, il construira un deuxième jubé dans l'église, selon les plans du Père J. Michaud, C.S.V.

En 1888, la paroisse de Sainte-Marie Salomé se détachera de Saint-Jacques.

A deux reprises, de terribles incendies apporteront la désolation dans la paroisse: celui de 24 maisons en 1890, et celui du couvent en 1900.

Entrepreneur, généreux et ami du progrès — il avait appuyé la création de la voie ferrée du Grand Nord en 1894 — le curé savait exiger le même esprit de la part des fabriciens: en 1889, il approuve le don de \$3000.00 à la nouvelle paroisse de Sainte-Marie; en 1893, l'achat (\$150.00) de pompes à incendies. En 1897, il favorise l'emprunt de \$12,000.00 pour construire un presbytère⁶⁴ et agrandir le couvent; après l'incendie de celui-ci, les paroissiens, sous son impulsion, souscrivirent \$10,000.00⁶⁵.

63. Paroles de l'historien acadien, Édouard Richard, citées par Émile Lauvrière dans *La tragédie d'un peuple*, p. 476.

64. Maintes et maintes fois réparé, le vieux presbytère, bâti en 1775, disparut en 1897. Aussitôt, selon les plans de N. Dugas, entrepreneur-menuisier de Caraquet, N.B., l'on éleva, au prix de \$11,694.00 le presbytère actuel. En 1899, Mgr Bruchési félicita les paroissiens du bel exemple qu'ils avaient donné en votant la somme de \$1800.00 pour l'ameublement du presbytère.

65. "En cette circonstance, écrivait Mgr Bruchési, le 8 septembre 1900, les paroissiens ont donné une nouvelle preuve de leur grand cœur et de l'intérêt qu'ils portent à l'éducation de leurs enfants. Ils se sont montrés fidèles à leurs traditions".

Si l'on juge de l'administration d'un curé par le compte rendu des visites pastorales — celle de 1898 est à jamais mémorable —, "M. Théophile" fit preuve d'un grand savoir-faire.

Le curé Théophile Maréchal mourut subitement le 27 octobre 1900, à Notre-Dame-de-Grâce, au cours d'une visite chez son frère, M. le curé Napoléon. Il avait 63 ans. Ses restes reposent dans notre cimetière.

M. NAPOLÉON MARÉCHAL, CHANOINE (1900—1905)

Comme ses deux frères qui l'ont précédé à la cure de Saint-Jacques, Napoléon Maréchal est né à Saint-Henri, le 22 mars 1834. Il fit ses études classiques et théologiques, au Collège et au Grand Séminaire de Montréal. Ordonné prêtre le 19 décembre 1857, il fut vicaire à Saint-Lin durant quelques mois, à Saint-Jacques de 1858-1861, puis aumônier des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine jusqu'en 1867, et des Sœurs du Précieux-Sang, à Notre-Dame-de-Grâce de 1874-1900, curé de cette paroisse de 1867 à 1900. Il jouissait de la haute estime de son évêque. Le 18 décembre 1872, Mgr Bourget le choisissait avec deux autres délégués (Mgr Louis-François Lafèche et le P. Antoine Braun, S.J.), comme l'un de ses défenseurs à Rome, auprès du cardinal Barnabo, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande. (*Archives du Collège Sainte-Marie*). Dans ce même voyage, il devait présenter à Rome les Constitutions des Sœurs de Sainte-Anne, afin d'obtenir pour elles l'approbation du Saint Siège.

Il quittait Notre-Dame-de-Grâce pour succéder à son frère cadet Théophile, à la cure de Saint-Jacques, après la mort de celui-ci, en octobre 1900.

Depuis quelques années, il était chanoine honoraire de la cathédrale de Montréal.

Taillé en athlète comme "M. Théophile", robuste et fort, sensiblement plus grand que Monsieur le grand-vicaire, plus imposant aussi et plus distant, de figure austère et sévère, M. le curé Napoléon de prime abord, n'attirait pas la sympathie; il avait pourtant l'âme délicate et un cœur d'or. Profondément prêtre, il aimait avec tendresse "le cher Jésus", comme il disait. Il en parlait de même. Écrivant un jour à ses filles du Conseil général des Sœurs de Sainte-Anne à Lachine, il leur disait: "Aimez donc Jésus seul! Le diable parfois soulève des tempêtes pour nous éloigner de Jésus. D'autres fois, il avive nos affections naturelles pour nous lier et nous attacher à ce qui n'est que de la boue... Veillons sur nos cœurs".

Nous pourrions reproduire d'autres lettres du même ton, adressées aux Sœurs du Précieux-Sang.

Curé de Notre-Dame-de-Grâce, il préparait de concert avec les autorités ecclésiastiques de Montréal et de Saint-Hyacinthe, la fondation d'un Monastère du Précieux-Sang dans sa paroisse.

"La question de la formation insuffisante des sujets, écrit l'annaliste de cette communauté, faisait hésiter notre Mère. Elle craignait qu'on ne s'attendît à trouver chez ses filles plus de perfection qu'elles n'en possédaient. Dans sa grande délicatesse, M. Maréchal lui fit cette heureuse réponse: "Je ne demande pas des saintes; je craindrais de les gâter, mais des imparfaites, qui me procurent le plaisir de les perfectionner".⁶⁶

Il s'affectionnait aux âmes à lui confiées avec la même recherche d'exclusivité que son frère, M. le grand-vicaire⁶⁷. Ce directeur de religieuses à la foi si robuste et à la piété si tendre, savait être d'autre part un curé exemplaire. Ses paroissiens lui étaient pieusement dévoués et ont gardé fidèlement son souvenir.

Monsieur Napoléon Maréchal administra la paroisse de Saint-Jacques, durant cinq années seulement. Marchant sur la trace de ses deux frères, il avait à cœur le bien temporel et spirituel de ses ouailles.

En 1901, il confia l'école des garçons du village aux Frères de Saint-Gabriel.

Le 25 septembre 1904, année de la création du diocèse de Joliette⁶⁸, il avait l'honneur de recevoir le nouvel évêque, Mgr Joseph-Alfred Archambault⁶⁹. Pour cette visite mémorable, le chanoine Maréchal voulut faire les choses royalement. Une imposante cavalcade, sous les ordres des capitaines Euclide Dugas et Médéric Foucher, alla au-devant du nouveau prélat, au chemin de ligne du rang des Continuations. Ces soldats avaient réellement belle prestance dans leur costume blanc et noir. Ils escortèrent l'évêque jusqu'au presbytère. Mgr, descendant de son carrosse, passa entre la double haie de ces fiers cavaliers, sabres au clair.

66. Voir le *Livre d'or de l'Institut du Précieux-Sang* (Histoire abrégée de sa fondation, de ses développements, de son cinquantenaire, 1861-1911, pp. 89 sqq.) — Monastère du Précieux-Sang, Saint-Hyacinthe, 14 septembre 1911.

67. "Hommes de Dieu, certes, dévoués autant que personne et désireux avant tout de faire le bien, les Messieurs Maréchal entendaient le faire, ce bien par leurs moyens propres et non sans une pointe d'exclusivité." Auclair, abbé Elie, *Mère Catherine-Aurélié*, p. 206.

68. Rome nomma Mgr J.-A. Archambault premier évêque du diocèse, le 27 juin 1904.

69. Le premier enfant à qui le nouvel évêque conféra le sacrement de confirmation fut Oscar Landry, de Saint-Jacques.

Le lendemain, Sa Grandeur bénissait une croix du chemin dans le rang du Haut-du-Ruisseau, chez Louis Dupuis, aux acclamations de toute la population.

Cette même année, le curé était l'un des promoteurs du projet de chemin de fer reliant l'Épiphanie à Saint-Jacques.

Le 25 octobre 1905, à l'inauguration de la voie ferrée, il ressentait profondément l'honneur de recevoir Sir Wilfrid Laurier.

"Il m'est donné, déclarait-il, je ne crains pas de le dire, d'apprécier, plus que beaucoup d'autres, l'intérêt que l'Honorable Premier porte à cette paroisse de Saint-Jacques et à tout le comté de Montcalm".

Énumérant ses motifs d'admiration à l'adresse de Sir Wilfrid, il le salue comme le "fils de cette jeune mère, pleine de vigueur, l'Église de Joliette". Il entrevoit l'essor immense apporté au progrès par le nouveau chemin de fer, et dans une envolée patriotique, il dépose au pied du Premier ministre, l'hommage de gratitude de tous les paroissiens et aussi celui des générations futures:

"si, au delà de nos montagnes dans cinquante ans d'ici, le nom de Laurier y devenait aussi sacré que le nom de Joliette de ce côté-ci des montagnes, comme nous pourrions dire que notre pêche, selon le conseil de notre député, F.-O. Dugas, aura été vraiment miraculeuse"...

En 1905 également, M. Maréchal transféra le cimetière à l'endroit actuel. Coïncidence étrange, son corps fut le premier à y être enterré.

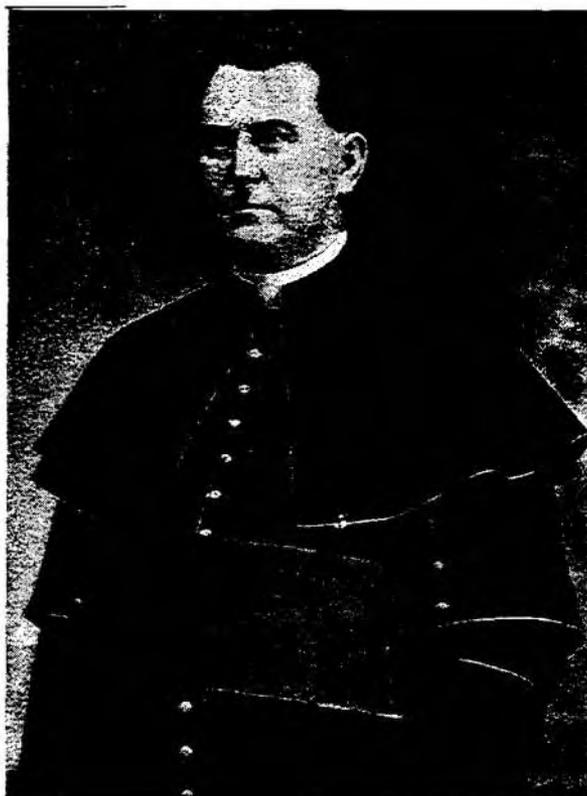
En effet, décédé presque subitement comme ses deux frères, le 18 décembre 1905, il fut inhumé le 22 décembre. Ses funérailles furent imposantes. Toute la paroisse y assista, en plus d'une forte délégation de Notre-Dame-de-Grâce. L'évêque de Joliette chanta le service. L'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, prononça l'oraison funèbre avec la délicatesse et l'à-propos qui lui étaient coutumiers. Cette fois, il se surpassa, tant il y mit d'émotion et de sincérité. Il traça du défunt un fidèle portrait et loua hautement ses labeurs et ses mérites.

"Le regretté chanoine-curé, dit-il, en substance, a été un prêtre dans toute la force du mot, par sa générosité dans la souffrance, par sa ferveur dans la prière, par son obéissance respectueusement déférente envers ses supérieurs et par son zèle inlassable dans les communautés et les paroisses dont il eut à s'occuper".

D'un mot Mgr Bruchési résumait toutes ces qualités éminemment sacerdotales: "Ce vénérable prêtre de 72 ans a été séminariste toute sa vie".



*M. A.-O. Houle, chan.,
curé*



*Mgr A. Piette, P.D.,
curé*

Autant que ses deux frères, malgré son court passage à la cure de Saint-Jacques, M. Napoléon Maréchal demeure en vénération parmi les anciens⁷⁰.

* * *

De 1858 à 1905, pendant près d'un demi-siècle, les trois frères Maréchal ont successivement guidé les destinées spirituelles de notre paroisse. L'histoire leur décerne une commune louange: **LES TROIS MARÉCHAL ONT RENDU A LEUR DIEU UN VIBRANT TÉMOIGNAGE**⁷¹.

M. ARTHUR-OMER HOULE, CHANOINE (1906-1934)

Quand l'abbé Hildège Dupuis — prêtre né à Saint-Jacques — entreprit d'enseigner le latin au jeune Arthur-Omer Houle (né le 9 septembre 1860 de Joseph Houle et d'Emérence Olivier) se doutait-il que ses leçons et son dévouement préparaient pour sa paroisse natale un des curés les plus marquants? Comme le curé Paré à Saint-François, Arthur-Omer Houle commença ses études classiques chez lui, à Sainte-Élisabeth, sous la direction du vicaire, l'abbé Dupuis.

Ces cours privés devaient le conduire directement en rhétorique au Collège Joliette, en 1876. Trois ans élève, Arthur-Omer Houle se distinguera par son esprit de travail, sa piété et sa dignité, puisque toute sa vie a été remplie de ces qualités. Rares, en effet, sont ceux dont la conduite tenue au collège ne déteint pas sur leur avenir.

Durant ses études secondaires, la tradition nous apprend qu'il se fit aussi remarquer par sa chaude voix de ténor léger et par ses talents de comédien. La chronique du collège a consigné la noyade d'un de ses confrères et l'espèce de miracle qui lui permit d'échapper au même danger, lors d'un pique-nique des élèves finissants au Vieux Moulin (chez Vessot).

70. Le presbytère garde une horloge "grand-père" donnée à M. Napoléon Maréchal, le 19 mars 1901, et portant l'inscription suivante: "A notre Vénéré Curé, le Rvd. J.-Nap. Maréchal, chanoine honoraire. Que la voix de cette horloge vous dise toujours notre respect profond, notre entière gratitude et notre sincère attachement pour notre si dévoué pasteur". — M. Lesage, chan. hon., curé de Chambly; A. Mousseau, vic., E. Mongeau, vic.; O. Goulet, Maire, H. Lesage, Dame A. Cloutier, Dame Georges Forest, Dr. O. Beaudry, A. Lesage, M. Granger N.P., E. Marion, N.P., D. Forest, E. Dugas, A. Leblanc, Z. Marsolais, L. Forest, L.-O. Lasalle, S. Venne, L. Béliveau, B. Fontaine, J.-E. Ecrément.

71. Pour ce qui concerne les trois frères Maréchal, nous nous sommes largement inspirés d'un article écrit sur notre demande par M. l'abbé Elie Auclair, M.S.R.C. et publié dans *La Voix Nationale*, juillet 1944.

Ses études terminées, il prit la soutane, et après avoir obtenu une dispense de quelques mois, M. Houle était ordonné prêtre, le 22 décembre 1883, par Mgr Fabre. Après quoi, il consacrait quatorze années de sa vie à l'enseignement dans les murs de son Alma Mater. Ses anciens élèves ont conservé de lui le souvenir d'un professeur vivant, affable et plein d'initiatives. Il enseignait les Humanités, qu'il renouvela par l'élaboration d'un programme d'explications d'auteurs généralement suivi jusqu'à nos jours.

En 1897, Mgr Bruchési le nommait curé-fondateur de la paroisse de Saint-Cléophas. L'isolement fut pénible à ce prêtre habitué à la vie familiale du Séminaire. Au cours d'une épreuve plus dure que les autres, il se dirigeait vers l'église. "Là, disait-il, je prenais le tabernacle à deux mains et j'y recevais du secours" !

En 1902, son évêque le nommait curé de Saint-Paul de Joliette. Il y rebâtit le presbytère récemment incendié. Les archives étant brûlées, la vente des bancs amenait quelques complications. Par une habileté peu banale d'administrateur, M. Houle réussit à faire remettre tous les bancs à la fabrique. Une nouvelle vente à des prix plus élevés permit d'appliquer les revenus à la construction du presbytère.

À Saint-Paul, quand Mgr Archambault lui proposa par deux fois la cure de la Cathédrale, il déclinait l'offre parce que son vieux père demeurait avec lui.

En décembre 1905, après les funérailles du curé Napoléon Marchal, Mgr Archambault consultait, séance tenante, Mgr Bruchési, au sujet du futur curé: "Qui vais-je nommer à Saint-Jacques?", demandait-il. — "Le curé de Saint-Paul", répondait l'Archevêque. Quelques jours après, à la présentation des vœux, l'évêque annonçait la nomination de M. Houle à Saint-Jacques.

Le nouveau curé entra en fonction le 25 janvier 1906. Deux figures domineront désormais dans notre vie paroissiale pendant plus de vingt-cinq ans: le curé Houle et Jos. Marion.

Le constructeur

De nombreuses constructions immortaliseront la mémoire du curé Houle.

Dès 1906, il termine le cimetière; en 1907, il bâtit la salle publique; en 1912, le couvent; en 1913, l'Académie Saint-Louis-de-France, et en 1914, après l'incendie de l'église, il construit l'église; en 1916, le charnier.

A l'occasion de la construction de l'église, il fut encore question de subdiviser la vieille paroisse. Le rang du Ruisseau Saint-Georges et la partie la plus éloignée du Haut-du-Ruisseau voulurent former chacun une nouvelle paroisse. La dette de \$125,000.00 que les syndics allaient imposer aux francs-tenanciers, la distance éloignée pour se rendre à l'église-mère donnèrent au mouvement séparatiste une ampleur qui alarma le curé Houle. Déjà le Haut-du-Ruisseau, interprétant comme une autorisation la bienveillante réception que ses représentants avaient reçue auprès des autorités diocésaines, acheta un char de bois pour la construction d'une chapelle. Il fallut toute la diplomatie du curé Houle pour enrayer ce mouvement et maintenir l'intégrité de sa paroisse. Saint-Jacques, aujourd'hui, se félicite d'avoir obéi à ses chefs spirituels.

Le 21 mars 1915, la paroisse élisait les syndics suivants: Jos Marion, commissaire-président; Jos.-A. Dupuis, maire, M.P.P., Aldéric Thériault, Jean-Louis Leblanc, Eugène Labrèche (Eustache Delorme remplaça J.-A. Dupuis, décédé en juin 1917).

Un legs précieux permit à M. Houle de construire grand et beau. Camille Gagnon, natif de Saint-Jacques et demeurant à Keene, New-Hampshire, avait dès 1913, offert au curé une somme de \$30,000.00 pour restaurer la vieille église. Sur ces entrefaites, la maison de Dieu devint la proie des flammes. Deux ans, plus tard, Camille Gagnon mourait. Par testament, il légua à sa paroisse natale tous ses biens. Cette donation arrivait opportunément: on l'emploierait pour la construction de la nouvelle église. Une clause spécifiait, en plus de l'achat de deux statues — l'une de saint Jacques, l'autre de saint Louis-de-France —, la pose d'une plaque commémorative dans l'église⁷², deux médaillons de bronze à l'effigie de M. Gagnon et de son épouse. (Ces médaillons sont appendus, d'après ses dernières volontés, dans le bureau public du presbytère.)

La famille Gagnon suscita de graves embarras à propos de cet héritage. La paroisse de Saint-Jacques eut finalement gain de cause, grâce aux démarches de M. Houle.

Le 1er juillet 1916, Mgr Forbes, assisté du curé et du R.P. Émile Foucher, Provincial des Clercs de Saint-Viateur, bénissait solen-

72. D'autres dons furent décernés à l'église; entre autres une magnifique horloge offerte par Mlles Lida et Joséphine Lanoue, de Burlington, Vermont, à la mémoire de leur père Ernest Lanoue.



Mgr J.-A. Archambault



Mgr Guillaume Forbes

nellement la pierre angulaire de l'église ⁷³. Le P. Alphonse DeGrand-pré, C.S.V., donna le sermon de circonstance.

Le 12 mai 1918, avait lieu la bénédiction solennelle des cloches et le 25 mai suivant, la nouvelle église était ouverte aux fidèles pour la première cérémonie religieuse: l'exercice du mois de Marie.

Le lendemain, dimanche, un enfant de la paroisse, M. l'abbé Olivier Béliveau, professeur au Collège de l'Assomption, avait l'honneur de dire la première messe dans le nouveau temple.

La grand-messe fut célébrée par M. le curé Houle, assisté de MM. O. Béliveau et Félix Poirier, ex-vicaire.

Pendant la construction, les offices religieux s'étaient faits dans la salle publique.

Le 27 juin suivant, Mgr Forbes venait solennellement bénir le nouveau temple et son orgue.

Le zèle de M. Houle ne s'arrêta pas là. Il voulut embellir les avenues de l'édifice.

En 1919, il fit élever le monument du Sacré-Cœur et en 1927, celui de la Sainte Vierge.

Réjouissances paroissiales

Que dire de sa prédilection pour les fêtes qu'il aimait voir se dérouler, au rythme de la liturgie et de l'harmonie sacrées? Ces fêtes furent très nombreuses sous son administration. Rappelons les principales: ses noces d'argent sacerdotales en 1908; le dévoilement du monument commémoratif de la première messe, (devant la maison de Charles Plouffe) le 5 septembre 1920; le 75ème anniversaire de la fondation de la communauté des Sœurs de Sainte-Anne, en octobre 1925; le 25ème anniversaire de l'arrivée des Frères de Saint-Gabriel, à Saint-Jacques, en juillet 1926; ses noces d'or de tertiaire, le 9 septembre 1928. Cette dernière fête coïncidait avec la saint Omer et son 69ème anniversaire de naissance.

Le 3 juin 1931, toute la paroisse était en liesse à l'occasion des noces d'argent de M. Houle comme curé chez nous. Les drapeaux flottaient sur toutes les demeures, un arc de triomphe, dressé par

73. Les dimensions de notre église suscitent souvent des discussions. Les voici: longueur, 220 pieds; largeur, 76 pieds; hauteur des murs, 57 pieds; du baldaquin de l'autel, 32 pieds; de la voûte, 80 pieds; des clochers, 98 pieds; des tours, 82 pieds; de la croix, 12 pieds (192 en tout). Le nombre de bans est de 506. Les plans de l'église ont été tracés par Louis Caron, architecte de Nicolet. Joseph Giroux, de Saint-Casimir, puis son fils Albert, en furent les entrepreneurs. Le coût total s'élevait à \$163,610.00. L'orgue, comprenant une vingtaine de jeux, coûta \$5700.00.

l'A.C.J.C., s'élevait devant le presbytère. La présence de Mgr l'évêque de Joliette, entouré de soixante prêtres, la présentation par M. le maire Jos. Marion, d'un très riche calice, la célébration de la messe par le jubilaire, tout contribua à faire de cette fête une date dans nos annales.

En cette circonstance, Mgr Papineau, le T.R.P. Ambroise Leblanc, O.F.M., Provincial, et des citoyens distingués soulignèrent les éminentes qualités du dévoué pasteur: sa mansuétude, son esprit de foi, son amour de Dieu, sa grande dévotion à l'Eucharistie et son culte des vocations. "Je tenais de tout mon cœur, à susciter des vocations sacerdotales et religieuses", aimait-il à répéter lui-même. On exalta son œuvre, plus belle encore que tous les monuments érigés: son zèle pour la sanctification des âmes.

Le 4 novembre 1931, il convoquait tous ses paroissiens pour célébrer, en présence de Mgr Emmanuel Deschamps, évêque-auxiliaire de Montréal, les noces religieuses de diamant de M. le chanoine M. Lesage et de sa sœur Marie-Ernestine, S.S.A.

Le 15 juin 1933, d'autres réjouissances marquaient ses noces d'or sacerdotales. Les fêtes du curé Houle demeurent des moments uniques dans la vie des paroissiens.

Heures d'épreuve

Il semblait avoir atteint l'apogée de ses succès et prêt à prendre dans le rayonnement d'un passé glorieux, la dernière étape de sa carrière, quand un nuage vint assombrir l'horizon de sa vie. C'était en 1924. Les édifices, d'ordre religieux et éducationnel, étaient au complet, les œuvres paroissiales allaient bon train, la tempérance était observée, la piété des fidèles s'alimentait aux sources eucharistiques. Dans ce riche champ du Père de famille, l'on viendra semer l'ivraie.

Pour avoir accordé sa protection à certains employés de son église, M. le curé suscitera contre lui de l'opposition; on tenta de lui enlever le privilège que la loi accorde au curé de nommer lui-même les employés au service du culte. Il y eut destitutions, démissions et procès. Finalement, le bon sens et la piété des paroissiens prirent le dessus, le calme se rétablit. Le curé Houle sortit victorieux de cette lutte de deux ans mais blessé au cœur. Sa nature sensible n'oubliera jamais totalement cette peine. C'était la rançon d'icibas pour ses œuvres; c'était le creuset qui purifie l'âme au moyen

des humiliations, afin de l'acheminer vers une perfection plus grande⁷⁴.

Un vénéré père

Administrateur-né, le curé Houle était fréquemment consulté par son évêque. Le 22 avril 1919, Mgr Forbes l'avait créé chanoine titulaire de la Cathédrale. Il affrontait avec succès les problèmes les plus ardues de construction. "Le chanoine Houle fut constamment la consolation de sa famille, la joie de ses maîtres, l'homme de Dieu, tant dans l'enseignement que dans le ministère", comme le proclamait Mgr Papineau, dans son oraison funèbre.

Psychologue, il encourageait, en plus des réjouissances paroissiales qui créent et développent un esprit d'union, d'autres mouvements favorables à tous les progrès, (La Mutuelle de paroisse, l'A.C.J.C., l'Association des planteurs de tabac, l'électrification rurale, les coopératives, etc.).

Le digne pasteur de toute la génération actuelle, M. le chanoine O. Houle, était bien connu pour son hospitalité légendaire. Fin causeur, il aimait beaucoup les arts, en particulier la musique. Quelques heures seulement avant sa mort, pour une dernière fois, il avait joué sur son violon l'*Ave Maria*, et il avait chanté "C'est le mois de Marie", en s'accompagnant au piano.

S'il déployait habituellement une douceur attirante, il ne reculait jamais devant le devoir, car il savait concilier en sa personne deux traits saillants de ses prédécesseurs: la bonté de M. Paré et la fermeté des Maréchal. Il traçait du haut de la chaire, la voie à suivre et dénonçait énergiquement l'erreur.

On se souviendra longtemps de ses exhortations à la communion fréquente: "Chaque communion, répétait-il, doit préparer la suivante"; de ses sermons sur l'observance du dimanche; de ses appels véhéments en faveur de la Tempérance. En mai 1913, avec le concours du P. Joachim-Joseph (Monfette), O.F.M., il avait eu la joie d'obtenir par voie de referendum (le vote fut presque unanime, 254 contre 3 voix), l'établissement de la prohibition, qui, mille grâces en soient rendues à Dieu, existe encore.

On devine avec quelle consternation, les fidèles apprenaient la mort subite de leur curé, dans la soirée du 1er mai 1934. Tout un

74. "Le curé comme curé, plutôt que comme individu, est le guide et l'ami des paroissiens. Pas toujours, car chaque archive paroissiale relate de rudes passes d'armes entre le curé et les paroissiens; mais elles ne sont, dans l'ensemble, que des bourrasques sur une mer où règnent la confiance et la compréhension mutuelles". Adair et Wardleworth, *Ibid.*, p. 1.

peuple pleura son pasteur qui guidait ses destinées depuis vingt-huit ans. Pendant son stage chez nous, M. Houle avait vu vingt-quatre de ses paroissiens et cinq de ses neveux monter à l'autel.

Une foule immense assista à ses obsèques, le cinq mai. Mgr Papineau officiait, entouré de 160 prêtres ou religieux, d'anciens paroissiens, de parents ou d'amis venus de partout. Témoignage irrécusable d'une vie dépensée au bien des âmes.

"M. Houle avait soif de se mêler à la vie des âmes, soif de souffrir avec elles et pour elles, soif de les consoler, de les aimer".⁷⁵

MGR ALPHONSE PIETTE, P.D. (1934—)

La paroisse de Saint-Jacques a contracté une dette de reconnaissance envers Sainte-Elisabeth de Joliette qui lui a fourni une lignée de vaillants vicaires et deux de ses curés les plus dignes.

Mgr Alphonse Piette, successeur de M. le chanoine Houle, (lé 8 mai 1934) naquit le 7 novembre 1883, à Sainte-Elisabeth de Joliette, renommée par ses vocations sacerdotales et religieuses. Fils de Maxime Piette et de Pulchérie Ferland, le jeune Alphonse appartenait à une famille profondément chrétienne. Sa sainte mère lui apprenait, dès les premiers mois de la vie, le chemin de l'église. Son père, savait imprégner les travaux des champs d'une atmosphère de piété, en rythmant ses labeurs aux heures de la prière officielle de l'église. Ainsi, à l'heure de l'angélus, il prenait le plus jeune des enfants et le tenant au bout de ses bras, il lui faisait réciter cette prière; tous les autres assistants répondaient avec recueillement.

La famille de Maxime Piette s'honore d'avoir donné trois fils à l'Église: Mgr François-Xavier, P.A. (décédé en 1918), M. l'abbé Mathias, (curé du Sacré-Cœur de Crabtree), et le huitième curé de Saint-Jacques, ainsi que deux religieuses de la Providence.

Après de brillantes études au Séminaire de Joliette (1896-1903), Alphonse Piette se dirigea vers le Grand Séminaire de Montréal et le premier juillet 1906, Mgr Archambault lui conférait le sacerdoce à Sainte-Élisabeth.

Deux années d'études à Rome lui méritèrent le doctorat en philosophie. De retour au pays en 1908, il enseigna la philosophie au Séminaire de Joliette (1908-1920). Vicaire à la Cathédrale (1920-21), on lui en confia la cure en septembre 1921.

75. Article de M. le chanoine Georges Robitaille, M.S.R.C., publié dans *L'Action Populaire*, quelques jours après son décès.